

journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1937. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports.
Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant :

M. J. SEMLER-COLLERY

Abonnement " " (1974) LE NUMERO : 2 F
1^{er} janvier FRANCE un an : 10 F
au 31 décembre ETRANGER un an : 20 F

Compte Chèque Postal 4838 65 PARIS
CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10^e tel 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Janvier - Février - Mars -
Avril - Mai - Juin-Juillet - Août-Septembre - Octobre
Novembre Décembre

« Le talent fait ce qu'il veut, le génie ce qu'il peut ».

Edgar VARESE.

« Le talent travaille, le génie crée ».

Robert SCHUMANN.

N° 269 ORGANE MENSUEL DES 45 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES

FEVRIER 1974

Conformément aux décisions de la dernière Assemblée Générale, l'abonnement annuel au journal de la Confédération Musicale de France comprendra les numéros de janvier à décembre inclus.

Le prix de l'abonnement annuel est fixé pour la France à 10 F à dater du 1^{er} janvier 1974.

MUSIQUE et PEDAGOGIE en R. D. A.

La musique n'est pas seulement l'œuvre des créateurs et des interprètes, elle est également, pour une grande part, celle du public. On tient compte de ces aspects et c'est pourquoi on accorde maintenant une attention accrue à la formation du public.

Cette initiation à la musique débute dès la plus petite enfance et elle se poursuit durant toute la vie d'un individu. En témoignent les nombreuses conférences et discussions sur la musique, les concerts suivis de débats, organisés dans les entreprises, les rencontres avec les compositeurs qui mettent les principaux aspects de cette approche pédagogique de la musique.

Nous nous concentrerons, ici plus spécialement sur la formation dispensée aux enfants étant donné que c'est elle qui détermine principalement le type de relation qui va s'établir entre l'individu et la musique, forme d'expression artistique, qui constitue l'humus de la future sensibilité au monde des sons.

Pour saisir plus aisément ce phénomène, il convient de distinguer entre trois formes d'activités en ce domaine : la formation préscolaire, la formation scolaire et la formation parascolaire.

La formation préscolaire débute à la crèche, avec des enfants âgés de deux ans et demi et trois ans. On utilise le penchant naturel des enfants pour l'expression corporelle rythmée, le chant et le jeu à des fins pédagogiques. On apprend aux petits à chanter en chœur, à reconnaître des mélodies simples. L'accompagnement est fourni par des instruments de musique tels que le tambour, le triangle, la cymbale.

Une grande place est donnée également à tous les jeux sous forme de rondes. C'est également à cette époque que débute l'apprentissage de l'écoute de la musique. D'une manière certes sporadique mais avec des objectifs pédagogiques précis on passe aux enfants des disques de chansons.

Un facteur primordial de l'éducation musicale des enfants est la

télévision. Tous les soirs, elle diffuse l'émission « Bonne nuit les petits ».

La musique y occupe une grande place, accompagnant les sketches joués par de petites poupées. Les autres émissions pour enfants utilisent également, dans une large mesure, la musique pour éveiller la sensibilité de l'enfant. Peu à peu, on arrive ainsi à créer un mode de compréhension de la musique, compréhension qui sera approfondie au fur et à mesure que l'enfant prendra de l'âge.

Au jardin d'enfants c'est-à-dire à partir de l'âge de trois ans, on poursuit cette initiation d'une manière cette fois plus systématique. L'apprentissage de nombreux chants au cours d'heures consacrées à la musique figure au programme des petits. Les chants sont accompagnés, autant que possible, par l'adulte, à la guitare, à la mandoline, à la guitare, à l'accordéon ou au piano. La sensibilité aux rythmes est également cultivée. A cet âge, les enfants écoutent avec beaucoup de plaisir des disques de chansons ou de contes de fée ainsi que des morceaux de musique qui leur sont spécialement destinés tel « Pierre et le loup » de Prokofiev.

La pratique et l'écoute de la musique vont donc de pair étant bien compris que l'écoute n'est en aucun cas passive mais que les enfants apprennent à vivre la musique, à la sentir d'une manière consciente.

Afin d'encourager cette perception active de la musique et d'habituer l'enfant à l'atmosphère d'une salle de concert, on organise des concerts pour les enfants d'âge préscolaire.

Ces concerts sont organisés par les théâtres les plus prestigieux, à Berlin par l'Opéra d'Etat par exemple. Le chœur d'enfants de la radio de Berlin interprète des chansons populaires ainsi que des pièces de compositeurs contemporains. Les petits entendent également de courts morceaux de musique instrumentale joués par les meilleurs ensembles de notre pays qui ne consi-

dèrent pas ces concerts comme une tâche de second rang. Bien au contraire, ils savent que seul un art de qualité est susceptible de toucher profondément un jeune public.

(Suite page 3)

Pour le Centre Musical de Toucy

DONS INDIVIDUELS (suite)

Montant des sommes déjà reçues : 6.027,45 F.

Fédération de Seine-et-Marne : 100 F.

M. Camille SCOUR, Directeur Régional Société des Auteurs Compositeurs et Editeurs de Musique, Société des Auteurs et Compositeurs Dramatique à Orléans : 50 F.

M. CROCHART, SOLRE-le-CHATEAU (Nord) : 20 F.

TOTAL à ce jour : 6.197,45 F.

AVIS DE CONCOURS

ARMEE DE L'AIR

Musique Régionale (78/351)
BASE AERIENNE 102
21032 DIJON - CEDEX

Un concours pour 3 places de sous-officiers musiciens à statut spécial jouant un instrument d'harmonie, aura lieu à Dijon courant mars 1974.
Clôture des inscriptions, le 28 février 1974.

1) CANDIDATURE : Le concours est ouvert aux candidats âgés de 18 à 33 ans ayant ou non satisfait au service national actif, ainsi qu'aux musiciens servant par contrat dans les musiques de l'Armée de l'Air, de Terre ou de Mer.
TAILLE : 1 mètre 65.

2) DISPOSITIONS DIVERSES : Les musiciens des armées de Terre et de Mer devront fournir une autorisation de participer au concours, valant autorisation éventuellement de changement d'armée (au titre de personnel des musiques de l'Armée de l'Air) délivrée par l'autorité militaire qualifiée.
Les musiciens servant dans les musiques de l'Armée de l'Air devront faire une demande par voie hiérarchique.

Aucune indemnité de déplacement ou de séjour n'est allouée aux candidats civils désireux de se présenter à ce concours.

3) EPREUVES DU CONCOURS :
- Morceau imposé, sera communiqué aux candidats en temps utile.
- Lecture à vue sur l'instrument.

- Questions de Théorie Musicale.
Déchiffrement de solfège en clés de sol (2ème ligne) et de fa (4ème ligne).

Les candidats doivent adresser leur demande à :
M. le Chef de la Musique régionale de la FA TAC, 1ère Région Aérienne, Base Aérienne 102, 21032 Dijon - Cedex

La date du concours sera communiquée ultérieurement.

Pour le centre musical de Toucy

Tableau d'honneur des sociétés pour Toucy

Ont versé pour les travaux d'aménagement :

Harmonie Municipale de Vichy : 200 F

Harmonie de Rosny-sous-Bois : 100 F

DONS DES FEDERATIONS

Fédérations des Sociétés Musicales de l'Yonne 2.000 F

Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne 500 F

Fédération des Sociétés Musicales de Côte-d'Or ... 500 F

Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest 500 F

Fédération des Sociétés Musicales du Midi 150 F

Fédération des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne 100 F

Un macaron autocollant est mis en souscription au profit du Centre-Musical de Toucy. Tous les musiciens de nos sociétés auront à cœur d'apporter ainsi leur obole pour que cet établissement devienne une pépinière de chefs de musique et d'animateurs. Souscription minimum : 5 Francs.

Adresser les demandes à la Confédération par l'intermédiaire des Fédérations respectives.

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir ».

INGELBRECHT - BONNAL.

Que de fois le nom de ce maître a été cité dans cette chronique ! En effet, nous l'avons rencontré au cours de nombreuses créations qu'il a défendues et menées au succès en sa qualité de chef d'orchestre. Sa réputation internationale dans cette spécialité n'a pas manqué d'éclipser l'autre aspect de sa personnalité auquel il attachait, avec juste raison, beaucoup d'importance.

Tout prédisposait Désiré-Emile Ingelbrecht, né à Paris le 17 juin 1880, à la carrière musicale. Son père était artiste à l'Opéra et toute sa famille musicienne favorisa ses dons précoces. Si, plus tard, il sut mettre en valeur avec tant de finesse des chansons populaires, c'est qu'il les avait entendues chantées par sa maman quand il était enfant. Comment trouver un meilleur départ ?

On attendit que ses bras aient la longueur suffisante pour tenir un violon dont il joua fort bien puis il fit toutes ses études musicales au Conservatoire de Paris.

Afin de préparer son avenir de chef d'orchestre et de compositeur il étudia la technique de tous les instruments. Je dois préciser que cette sage précaution ne doit pas inciter à croire qu'un chef d'orchestre doit les pratiquer tous, ce qui est impossible, mais au moins connaître leurs possibilités, ce qui est indispensable.

Dans sa vingt-deuxième année il fut marqué par la première de Pelléas et Mélisande. Cet événement musical provoqua non seulement son admiration pour Claude Debussy mais aussi le désir de servir sa cause par des interprétations qui restent des modèles et qui heureusement sont gravées autant dans notre mémoire que sur de nombreux disques.

N'oublions pas aussi qu'il fut avec Marcel Chadeigne et Emile Vuillermoz, en 1911 l'un des plus

immédiats collaborateurs de Claude de France pour la création du Théâtre de Saint-Sébastien.
Ces considérations ne doivent pas faire oublier la diversité de ses interprétations au service des grands maîtres du passé. Il aimait le XVIIIème siècle, il aimait Wagner, il aimait tout simplement son art sans être le « spécialiste » d'un auteur.

Après avoir été longtemps à la tête de l'Opéra d'Alger où il laissa son empreinte, il dirigea l'Opéra-Comique et les grandes Associations parisiennes, notamment les concerts Pasdeloup permirent de l'admirer au pupitre, fin, précis, élégant, sobre et efficace dans ces gestes que l'on n'apprend pas mais qui témoignent de la race. A l'étranger il fit une très belle carrière. Nous ne pourrions jamais oublier que nous lui devons cette phalange modeste qu'est l'Orchestre National. Il eut fut le fondateur, le chef attiré qui le porta souvent au triomphe tant sur place que dans les déplacements à travers le Monde.

Chaque année nous avions la joie d'entendre une interprétation parfaite de Pelléas et Mélisande semblable à celle qu'il avait donnée à l'Opéra-Comique lorsqu'il en fut le directeur. On retrouvait en ces soirées l'idéal que trop d'exécutions hasardeuses auraient pu compromettre. Le souvenir de Messager était ainsi pieusement respecté et c'était là le but.

L'autorité de D.E. Ingelbrecht qui provoqua des critiques sur son caractère montre, avec le recul dans le temps, que sa sensibilité était toujours présente dans ses interprétations où le souci de la perfection dominait constamment.

La culture très étendue de ce musicien, la finesse de son esprit ont marqué ses œuvres peu abondantes mais particulièrement réussies.

Les cinq albums intitulés Nursery (1905-1911) pour piano à 2 ou 4 mains ont conquis les musiciens et les jeunes pianistes trouvant là des thèmes populaires non défigurés, comme il l'arrive parfois, mais au contraire rehaussés dans leur

(Suite page 3)

NOTULES MUSICALES

La mesure fait parfois oublier le véritable rythme d'une phrase musicale ; depuis toujours il y a eu des passages à 2 temps dans des mesures à 3 temps et vice versa ; cette conscience rythmique en facilite l'interprétation. Dans le 2ème Concerto pour piano de Brahms, à l'Allegro appassionata, la notation générale est à 3/4, la partie de piano est binaire (6/8) ; dans l'Andante chiffré (6/4) ; le thème est en 3/2. Dans le Messie de Haendel, l'air No 3 (contralto) est nettement en 6/8, mais dans l'accompagnement en doubles croches, la division très nette des doubles croches par trois introduit un rythme à 4 temps (12/16) dont l'interprétation n'est pas la même selon qu'on respecte l'une ou l'autre mesure. On trouverait facilement d'autres exemples dans la musique de la Renaissance, et même au-delà. Dans Chopin on trouve de tels effets ; il est à noter que les grands génies ont été, non seulement des créateurs de mélodies, d'harmonies, mais aussi d'excellents rythmicistes, ce qui donne à leurs œuvres une éternelle jeunesse.

C'est rendre un grand service aux élèves de solfège d'apprendre à déchiffrer avec les paroles ; ce n'est pas d'aujourd'hui que « solfège » n'est pas très réjouissant. Voici le texte d'un canon anonyme du 19ème siècle : « Pourquoi chanter comme cela. Toujours solfier et dire : fa sol la si do si la sol fa, C'est assomant n'trouvez-vous pas ? »

De la même époque, un canon de Chérubini : « Re re la si fa sol la. Cela m'ennuie, cela m'ennuie. Vous voulez qu'on solfie du matin jusqu'au soir. Croyez-moi c'est trop vouloir ». Il est évident que si l'on reprend en vocalisant un chant qui vient d'être solfié, on en sent très bien la différence. J'ai toujours été frappé du peu de gens qui regrettent de ne pas savoir lire la musique. Malgré les exemples de personnes ayant fait carrière musicale sans connaître le nom des notes, (les gitans jouent ainsi de la guitare) il reste évident que la technique musicale est indispensable, enrichissante et que tout le monde devrait la pratiquer.

(Suite page 3)

CHRONIQUE DES DISQUES

BACH

La Cantate « Herz und Mund und Tat und Leben » (No 147) pour la Visitation, allégre et tendre acte de foi, contient entre autres un chœur au-dessus duquel plane une claire trompette, air d'alto avec hautbois d'amour, air de soprano avec violon, air de ténor avec violoncelle, air d'alto avec hautbois, glorieux air de basse; chaque partie se termine par le rayonnant choral dit « Jésus que ma joie demeure ». Chez tous les chanteurs (Néerlandais): pureté et humilité de l'expression. L'orch. (Gorman Bachsoorten) assez carré dans le No 1, est par ailleurs très onctueux. Version sérieuse et fervente.

On aura la joie de découvrir la Cantate BWV 74 pour la Pentecôte, dont la musique est résolue et enthousiaste (Points culminants: chœurs à la dense polyphonie, air de soprano avec hautbois de caccia, exultant air d'alto).

Bonne transparence de la reproduction, complétée par passage impeccable.
PHILIPS 6500 386.

LES FILS BACH

Le 27ème Concerto de clavecin de K.P.E. — un dos 52 qu'il écrivit — respecte le plan vivadino et subit encore l'influence paternelle (1 - intrinsèquement optimiste, 2 — sicilienne d'une robuste élégance, 3 — énergique vivacito).

Quelle évolution avec le 16ème concerto de clavecin de J. Chr. qui s'écarte du style galant (1 — insolent, 2 — sur pizzicati) des cordes, le clavecin chantant, 3 — élégant et volubile).

Une extrême finesse définit le jeu de Goverts, suivi par l'Orch. de Ch. Thomas: grande rigueur dans la fère œuvre, beaucoup de charme dans la 2ème reproduction: beau relief. Présentation soignée et rationnelle.
ARION 38 199.

TARTINI: LE VIOLON

Ses concertos violon et cordes respectent les lois de structure vivadiennes, y compris l'équilibre interne des mouvements (alternance soli-tutti) dont certains portent des exergues ayant une inspiration secrètement passionnée. Ainal l'épisode médian du No 67 porte l'indication: « Misterio anima mia »: celui du No 125 « Lascia ch'io dica addio ». Parti du cœur, le No 2 est entièrement programmé (1 — « Torna, ritorna, e dolce mia speranza », 2 — « So mal saprà », 3 — « Il di senza splendore »).

L'ensemble « I Solisti veneti » comprend 8 violonistes sur 14 musiciens, d'où allègement des parties accompagnantes. A une impeccable mise au point technique s'ajoute un intense pouvoir émotionnel.

S'ajoute la plénitude d'un enregistrement de qualité.
ERATO STU 70 625.

CALDARA

La Cantate de Noël emploie 4 solistes (personnages allégoriques: Amour divin, Paix, Justice, Cœur humain) et des cordes. Le thème en est la recherche de la paix par le cœur, cette méditation dialoguée arguant de la divine Naisance.

La musique se situe à la jonction entre le baroque italien et le futur classicisme viennois. Après une entrée allégre et pastorale se succèdent réclatifs de style expressif et airs expansifs et décoratifs, que couronne une solennelle jubilation.

L'orch. de Württemberg (dir. Ewerhart) prodigue le meilleur charme, entourant des chanteurs aux voix séduisantes. La réalisation technique a fait l'objet de tous les soins désirables, depuis la captation jusqu'au passage.
VOX 35 655.

L'ORGUE

Les « Prélude, fugue et chaconne », « Prélude et Toccata » montrent que chez Buxtehude, une fantaisie généreuse fait bon ménage avec certaine rigueur prédisant Bach. De ce dernier, 4 « Chorals ». D'autre part: « Prélude et fugue » pleins de dignité de Bruckner, torrentueux « Prélude et fugue » de Lübeck, « Partita » empreinte de majesté et de tendresse de Bach, etc...

Scorgin et Winter se partagent l'excitation sur les orgues allemandes d'Altenbruch (enregistrement fine, juteuse, fluide) de Steinkirchen (plus poissant, volumineux) de Trebnitz-Lückow (capable de force non appuyée et de douceur non gracile).

Gravure concluante. Notices: renseignements sur les instruments utilisés, tableaux synoptique concernant les enregistrements.
HARMONIA MUNDI 925.

FLORISGE DE LA FLUTE A BEC

Succèsivement des flûtes de toute taille, chacune ayant flûtes et possibilités particulières.

Ainsi: le soprano dans une Suite animée et pittoresque de Corelli; fl. alto dans « Ballades variées de Corelli sur la « Folia », une agréable Sonate de Telemann, la Sonate au 3 No 1 de Lefflet, fl. de 6 fut ton plus haut que soprano dans une Fantaisie de Tele-

mann; la fl. de voix (un ton plus haut que ténor) dans la 4ème Suite de Deupart, un peu « précieuse ».

Veilhan démontre que la fl. à bec est capable d'autant de vélocité que de douceur; il affiche une virtuosité transcendante dans la Folia notamment. Basse réalisée au clavecin et à la viole du gambe. Les artistes, spécialisés dans musique et instruments anciens, offrent deux versions vivantes, d'une bonne musicalité. Reproduction claire.

C.B.S. 76 103.

GILLES

De ce Français (1668-1705) voici 3 Motets pour soli, chœur à 5 voix, a capella (seul le 1er compte un discret support instrumental: 2 bassons notamment); psaumes 108 (Puratum cor neum Deus) 122 (Laelatus sum) et 135 (Laudata nomen Domini). Ils louent Dieu et chantent sa puissance. La musique est empreinte d'une dignité assez austère.

Chanteurs solistes: beauté de timbre, simplicité de style; choristes: finesse et pureté. Ces versions, si elles sont un peu uniformes, ne manquent pas de musicalité. (Avignon, dir. Durand).

Reproduction dans un cadre intime. No. 10 détaillée (et panoramique).
ARION 38 186.

HAYDN: QUATUORS A CORDES

Les chefs-d'œuvre de l'Op. 54 furent écrits après la réception des Quatuors de Moz. Pensée concentrée; structure concise, assez elliptique même. Le No 1 (1 — vif, 2 — stupéfiantes modulations, 3 — menuet stylisé, 4 — vortigieux).

Le No 2: particulièrement intéressant (1 — non orthodoxe, 2 — reflet d'une pensée qu'une grave désolation affole et désordonne, 3 — douloureux, 4 — un bref presto s'inscrit entre 2 épisodes méditatifs). Le No 3 (1 — discret, 2 — large décoratif, 3 — menuet alerte, 4 — bref et onévé).

Chez les Juillard: énergie contrôlée, aussi éloignée de la moindre brusquerie que d'une mièvrerie qui eût été encore plus gênante. Grave, l'exécution ratifie la conception sérieuse et l'écriture savante. Réalisation: équilibre surveillé, espace clair, son moelleux.
C.B.S. 76 079.

HAYDN: NOCTURNES

Premier enregistrement intégral des 8 Nocturnes pour le Roi de Naples, pour diverses formations de chambre, où chaque instrument est soliste (certains utilisent la « lira organizzata, dont jouait ce souverain »).

Ce sont des divertissements de cour, genre sérénade. Ils s'épanchent en un grand jaillissement d'idées et, bien entendu, pétillent d'esprit.

Tous sont en 3 mouvements, sauf le 1er (précédé d'une marche supplémentaire) et le 4ème (finale perdu).

L'exécution nous vient du Japon. Soignée, elle a été préparée par un travail muscologiquement sérieux. Le style, léger et cantabile, respecte cependant certaine rusticité de quelques idées de facture populaire.

Transmission agréable, non pesante: elle effleure la gravure. Livraison en coffret de 2 d., avec notice expliquant la genèse des œuvres et établissant leur ordre chronologique d'origine.
B.A.M. LD 5815/6.

« L'ECOLE DU NORD »

Dénominateur commun: la nostalgie slave, bien qu'il y ait un Russe, un Finlandais, un Norvégien... et même un Anglais!

La violoniste A. Jodry et l'orch. de ch. Werner sont raisonnablement romantiques dans la Sérénade mélancolique, langoureusement triste, de Tchaïkovsky; font preuve de délicatesse et de sensibilité dans 2 Lieders de Grieg; d'esprit dans 3 Humoresques de Sibelius, caprices mélodico-rythmiques. On connaît moins le Concerto académico de Vaughan-Williams (1 — animé, 2 — lyrique perçant la brume, 3 — robuste et mordant).

Réalisation technique intime: en album-pochette (documentation illustrée).
ARION 38 208.

MAHLER

La 5ème Symphonie reste du domaine de la musique pure contrairement aux précédentes (1 — déplorant allant de l'accablement à la révolte, 2 — fougues prolongement du No 1, 3 — Intermède viennois, plus léger, 4 — le sommet expressif; sublime sérénité, 5 — malgré éléments fugés, à un ton populaire et oaisant).

A la tête de l'orch. de Monte Carlo, De Almeida obtient ampleur et continuité de l'architecture. Clarification de l'écriture. Il dramatise en violents contrastes les épisodes luttés du No 2, fait vibrer d'un lyrisme sobre et prenant le No 4.

Dans les Chants des enfants morts, cycle de 5 mélodies, la douleur poignant de la mère ne saurait être traduite avec plus de simplicité et de conviction que par le truchement de l'enveloppant et bouleversant mezzo Il. Rossel-Majda. Réalisation spacieuse, aérienne; bon relief. (2 d.)
CONCERT HALL SMS 2860/1.

RAVEL

Un peu négligé par le concert: l'« Enfant et les sortilèges ». Sur un texte de Colotto, la musique, d'une fraîcheur juvénile, respecte une prosodie naturelle stricto. Episodes humoristiques (le bonhomme arithmétique, etc...) et poétiques (dans le jardin: magie des étres et des choses) alternent; si bien que l'œuvre amuse et enchante, malgré un style nécessairement hétéroclite. Climat toujours suggéré ou scandé par l'orch., allé et transparent.

La distribution réunit une pléiade de chanteurs, qui, en général, savent surveiller leur diction (essentiel). A sa tête, le naïf soprano de F. Wend (l'enfant). Orch. Suisso Romando, souple et discret (Ansermet).

Rédédition soignée, économique.
DECCA 116 160.

FL. SCHMITT

Le Psaume XLVII constitue son dernier envoi de Rome. La puissante musculature est fixée sur une ossature solidement articulée. Œuvre de gloire dont le contrastant passage médian, lyrique et coloré, s'inspire du Cantique des cantiques. Conduisant l'orch. ORTF, Martinon lui confère une force et une grandeur, auxquelles s'oppose la douce et sensuelle traduction centrale.

Les mêmes utilisent une palette haute en couleurs pour peindre la Tragédie de Salomé, poème symphonique chorégraphique. Les sortilèges de la Mer morte, la magie de l'Orient antique, la volupté des danses de Salomé: tout est décrit d'une plume experte qui suggère à merveille toutes les péripéties de la légende. L'enregistrement, d'une dynamique large, s'accompagne d'une notice sur la carrière trop oubliée de Schmitt.

VOIX DE SON MAITRE C 068 — 12 166.

VARESE

Dans Amériques, il recherche des allèges isotoniques, une utilisation primordial du rythme et du dispositif sonore, un foisonnement ordonné, une géométrisation spatiale. Le réalisme ne lèse pas la sensibilité. Il emploie 120 musiciens, dont une vingtaine de percussionnistes qui aiment l'ensemble. Rien de descriptif; le titre, uniquement symbolique, évoque la découverte de nouveaux horizons. Ici sonores, à la tête de la Philharmonie O.R.T.F., Constant obtient la précision de la lecture, la pure qualité du son, l'objectivité du discours.

L'effectif est aussi important dans Arcana. La structure gravite autour d'éléments-pivots, et conduit à un périlleux magne L'œuvre, plus rude, s'accorde aucun répit. Ces versions relèvent chez le conducteur une philosophie où science et art s'interpénètrent et s'équilibrent pour construire un univers positif. Perspicacité de la transmission: relief et large dynamique.

ERATO STU 70 726.

HONEGGER: SYMPHONIES

La 2ème Symp. pour cordes révèle le pessimisme foncier de l'auteur (1 — un motif obstiné installe la gravité, qu'un martèlement rend passagèrement virulent, 2 — la tristesse confine à la désespérance; la désolation ne laisse place à aucune leur, 3 — très volontaire; éclaircissement final — avec la trompette).

Exécution musclée. H. Von Karajan obtient un bon équilibre des plans, les superpositions polyphoniques évoluent clairement et les agrégations harmoniques sonnent net.

La 3ème Symp. « Liturgique » veut symboliser la difficile place de l'homme face au mur qui lui oppose la vie moderne. Le Berliner Philharmoniker accorde une énergie farouche au violent « Dies irae », de la tendresse au « De profundis clamavis », longue méditation adoucie. Le finale « Dona nobis pacem » est à la fois résolu et suppliant. Cette version, loin de se désincarner, s'accorde aux éléments positifs.

Captation: largeur et profondeur d'un champ « désépalisé ». Usinage impeccable.
D.G.G. 2530 088.

GRFF

Les Carmina Burana (1937) constituent un oratorio profano basé sur l'enchaînement organisé de 25 textes bas-médiévaux. Il est confié à quelques solistes, des chœurs et un orch aux jeux de timbres chatoyants. L'auteur imprime sa personnalité forte et particulière à la musique, faite de formules mélodico-rythmiques obstinées et quasi intantatoires. (« Fortuna Impetratrix mundi envergere, « Primo vero », fraîcheur « In taberna »: trulent; « Cour d'amour » tendresse mélée de vigueur).

Soprano et baryton notamment sont sensationnels. S'y ajoutent la beauté des chœurs et la scintillement de l'orch. (Nordwestdeutscher Philh.) Exécution précise, colorée, séduisante.
L'enregistrement (en public) possède l'impédité, relief et présence.
E.M.I. (TRIANGLE) C 045-30 003.

DANIEL-LESUR

L'argument d'Andrea dal Sarto fut tiré par Muscat de l'histoire du peintre florentin; le compositeur, effectuant un montage à partir de ce texte, en fit un opéra néo-romantique, où l'orch., comme les personnages, chante avec une expression intense, à laquelle la forme est subordonnée. Daniel-Lesur est un humaniste; il écrit avec son cœur, bat-

nissant tout procédé, excluant tout système. Lyrique et dramatique, il traite le sujet avec fougue et sincérité.

Los « trio et ensemble » à la tension croissante, le « Lamento » intense, tragique « air de Cordani », la « mort d'Andrea », émergent des extraits retenus. A la tête de l'excellente distribution: Darguier, A. Esposito, Vanzo, Mare, etc... en cadras par les chœurs ORTF et suivis par l'orch. national, dir. Rosental.

Bonne et fidèle retransmission.
INEDITS ORTF 995 037.

CHOSTAKOVITCH

La Symp. No 13 (1962) avec basse et chœur d'h., est conçue par un compositeur non seulement russe, mais soviétique, écrivant pour le peuple, soviétisme à l'h. en scène. C'est l'œuvre d'un artiste socialiste engagé (« Babi-Yar » évoque le massacre des Juifs par les nazis, « L'Humour »: caustique, « Dans un magasin »: loue le courage de la f. russe, « Angoisses »: crâtes passées et futures, « Carrière »: acte de foi envers l'humanité).

Eisen, h. profonde, les puissants Chœurs, l'orch. de Moscou (dir. Kondrachine) qui manque légèrement de finesse, donnent une version d'une puissance dépouillée (1) d'une énergie farouche (2) d'une ferveur émouvante (3) avec inquiétude puis résolution (4) - espérance communicative, tantôt douce tantôt entraînée (5). Notice (insuffisante), traduction des textes chantés.
CHANT DU MONDE LDX 78 500.

« TROUBADOURS D'HIER, CHANSONS D'AUJOURD'HUI »

M. Pinchard a eu une excellente idée: permettre un rapprochement entre passé et présent. Pour celui-ci, il a retenu de délicates chansons d'amour et danses instrumentales des XV et XVIème, dont la distribution fait alterner fraîcheur et entraîn. Pour celui-ci, des chansons subtiles, humoristiques ou satiriques (Léo Ferré, etc...).

Le réalisateur a cherché moins à opposer les époques avec leurs différences de style, de syntaxe, qu'à accuser la continuité spirituelle et poétique. Le tact, la sensibilité de Herbillon (baryton) et le soutien raffiné de Pierrot (luth, puis guitare) se conjuguent bien.
D.M.O. 538.

MUSIQUE ETHNIQUE: INDE DU NORD

Le Sarangi — joué ici par un grand spécialiste de l'instrument, le Pandit Ram Narayan — est une sorte de violon compliqué, comportant des cordes en boyau, en métal, que le musicien touche avec le dos des ongles, et de nombreuses cordes vibrant par sympathie: Tambura et tabla l'accompagnent.

Le raga est un mode respectant un certain échelle et créant un climat particulier. Les 3 poétiques ragas présentés sur cette bonne gravure, dans lesquels le rythme va s'accéléralant, la tension croissant, donnent image fidèle de l'Inde mystique.
OCORA 69.

Roland CHAILLON.

ACTIVITES INTERNATIONALES

André Ameller, invité par le Gouvernement Soviétique, dirigera les orchestres de Moscou, Kharkhov, Erevan et Bakou.

Il sera en mars au Canada, en mai en Hongrie, en juin en Italie et Roumanie. En avril, il accompagnera ses élèves, dans le cadre des échanges internationaux, au Danemark et en Finlande.

En juillet et août, il participera au Séminaire de Tokyo et au XI^e Congrès International de l'ISME (International Society for Music Education à Perth (Australie).

Prix de Composition

PIERRE DE MONACO

Le Prix de Composition Musicale, organisé par la Fondation Prince Pierre de Monaco sera décerné pour la quinzième fois au printemps 1974 à Monte-Carlo, la date limite des envois étant fixée au 1er avril 1974.

Ce concours, doté d'un prix de 20.000 F français, sera réservé, en 1974, à des œuvres de Musique de chambre.

Des mentions pourront également être décernées.

L'œuvre ayant obtenu le « Prix de Composition Musicale Prince Pierre de Monaco » pourra être exécutée à Monaco au cours de l'année qui suivra la décision du jury.

Pour obtenir le règlement du concours et pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à:

M. le Secrétaire Général de la Fondation Prince Pierre de Monaco, Palais Princier, Monaco.

MUSICOTHERAPIE

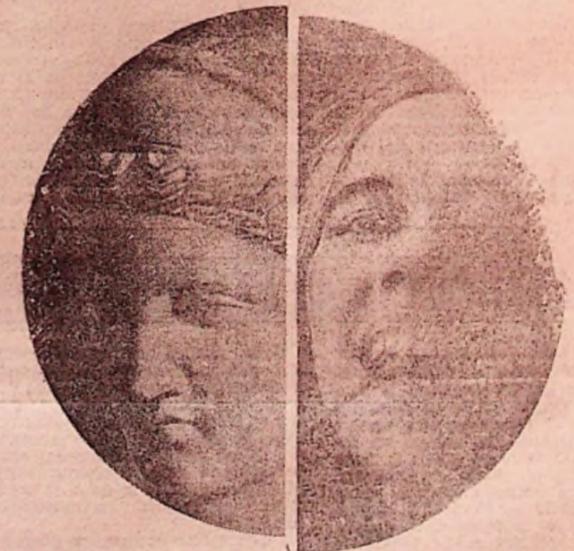
Précédemment vice-président, le Docteur Jean Chiffot, psychologue et psychanalyste, co-auteur du livre: la musicothérapie, vient de prendre la présidence de l'Association de recherches et d'applications des techniques psychomusicales. M. Jacques Jost devient vice-président honoraire.

Rappelons que Mme Daisy Fanjat assume les fonctions d'administrateur et secrétaire général de l'Association, et que Mme Edith Lecourt, vice-président, est déléguée pour la France au Comité Européen de Musicothérapie et chargée de la formation en France, en relation avec la commission interministérielle qui travaille au Ministère de l'Education Nationale, sur l'organisation de la musicothérapie en France.

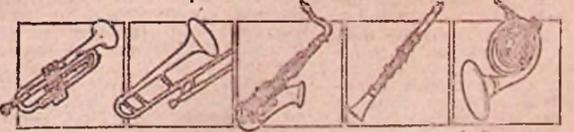
Il existe trois départements distincts au sein de l'Association, le département musicographique et techniques psychomusicales, le département éducation et pédagogie, et le département audio-analogue.

Pour tous renseignements: Dans Fanjat, 533-27-67, 14, rue des Frères-Morane, 75015 Paris.

ASSUREZ LES MEMBRES DE VOS SOCIETES A LA C.M.F.



classique — moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande
Selmer - 18 rue de la Fonderie - 75005 Paris - Tél. 43.20.25



LE COIN DES JEUNES

(Suite de la 1ère page)

pureté primitive par des harmonies subtiles. Les versions orchestrales ont étendu leur diffusion. Pour le piano notons aussi une suite intitulée *Petite Rossignol, Paysages, Dernières Nurseries* (1932), Pastourelle.

On dira peut-être que les Esquisses Antiques pour flûte et harpe sont imprégnées d'un parfum de mystère ? Et qu'importe ! Elles sont belles et bien sonnantes, pas trop difficiles... tout ce qu'il faut pour inciter les jeunes à s'y intéresser ainsi qu'à la Sonate (plus difficile) pour les mêmes instruments.

Connait-on la Sonate pour violon et piano, le Prélude et Saltarelle pour alto et piano, le Nocturne pour violoncelle et piano ? Connait-on le Quatuor à cordes, le Quintette en Ut mineur pour cordes et harpe, les Quatre Fanfares pour instruments à vent ?

« Ingel » (ainsi qu'on l'appelait familièrement) a aussi écrit de la musique vocale, des mélodies telles que *Par delà les fleuves taris, Au jardin de l'Infante, Vocalise-Etude ; des chœurs : La légende du grand Saint-Nicolas, Quatre chansons populaires à capella*. Avec orchestre, le *Cantique des créatures*, le remarquable *Requiem, Tant que Noël durera, Mougli* (d'après R. Kipling).

Les habitués de la Société Nationale purent apprécier des poèmes symphoniques tels que *Marines, Automne*. Pour le jour de la première neige au vieux Japon, *Rhapsodie de printemps*.

Pour le théâtre nous citerons la *Nuit vénitienne* (1908) qui attendit longtemps son entrée à l'Opéra-Comique ; *El Greco*, évocations symphoniques inspirées par les œuvres du peintre El Greco, telles que « *Vue de Tolède* » (l'orage) et par « *L'enterrement du comte d'Orgaz* » (cortège funèbre, Assomption). Ces évocations d'une couleur sombre furent représentées sous forme de ballet par les Ballets suédois au Théâtre des Champs-Élysées en 1920. Le *Diable dans le beffroi* fut monté en 1927 à l'Opéra. Debussy avait songé à ce conte d'Edgar Poe qui convenait sans doute mieux à la danse qu'à une partition lyrique.

On ne sera pas étonné de trouver dans l'œuvre de D.E. Ingelbrecht plusieurs occasions d'écrire des œuvres chorégraphiques puisque son épouse, la célèbre danseuse Carina Ari, fut aussi sa dévouée collaboratrice. Elle fut la dédicataire et l'interprète de Danse pour les oiseaux, La Métamorphose d'Ève, Rêve, La valse retrouvée, L'Album aux portraits, La Nursery.

Une opérlette, *Virage sur l'aile*, datée de 1947, prouve qu'un maître très sérieux et tellement spirituel sait aussi sourire.

Sauf omission, toujours possible, le *Chêne et le tilleul* opéra-ballet, complète ce paragraphe consacré à l'œuvre théâtrale.

D.E. Ingelbrecht a laissé aussi des écrits témoignants de cette haute culture et de cet esprit déjà soigné ici ; par exemple *Comment on ne doit pas interpréter Faust et Pelléas, Diabolus in musica, Mouvement contraire, Souvenirs d'un musicien, Claude Debussy* (en collaboration avec G. Ingelbrecht). Le chef d'orchestre parle au public.

Le 14 février 1965 un infarctus mettait fin à la carrière du dernier participant à ce que l'on a appelé « La révolution debussyste ». Il avait 85 ans mais, toujours dynamique et enthousiaste il était loin de paraître cet âge. Il aimait passer les plus beaux moments de l'année à Vézelay où il écrivit une grande partie de ses œuvres.

C'est à D.E. Ingelbrecht que je laisse le « mot de la fin » :

« Je ne suis pas de la race des inquiets ». Je trouve vain de chercher sans cesse dans toutes les directions. Qui peut se juger soi-même ? Et qui peut nous juger de nos contemporains ? C'est à la génération qui suit qu'il faut laisser ce soin. Je me contente de travailler comme un bon ouvrier. Je ne rejette rien systématiquement, pas plus du passé qu'au présent. Pourquoi s'ingérer à

**PALESTRINA, MONTEVERDI, CORELLI
HUMMEL, BACH, PEZEL, PURCELL, etc.**

**TRIOS, QUATUORS, QUINTETTES et autres formations
POUR CUIVRES**

Editions KING, U. S. A.

représentées par ALPHONSE LEDUC
175, rue Saint-Honoré, 75001 PARIS
Tél. : 260.62.47 — 260.48.61 — 260.65.26

Chez votre fournisseur ou chez nous, demandez notre catalogue KING, et venez consulter la musique.

Musique et pédagogie

Suite de la 1ère page.

Bien entendu, les programmes sont adaptés aux capacités d'assimilation des enfants. La durée du concert a également son importance. Elle n'excède pas en général une heure. En effet, au-delà, les enfants sont trop fatigués par l'effort de concentration.

Le programme comprend souvent des pièces déjà connues de l'enfant. Le plaisir qu'il prend à reconnaître un air contribue grandement à éveiller en lui le goût de l'écoute. Le spectacle est entrecoupé de courts textes de présentation permettant aux enfants de relâcher leur attention. Mais ce sont surtout les chansons entonnées en commun par le chœur et le public qui prolongent la communication entre la scène et la salle.

En matière d'opéra, on a fait également preuve d'initiative ces dernières années, à Berlin comme en province, en intégrant au programme des spectacles pour enfants. Ici, comme pour les pièces de théâtre il convient de tenir compte de l'âge des enfants, d'organiser des représentations différentes pour chaque groupe. De plus, l'opéra, en raison de sa longueur, de la concentration qu'il exige, est réservé aux enfants d'âge scolaire. Cette forme d'initiation musicale ne peut être organisée dans le cadre de l'école, elle est donc choisie par l'enfant librement. C'est pourquoi il n'est pas de règle d'aller à ces représentations avec une classe toute entière. On se contente d'y conduire les enfants qui en ont exprimé le désir.

Dans l'école d'enseignement général, on s'efforce de donner une place importante aux arts pour la formation de l'élève.

Ce contact avec les arts est plus ou moins étroit selon les écoles mais dans celles où il est intense l'éducation musicale y occupe une grande place. Des expériences originales sont actuellement en cours. Ainsi à Zeuthen, au sud de Berlin, le compositeur Paul Dessau donne des cours de musique à une classe, fait composer les enfants en groupe. A Berlin-Pankow, Ruth Zechlin dirige un cercle musical dans une école où les jeunes composent également. Ces deux exemples constituent certes encore des exceptions mais ils montrent bien quel est l'objectif recherché dans le cadre de l'éducation artistique donnée à la jeunesse : arriver à une compréhension plus vive et plus profonde des arts en les pratiquant soi-même d'une manière créatrice. Ils montrent également que les artistes ont compris quel pouvait être leur rôle aux côtés des pédagogues dans la formation musicale des enfants.

Les concerts pour adolescents et ceux donnés dans les écoles sont devenus aujourd'hui un élément permanent de la vie musicale. Là, comme dans le cadre de l'activité des cercles musicaux, un lien étroit subsiste entre l'école et la formation parascolaire. En R.D.A. un programme définit le contenu de l'enseignement de la musique dans les diverses classes. Il est donc facile aux musiciens de composer un concert en tenant compte des compositeurs et des œuvres abordés à l'école.

C'est pourquoi d'ailleurs, ces concerts sont destinés souvent aux élèves d'une classe bien déterminée (8ème, 10ème, 11ème ou 12ème classe). Cela présente un grand avantage : les jeunes spectateurs arrivent dans la salle de concert en possession d'un certain nombre de connaissances sur l'œuvre. De toute manière, un musicologue donne au jeune public, avant chaque œuvre, une brève explication de celle-ci. L'enseignant s'efforce de prolonger et d'approfondir la communication artistique du concert par un travail d'explication réalisé en classe.

Particulièrement intéressante nous semble l'évolution que connaissent depuis quelque temps l'opéra et les ballets pour enfants. Ici comme dans les autres domaines de la musique, l'objectif est d'initier les enfants à cette forme d'expression en mettant particulièrement l'accent sur les œuvres contemporaines. Tâche difficile s'il en est quand on pense que les artistes ne doivent pas se contenter de fournir un spectacle de haute qualité artistique mais tenir compte également de la spécificité du public.

Depuis quelques temps, l'Opéra comique de Berlin organise dans ce cadre, des « heures d'opéra » et des « heures de ballets » pour enfants. On y présente des scènes choisies d'opéra et de ballets, on explique, à l'aide de ces exemples, certaines formes et certaines lois du genre, on trace un tableau de l'évolution de ces arts et de leur situation actuelle. Le succès remporté jusqu'ici par ces représentations témoigne de l'intérêt que les enfants peuvent trouver à cette forme d'initiation musicale. Der-

NOTULES MUSICALES

Suite de la 1ère page

A l'occasion du tri-centenaire de l'Opéra de Paris, FRANCE-MUSIQUE, avait programmé une série d'émissions sous le titre « Que savons-nous de l'Opéra du 20ème siècle par Ivan Semenov » on nous a fait entendre des extraits d'œuvres créées à l'Opéra depuis 1900. Cette confrontation a été passionnante. Au début, œuvres de musiciens composant pour le public, avec un métier sûr et une expérience qui les libéraient de leur travail d'école. Puis, après la guerre de 14-18, les auteurs, pressés d'arriver, ont obtenu des débuts qui auraient dû être précédés de rodages, de la connaissance d'un métier qui ne s'apprend que par la pratique. On ne commence pas une carrière en débutant à l'Opéra ; ceci explique que peu d'œuvres sont restées au répertoire et l'on sent très bien, à travers ces œuvres, les qualités qui, mieux employées, auraient donné un succès mérité à leurs auteurs. Que de carrières musicales manquées, de promesses étouffées...

Dans le domaine de la chanson, de la musique légère, les paroles ont plus d'importance que la musique puisque le même air sert de support à des textes différents : la musique, en général vieillit moins que le texte, exemple : La Marseillaise. Si le P'tit Quinquin est assuré d'une longue vie, c'est parce que la berceuse a toujours existé et existera toujours. La Coupe Santo provençale évoque un événement vieux de plus d'un siècle, (Coupe ciselée offerte par les Catalans aux Provençaux en reconnaissance des services rendus) un jour viendra où cela sera oublié ou paraîtra aussi lointain que le Vase de Solissons, mais la musique reste valable et pourra toujours servir. Les paroles peuvent stabiliser la musique, mais pas toujours éternellement.

La flûte à bec connaît un grand succès actuellement et cela a déterminé l'édition de nombreux recueils pour lesquels on peut faire les mêmes observations que pour les œuvres chorales ; dans celles-ci il y en a de bonnes et de moins bonnes ; mauvais choix d'accords, méconnaissance de la mélodie etc... Nous retrouvons un peu cela dans certaines œuvres pour Flûtes à bec, surtout si le compositeur ne sait pas jouer de cet instrument. Une longue pratique de l'orchestration (Chef d'orchestre de disques, 3 années à l'O.R.T.F. comme orchestrateur) me fait vous dire mon désappointement de trouver, parmi les ouvrages d'Éducation Musicale actuelle, inspirés de l'enseignement ORTF, des fautes provenant de l'ignorance de certains professeurs en matière d'orchestration. Lire un, plusieurs traités d'orchestration n'est pas suffisant.

L'orchestration s'apprend par la pratique. (C'est en forgeant...). On peut être un excellent éducateur et un moins bon créateur ; il y a une dualité qui se rencontre rarement parfaite chez le même individu, mais la collaboration peut y apporter un remède ; j'ai lu ce vœu sur ce journal il y a quelques mois. Je parle en connaissance de cause dans cette asso-

ciation Educateur-Auteur puisque ma Méthode Élémentaire de Guitare (1) a été conçue musicalement par moi, mais réalisée grâce à un professeur chevronné qui m'a guidé et a très bien dosé la progression des exercices ; cela a été un élément de succès. Je crois de plus en plus au travail d'équipe.

Les chanteurs et les chanteuses de classe internationale, ne manquent jamais de faire une petite place aux chants populaires de leur pays. Avec vous souvent entendu les Français, les Françaises en faire autant ? Je pense qu'il y a une confusion dans le domaine des chants populaires en France, car on a l'habitude de parler d'un chant populaire breton, provençal, basque, etc... alors que tous ces chants sont français. Il en est ainsi pour tous les pays et de ce point de vue le folklore français est très riche. Il y a quand même un problème qui est le fait que les chants populaires étrangers sont chantés dans la langue nationale et non dans celles des provinces. On peut admettre que les chants populaires chantés dans les deux versions en facilitent la diffusion ; d'ailleurs on chante du Schumann, du Schubert en Allemand, mais aussi en Français et sans doute en d'autres langues...

La percussion, pour la danse, n'est pas une invention du Jazz ; les ménestriers en sabots, les danseurs en sabots avec parfois des grelots aux jambes proviennent qu'il n'y a pas que des maîtres de ballets pour marquer les temps auditivement. Le peuple a donc gardé cette façon pratique d'aider les danseurs ; on peut assurer que cela a toujours existé puisque les plus vieilles reproductions des danses représentent avec les danseurs l'orchestre, qui est parfois réduit à un simple battement de mains.

Voilà pour terminer quelques phrases à méditer : On ne s'abreuve qu'à sa source ; les noirs ont cru qu'ils pourraient s'élever parmi eux par la culture de la race blanche ; cela c'est avéré faux (entendu à l'O.R.T.F.). Ce n'est qu'à l'homme familiarisé avec la règle qu'il est permis quelquefois de la violer, parce que lui seul peut sentir qu'en pareil cas la règle n'a pu suffire ; Gbéty. Les acteurs se sentent plus à l'aise dans le voisinage du chef d'orchestre qui bat la mesure avec un énorme bâton dont il frappe le parquet, ce qui lui a valu le surnom de bucheon dans la bouche de ses contemporains. Car l'Opéra de Paris est le seul théâtre d'Europe où l'on bat la mesure sans la suivre, tandis que partout ailleurs on la suit sans la battre ; Rousseau. A propos de Wagner : Ce n'est pas la musique de l'avenir — ce qui ne veut rien dire — mais c'est la musique de tous les temps ; Gorges Bizet. J'aime mieux ce qui me touche que ce qui me surprend ; Couperin. La première condition de l'Art est l'Amour ; René Barjavel. La vraie musique est le langage du cœur ; J.-P. Rameau.

Par Georges AUBANEL

(1) Les Editions Ouvriers Paris.

CHAQUE MUSICIEN DOIT ACHETER UN MACARON C.M.F. AUTOCOLANT (pour le Centre Musical de Toucy)

nièrement l'Opéra comique a monté « Les trois gros », œuvre du compositeur soviétique Vladimir Rubín, mise en scène par Natalia Szaz, directrice du « Théâtre musical pour enfants » de Moscou.

Cette œuvre d'un intérêt réel n'a pourtant pas rencontré auprès des jeunes le succès qu'on pouvait attendre. Rubín a bien composé son opéra pour les enfants mais il n'a peut-être pas assez tenu compte de leur capacité d'assimilation. En tout cas, la fable elle-même est trop compliquée pour un public si jeune.

Par contre, le spectacle présenté dans ce même Opéra comique, il y a maintenant quelque temps, « Trois petits opéras pour enfants » tenait mieux compte des règles du genre et a atteint plus sûrement l'objectif qu'il s'était donné.

La meilleure expérience réalisée en ce domaine reste cependant l'opéra plein de charme de Joachim Gruner « L'enfant qui découvrit la forêt ». L'intervention des plantes et des animaux les plus divers, soulignée par une musique expressive et colorée avait beaucoup touché les enfants. Citons également « Le roi Gel » de la Hongroise Erzsébet Szoni, tout à fait dans l'esprit de Kodaly, qui a également enthousiasmé le jeune public.

Les jeunes garçons et filles du studio d'enfants de l'Opéra comique, formés et encadrés par des

maîtres de chant expérimentés, ont beaucoup contribué au succès de ces deux œuvres.

L'Opéra d'Etat s'est également tourné vers le public enfantin en intégrant à son répertoire deux adaptations pour la danse de « Pierre et le loup » de Prokofiev et les « Nouveaux habits de l'empereur » de Jean Françaix. La chorégraphie plastique et colorée de ces deux œuvres a énormément séduit les petits. En témoigne la qualité des œuvres réalisées dans le cadre d'un concours de dessins devant illustrer ces deux pièces. Dernièrement, l'Opéra d'Etat s'est adressé aux plus âgés, aux adolescents, avec le Singespel en un acte « Les deux pédagogues », composé par Mendelssohn à l'âge de douze ans. Rappelons que ces représentations ne constituent pas des événements exceptionnels mais font partie du répertoire de ces deux ensembles.

Ces quelques exemples nous permettent de voir de quelles manières on aborde en R.D.A. le problème de la formation musicale de la jeunesse. Ces efforts commencent à être couronnés de fruits ; durant ces dernières années le public des théâtres lyriques a considérablement augmenté, tout particulièrement en ce qui concerne la jeunesse.

Manfred SCHUBERT

LA DYSLEXIE ET LA MUSIQUE

Juillet 73 à Strasbourg

Conférence du professeur Willems donnée à Strasbourg sous les auspices de l'ADOPSED à la salle de la Table ronde de la Faculté des Lettres

NATURE PREMIERE

La nature de la dyslexie, et le terme même sont sujets à maintes discussions. Cependant, qu'il s'agisse de dyslexie ou de disorthographie, il s'agit d'un fait très simple : des lettres, des syllabes, des mots, ont été déplacés ou oubliés. Il y a donc eu une erreur, un manque de quelque chose. Ce quelque chose est, sans conteste, un manque d'ordre. Or, ce manque d'ordre est toujours, jusqu'à un certain point, un manque d'intelligence. Il s'agit, en général, d'intelligence analytique.

L'écriture et la lecture doivent devenir des actes abstraits ; actes de vie, actes équilibrés lorsqu'ils sont étayés par des acquis sensoriels et affectifs. Le concert doit être assuré. Notons aussi, avant d'aller plus loin, que l'écriture symbolise le langage et que le langage est de nature auditive. Voilà, pour la nature première, simple, évidente, de ce qu'on nomme la dyslexie.

Reste à voir, ensuite, et je dis bien : « en suite », les causes du manque d'ordre qui ont empêché le bon fonctionnement de l'intelligence, en ce qui concerne l'écriture et la lecture et, évidemment, le langage qui les précède. Ces causes peuvent être nombreuses. Il faut pouvoir les déceler afin d'être à même de porter remède selon les cas, ou même de prévenir la dyslexie. Il s'agit d'éléments humains parfois difficiles à préciser à cause des influences réciproques ou des intrications de plusieurs éléments. Et, la difficulté ne s'arrête pas là, puisqu'on peut aller jusqu'aux causes des causes, c'est-à-dire, les causes secondaires.

CAUSES

Voyons les causes principales. Partant des différents éléments humains : physiques, affectifs et mentaux, nous pouvons déceler de nombreuses causes.

Causes physiologiques
Hémorragie cérébrale.
Déficiences nerveuses, motrices, visuelles, auditives, tactiles.

Pour l'écriture, la motricité peut être liée au visuel.
Pour la lecture, l'audition entre en jeu, sans conteste.

Une mauvaise latéralisation peut être un obstacle.
Causes affectives

Le manque d'intérêt empêche les progrès, l'impatience provoque des précipitations et l'énervernement du désordre. Il est reconnu que l'affectivité est souvent développée anormalement chez le dyslexique, donc au détriment du mental et du sensoriel.

Causes mentales

L'arrération mentale empêche le passage du concret à l'abstrait, du sensoriel intuitif au mental.

La conscience du schéma corporel mal établie peut être en cause.

Mémoires

La mémoire motrice, sensorielle, affective ou mentale, peut être déficiente.

Les causes de la dyslexie peuvent donc être nombreuses, ce qui exige du professeur, une vue à la fois synthétique et analytique.

En présence de tant de causes directes, auxquelles il faudrait ajouter des causes secondaires, telles l'entourage de l'enfant, la nature parfois déficiente de son enseignement, le manque de climat psychologique favorable, on pourrait se sentir impuissant. Mais si le professeur a un avantage, d'une part, à approfondir les causes au point de vue analytique, il peut d'autre part contourner le problème en agissant globalement. Il faut qu'il soit vivant, souple, pratiquant empiriquement, en faisant maints essais. Une expérience intuitive lui permettra souvent d'obtenir le fonctionnement correct nécessaire à l'obtention de l'action juste que l'enfant n'arrivait pas à réaliser.

NATURE

De toutes les causes de dyslexie que nous avons énumérées, quelle serait la plus générale, la plus importante ?

Pour répondre à cette question, il faut tenir compte de deux points importants :

1. l'écriture est constituée de symboles de sons du langage ; elle est donc venue après le langage. C'est un phénomène universel ; (nous laissons naturellement de côté, en ce moment, l'imprimerie), est un acte moteur basé sur la vision ;
2. la lecture n'a sa valeur réelle que si elle restitue son origine auditive ; et c'est là un point capital. La lecture ne doit pas se faire uniquement cérébralement ; si elle n'est pas faite à haute voix, c'est l'audition intérieure qui doit se charger d'éta-

blir le lien entre les symboles écrits et l'origine sonore de ces symboles.

Or, la dyslexie consiste souvent, non dans l'imperfection motrice ou visuelle, mais dans l'imperfection auditive. C'est pour cela que beaucoup de spécialistes, tels Mme Borel-Maisonny ou M. Tomatis donnent à l'audition une place importante.

Mme Borel-Maisonny conseille de rééduquer la parole avant de faire lire ; elle dit aussi que la difficulté dans le domaine auditif existe au moins à un degré mineur dans tous les cas. M. Tomatis est plus catégorique encore lorsqu'il dit que le dyslexique se distingue par sa difficulté de se mettre en posture d'écoute. Cette posture d'écoute ne concerne pas seulement le domaine de l'audition qui différencie la nature des sons, mais aussi, ce qui a été moins mis en relief, la nature du rythme, car il existe une écoute rythmique. Le rythme répartit les syllabes, les mots et les phrases ; il aide au sens sémantique de l'écriture.

Notons en passant, qu'un enfant qui a appris, en même temps à écrire et à parler une langue (tel un petit Algérien adopté par une personne de langue française) risque fort d'être dyslexique. Normalement, le langage doit précéder l'écriture. Disons en passant que la poésie est faite pour être dite à haute voix et non lue cérébralement ; il est bien entendu qu'il peut y avoir une pensée poétique, et que celle-ci est de nature mentale, mais les alliterations et les assonances, ainsi que les accents, les nuances agogiques et dynamiques, doivent exister sonorement.

Comme le but de mon propos d'aujourd'hui est de mettre l'accent sur la valeur de la musique dans le traitement de la dyslexie je me sens d'autant mieux à l'aise après avoir dit la valeur de l'audition et du rythme.

MUSIQUE

Mais, nous voici devant un autre problème de la plus grande importance : de quelle musique faut-il parler en tant qu'éducateur ? Très peu de celle qu'on sous-entend couramment par ce terme, c'est-à-dire la musique existentielle : les instruments, les exécutions, les concerts, les disques, la radio. L'éducateur doit agir surtout, non par les morceaux de musique, mais par l'éducation musicale, basée sur la nature du son, du rythme, de la mélodie ; sur les ordonnances sonores, rythmiques, intellectuelles si nombreuses qu'on rencontre dans une éducation musicale bien faite ; c'est une face de la musique essentialiste, celle qui vient du dedans.

Nous ne rejetons pas le côté existentiel de la musique ; il s'imposera tout naturellement sous forme de motifs musicaux et dans l'audition de la musique par tous les moyens modernes de transmission. Mais, ce côté restera secondaire en regard de la pratique active par l'éducation musicale. Cette pratique trouvera sa place à tous degrés jusqu'à la virtuosité et la composition. D'autre part, elle n'exclut pas les cas les plus déshérités.

MUSICOTHERAPIE

Il existe, en effet, actuellement, des musicothérapies, assez diverses dans l'application.

La nôtre est une thérapie active basée sur la musique essentialiste. Elle peut être considérée comme le stade le plus avancé, le plus profond de l'éducation musicale.

Elle travaille avec le son, le rythme, la mélodie et l'harmonie, à la fois de façon globale, mais aussi analytique. Elle permet de faire un diagnostic basé sur la constatation de déficiences et de trouver le moyen pour obtenir un fonctionnement correct aboutissant aux résultats désirés.

Elle n'exclut aucun cas, mais demande de la part du professeur beaucoup de souplesse et, jusqu'à un certain point, l'identification du professeur avec l'être humain dont il doit s'occuper, peu importe de quel âge et peu importe le cas.

La base principale n'est donc ni la médecine, ni la psychologie courante, mais la connaissance aussi profonde que possible de l'essence des éléments constitutifs de la musique.

Cette musicothérapie a son aboutissement idéal dans l'improvisation et la composition. Malheureusement, beaucoup pratiquent la musique à l'envers du bon sens, sans faire appel à ses éléments vivifiants.

PREVENTION

Toute musique bien faite est prophylactique. L'art, disent les Anciens, est une catharsis. On peut

arriver par une bonne éducation musicale. Elle devrait commencer à l'école maternelle.

Malheureusement, peu d'éducateurs possèdent la musique sous son angle humain. Les autres agissent, en général, empiriquement, en utilisant des procédés, des formules, des trucs, appris de-ci de-là, sans bases psychologiques.

Evidemment, je vous ennuie dans un monde nouveau, inhabituel. Il faut l'approcher au début plus avec l'intuition qu'avec la conscience réfléchie.

INFLUENCE DE LA MUSIQUE

Pourquoi la musique peut-elle aider le dyslexique ou prévenir la dyslexie. Et quels sont les exercices à faire ?

L'audition
Nous avons déjà vu l'importance de l'audition dans le phénomène de la dyslexie. L'audition, l'écoute peut être très variable ; d'autant plus qu'elle comporte trois domaines très différents : l'écoute sensorielle (ouïr), l'écoute affective (écouter) et l'écoute mentale (entendre, comprendre ce qu'on entend). Il faudrait, en fait, trois termes distincts pour désigner les trois fonctions nerveuses.

Chez des êtres normalement constitués, il peut y avoir simultanément des fonctions auditives ; chez d'autres, moins développés, moins normaux, une fonction peut exclure les autres.

Le nerf auditif (nerf cochléaire), en quittant le limaçon où se produit le phénomène qu'on nomme « le son », passe par le bulbe (intermédiaire entre la moelle épinière et le cerveau), ensuite par le niveau diencéphalique pour aboutir finalement au cortex (partie grise du cerveau).

EXERCICES

Apprendre à écouter : matériel auditif — intérêt, attention, mémoire des sons ;

Mouvement sonore : flûte à coulisse, sirène, voix, xylophone ;
Mouvement du haut et du bas : peut aller jusqu'à 1/200 de ton.

Le son : fort et doux, long et court, haut et bas, timbres.

Le mélodica : sons, mélodie, gamme, accords, etc.

Les toupies sonores.
Différents objets sonores : diable, oiseau, coucou, etc.

Le rythme — Instruments à percussion

Battre le rythme, le tempo, le premier temps, la division ou la subdivision de chansons.

Les frappés : onomatopées, le choc sonore, fort et doux (cresc.), vite et lent (accélér.), long et court. Le nombre de coups, les alternances gauche-droite, les comptines.

Les marches, sauts, sautillés, et autres mouvements naturels.

Les chansons de 2 à 5 notes et d'intervalles

Evell de la musicalité.

Préparation aux intervalles, accords et noms de notes.

La gamme

Ordonnances des sons, des noms et des notes.

L'improvisation

Mélodique et rythmique dès le début.

La participation active dans tous les domaines.

CONCLUSION

La dyslexie est un domaine très complexe. Il faut l'aborder avant tout intuitivement en se basant sur l'expérience et en se référant de plus en plus à la nature profondément humaine de la musique.

Nous avons vu l'importance première de l'audition — même pour l'éducation générale.

Notus y ajoutons l'importance du rythme.

Nous ne parlons pas de théories préétablies, mais, constatons ce que le sujet ne peut pas faire, et cherchons à obtenir un fonctionnement nerveux aboutissant au résultat recherché.

Il faut donner une importance particulière à la prévention de la dyslexie, à partir des écoles maternelles. Mme Borel-Maisonny l'a relevé depuis longtemps.

Faut-il ajouter que l'amour de l'être humain est indispensable ; il est même la réelle clé. Nous y ajoutons l'amour et l'intérêt des lois de l'évolution qui nous permettent, dans n'importe quel cas, d'obtenir un pas en avant, si petit soit-il.

La réelle éducation est passionnante à n'importe quel degré, à condition de donner plus d'importance à la fonction correcte qu'au résultat extérieur qui, souvent, induit en erreur.

Nous pouvons dire — et c'est une autre face de la question : il faut rendre l'enfant intelligent, non par des raisonnements intellectuels

Une vieille chanson populaire allemande commence avec le texte :
O Strasbourg, ville merveilleuse...
C'est vrai ce qu'avait senti le poète il y a beaucoup d'années, car les mille facettes de Strasbourg peuvent séduire encore aujourd'hui ses nombreux visiteurs. Quand vous pensez à Strasbourg, vous vous imaginez sans doute la vieille ville avec sa cathédrale très connue, avec ses églises et ses tours pittoresques, ses palais, ses monuments historiques, ses musées, ses maisons prestigieuses en style alsacien ; on évoque toutes les époques de notre civilisation en remarquant tous les styles qui les caractérisent ici dans un site d'une harmonie exceptionnelle.

Quand vous pensez à Strasbourg, vous suivez certainement les vestiges de personnalités grandes et fameuses d'Europe, que ce soient les Rois de France, Mazarin, Marie-Antoinette, Frédéric II, les archevêques de Rohan, ou J.-W. von Goethe, Voltaire, J.-J. Rousseau, dont les activités se sont inscrites partout dans les témoignages spirituels.

Quand vous pensez à Strasbourg, vous vous figurez le rôle d'un carrefour important à la croisée de deux cultures européennes, jadis pomme de discorde, aujourd'hui terre de ralliement, avec les multiples aspects politiques, car la ville se vante d'être au centre du siège du Patrimoine européen depuis 1949, et, récemment, se sont établis le Palais des Droits de l'homme et un Centre international de jeunesse.

A juste titre, les responsables de notre association s'étaient décidés de tenir le Congrès 1973 dans les murs de cette belle ville. Une ville comme Strasbourg n'est-elle pas un miroir de la musique ? En pratiquant et en enseignant la musique, n'est-il pas nécessaire d'avoir la vue rétrospective dans le passé, d'avoir la conscience de résoudre tous les problèmes du présent en appliquant les expériences des sciences modernes et d'avoir enfin à l'esprit de préparer nos enfants à un avenir heureux et paisible ? Puisse la Cathédrale au bord du Rhin consacrer nos efforts, puisse une éducation musicale profonde, intégrée dans l'éducation générale, garantir le bonheur et la paix pour les jeunes, de même que pour les adultes dans le monde entier !

La conférence de l'Association internationale des professeurs de musique méthode Edgar Willems se déroulait comme une symphonie :

Introduction : elle débutait par une excursion aux environs de Strasbourg et la visite de l'Abbaye de Marmoutier, sous la conduite du professeur Marcel Thomann, président des Amis de l'orgue Silbermann de Marmoutier, suivie d'un concert d'orgue du professeur Marc Schaefer, du Conservatoire de Strasbourg, qui réalisait sur un instrument vraiment unique des œuvres de L.-N. Clément, G. Muffat, J.-G. Walther et J.-S. Bach. A Saverne, on avait l'occasion de faire connaissance de la bonne cuisine d'Alsace. Dans le parc du Château de Rohan, un jour très agréable se terminait par un spectacle historique « Son et Lumière », représenté avec la musique de Henry Tomasi (né le 17 août 1901 à Marseille).

1er mouvement : allegro vivace e giocoso. Les leçons pratiques de plusieurs groupes d'enfants nous ont donné beaucoup de joie, en même temps que surgissait de l'admiration et du ravissement. Il faut mentionner le travail parfait de M. Jacques Chapuis avec une classe de l'Ecole jurassienne et Conservatoire de musique de Delémont ainsi qu'avec des enfants du département de la Moselle. Soulignons que ce pédagogue est le meilleur propagateur et réalisateur des pensées de M. Edgar Willems. L'auditoire suivait également avec une très grande sympathie les représentations de Mme Maria Salonne Leal avec des enfants de la Fondation Gulbenkian de Lisbonne et de

(gros défaut des adultes, en général), mais en obtenant de lui l'acte juste, moteur, sensoriel, affectif ou mental.

S'identifier à l'enfant, à l'adulte à éduquer ou à rééduquer, grâce à l'amour, voilà l'attitude capitale et décisive. Rappelons encore, pour finir, que la musique dont nous parlons, n'est pas, à part exception, la musique existentielle, celle qui nous vient du dehors, mais la musique essentialiste qui est dans l'être humain et qui est même, nous disent les Anciens, l'harmonie universelle selon laquelle notre corps et notre être psychique sont formés, matériellement et spirituellement.

Cette idée, même non approfondie peut cependant nourrir notre idéal.

Edgar WILLEMS.

Mlle Ana Maria Ferrao qui présentait une classe d'enfants de 8 ans de l'Académie Sainte-Cécile de Lisbonne. Il fut évident que pour réaliser les idées philosophiques et psychologiques de la méthode Willems, il faut être un musicien parfait, très bien instruit et un pédagogue ouvert et apte, mais en même temps quelqu'un qui éprouve un grand amour des enfants et des hommes. Le domaine international fut enrichi encore par les apports des groupes du Conservatoire de Lausanne (Pierrette Pomascano), des cours de musique d'Hayanne et de Bousse (Madeleine Monfort et Bernard Scheyer), des enfants de l'Ecole maternelle « Jacques Sturm » de Strasbourg (Marie-Thérèse Verry), un groupe de Sarrebourg (Emma Hasslauer). Il trouva son apogée lorsque M. Chapuis et Mlle Ferrao travaillèrent avec une classe internationale, groupant des enfants français, portugais et suisses, démontrant tous les contenus d'une leçon exemplaire, réalisant l'idéal musical et humain.

2ème mouvement : grave — tranquillo e con spirito — molto espressivo. On ne peut pas croire que le fondateur de notre association, M. Willems, ait déjà 83 ans ! Quelle clarté de l'esprit, quelle éloquence, quel enthousiasme, quelle souplesse spirituelle, quel idéalisme — inimitable ce feu d'une âme aimant la nature, l'être humain et sa culture, se soumettant sous la grandeur du créateur et suivant les lois de la création, essayant de comprendre et de percer les mystères de la métaphysique. Lors de ses trois conférences, M. Willems a réussi à élargir encore sa vision et à nous faire participer à son monde cosmologique, existentiel et essentiel. Nous lui souhaitons de tout cœur une bonne santé et encore des activités abondantes partout.

3ème mouvement : scherzo internazionale - intermezzo in modo di variazioni. Des émanations nocturnes sur l'III rafraîchissaient les participants du congrès après les sessions de chaque jour. C'était nécessaire car nous étions fatigués par une température étouffante et une chaleur insupportable. Ceux, qui n'étaient pas encore trop fatigués, assistaient au spectacle « Son et Lumière » devant la cathédrale. D'autres se promenaient dans l'ombre des arbres du parc de l'Orangerie, tout en face de la Maison de l'Europe, où ils avaient l'occasion d'écouter des concerts de l'Orchestre philharmonique de Strasbourg. Quelques-uns visitaient les musées avec leurs richesses.

Finale : allegro assa. e molto espressivo - con fuoco. Un événement inoubliable était la réception à la mairie de Strasbourg dans la grande salle à côté de laquelle avait été ratifié le traité d'Europe en 1949. Après les salutations et les remerciements d'usage, on pouvait entendre la Chorale des étudiants de l'Université, placée sous la direction de J.-P. von Eller. C'était plus qu'un symbole : les jeunes chanteurs présentaient en grande perfection des œuvres françaises, allant du Moyen Age jusqu'aux temps modernes (Francis Poulenc), des chants populaires de différents pays, se terminant par le Lied Ich fahr dahin, composé par Joh. Brahms (XIXème siècle), mais déjà publié pour la première fois dans le Lothamer Liederbuch (1455-1460). Ainsi, le passé et le présent se rejoignent par la musique en nous ouvrant aux besoins de l'avenir !

Pour clore, je ne veux point omettre de dire un mot de reconnaissance à tous les responsables qui avaient très bien organisé ce congrès, particulièrement à M. Georges Fronsacq, président de l'ADOPSED, qui ouvrit le congrès avec chaleur et éloquence. J'aimerais également remercier Mme Marie-Thérèse Verry, qui s'est occupée de l'hébergement, ouvrant toujours en secret, sans faire de bruit, sans cesse polie et souriante. Je dis merci, sincèrement, à tous les participants qui nous ont donné beaucoup de signes d'amitié et qui ont fortifié le sentiment d'être en famille. Espérons que la méthode Willems se répande de plus en plus dans les peuples du monde grâce au rayonnement du Congrès de Strasbourg 1973.

WILHELM LEHR
Munich

N'oubliez pas
d'assurer
vos sociétés
à la C.M.F.

**BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
CHARLES PÉGUY
JANVIER - FÉVRIER 1974**

C'est à la Bibliothèque Nationale qu'il revient de clore l'année du centenaire de Charles Péguy en célébrant sa mémoire par la plus importante exposition qu'on lui ait jamais consacrée. De façon frappante, la brièveté de la vie de Péguy (1873-1914) contraste avec l'ampleur et la richesse de son œuvre. Afin de mettre en lumière une existence et une personnalité littéraire profondément originales, des témoignages significatifs de cette carrière ont été choisis notamment dans les Archives du Centre Charles Péguy d'Orléans, dans d'autres collections de province et de Paris, celles de la Bibliothèque Nationale en particulier. Ils permettront de découvrir l'activité intense d'un Péguy militant, journaliste, typographe, poète, philosophe, historien, critique littéraire et poète.

Dans cette exposition, l'accent est mis tout particulièrement sur la jeunesse de Péguy, qui n'a jamais été vraiment mise en lumière. Péguy est l'un des rares grands écrivains de ce temps qui sorte à la fois des milieux ouvriers et paysans pauvres : on verra les outils de rempailleuse de sa mère, les cahiers de l'école primaire, les souvenirs des instituteurs et de Boitard, le maréchal-ferrant socialiste, les carnets et les photos du lycée d'Orléans où Péguy put acquérir une solide formation classique.

Dans les années qui suivent, l'abondante illustration des événements contemporains rappelle que Péguy, sans attendre la fin de ses études, découvre que, pour lui, écriture et action sont indissociables. L'exposition évoque, par une abondante illustration tirée de la presse contemporaine, l'atmosphère politique dans laquelle il évolua. Le normalien studieux devient un militant socialiste et dreyfusard, bouillonnant de la « passion de la vérité et de la justice ». Dès cette époque, il élabore un idéal social qui dirigera toute son existence. La liberté, valeur essentielle l'inspire. Le comportement de Péguy et le conduit à fonder les Cahiers de la quinzaine qui reflètent les préoccupations politiques, sociales et intellectuelles de l'époque, tant par la qualité des collaborateurs, Jaurès, France, Bernard-Lazare, Romain Rolland, Suardès et tant d'autres que par les sujets : actualité politique, enseignement, lutte contre toutes les formes d'oppression. On verra ainsi le travail de rédacteur en chef accompli par Péguy et son apport personnel dans ces cahiers dont la simplicité d'aspect même est étonnante.

Les correspondances et les manuscrits réunis permettent de suivre l'évolution d'une œuvre à la fois profondément engagée dans l'action et secrètement approfondie vers une dimension philosophique et poétique. Dans les vitrines, on verra alterner les aveux de lassitude et de désespoir avec

les grands élan créateurs : les textes calligraphiés et soigneusement préparés pour l'impression succèdent aux feuillets surchargés d'additions fiévreuses. Les brouillons de poèmes font assister au jaillissement d'une expression poétique en grande partie déterminée par le retour à la foi catholique. L'exposition s'attache précisément à montrer les conversions successives, socialisme, puis catholicisme, qui ont attaché à Péguy tant de gens depuis plusieurs générations. Le pèlerinage des étudiants à Chartres en est le témoignage.

Comme le dit M. Dennery dans sa préface, c'est là « une œuvre que marque à la fois l'empreinte profonde du terroir et la trace indélébile des grandes polémiques sociales ». Par ce double enracinement, elle conserve une portée singulièrement actuelle ; c'est ce que montre cette exposition. La personnalité farouchement indépendante de l'écrivain, sa haine des compromissions, son refus des scléroses, sa vision critique des événements, en firent un novateur hardi dans de multiples domaines, en assurant à sa pensée une signification permanente.

Bibliothèque Nationale, 58, rue de Richelieu Paris-2ème
Tous les jours, dimanches et mardis compris, de 11 h. à 18 h.
Métro : Palais-Royal, Bourse, Quatre - Septembre, Richelieu Drouot.

Au obus 20, 29, 39, 48, 52, 85, 66, 67, 69, 74.
Droit d'entrée : 5 F. Demi-tarif 2,50 F. réservé aux membres du corps enseignant et aux étudiants.
Catalogue : 502 notices, 26 illustrations. En vente sur place ou par correspondance.

Visites de groupes scolaires et universitaires (20 personnes maximum) sur rendez-vous demandé par écrit ou par téléphone (742.02.51 poste 314). Gratuité accordée jusqu'à 13 h. 45 (heure d'entrée), demi-tarif après 13 h. 45. Pour les groupes culturels d'adultes, demi-tarif jusqu'à 13 h. 45 (demi-tarif après 13 h. 45).

Prochaines expositions
Douze ans d'enrichissements
1961 - 1973

monnaies, bijoux et ses antiques, manuscrits à peinture, portulans, estampes, partitions musicales, livres rares anciens et contemporains.

La Bibliothèque Nationale va exposer les plus belles pièces qu'elle a acquises ces douze dernières années.

ERNEST RENAN
La Bibliothèque Nationale s'apprête à célébrer la mémoire d'Ernest Renan, l'un des hommes qui contribuèrent au XIXème siècle à libéraliser la pensée. L'exposition évoquera son enfance bretonne, ses recherches sa mission de fouilles en Phénicie, la célèbre « Vie de Jésus » la famille et les grandes amitiés.
Communiqué

Consortium Musical - Editions Philipppo

24, boulevard Poissonnière — 75009-PARIS
Tél. : 824-89-24 — 246-52-22

DEUX NOUVELLES PUBLICATIONS :

LES PAGES LES PLUS ACCESSIBLES de Frédéric CHOPIN.

Textes authentiques choisis par Pierre AUCLERT Inspecteur Principal de l'Enseignement Musical.

- Prélude No 20
- Prélude No 4
- Prélude No 6
- Prélude No 15
- Nocturne No 11 — Opus 37, No 1
- Mazurka No 2 — Opus 6, No 2
- Mazurka No 14 — Opus 24, No 1
- Mazurka No 46 — Opus 67, No 4 (œuvre posthume)
- Mazurka No 6 — Opus 7, No 1
- Mazurka No 19 — Opus 30, No 2
- Valse No 10 — Opus 69, No 2 (œuvre posthume composée en 1829)
- Valse No 9 — Opus 69, No 1 (œuvre posthume composée en 1836)
- Valse No 12 — Opus 70, No 2 (œuvre posthume composée en 1843)
- Etude No 27

SUITE BAROQUE de Jean LANGLAIS, organiste du Grand Orgue de la Basilique Sainte-Clotilde à Paris.

- 7 Pièces pour Orgue :
- Plein Jeu
 - Trémolo en Taille
 - Dialogue
 - Flûtes
 - Dialogues entre le Hautbois, le Bourdon et le Nazard
 - Voix Humaine
 - Grand Jeu

ŒUVRES de Jean LANGLAIS :

- SEPT CHORALS pour Trompette (ou Flûte ou Hautbois) et Orgue (ou Piano ou Clavecin).
- TROIS MEDITATIONS SUR LA SAINTE TRINITE (Orgue).
- OFFRANDE A MARIE (6 Méditations pour Orgue) :
- Mater admirabilis
- Consolatrix afflictorum
- Regina Angelorum
- Regina Pacis
- Mater Christi
- Maria Mater Gratiae
- TROIS PARAPHRASES GREGORIENNES (Orgue) :
- Ave Maria, Ave Maris Stella
- Mors et Resurrectio
- Hymne d'Action de Grâce (Te Deum).
- 8 PIECES MODALES (Orgue).
- 24 PIECES pour Orgue (ou Harmonium) en 2 recueils.
- PIECE pour Trompette (ou Hautbois ou Flûte) et Orgue (ou Piano ou Clavecin).
- 3 POEMES EVANGELIQUES (Orgue) :
- L'Annonciation
- La Nativité
- Les Rameaux
- PREMIERE SYMPHONIE (Orgue).

Ces deux ouvrages sont traduits en anglais et le premier en allemand.

CONSERVATOIRE DE PARIS

Journal Officiel du 25 août 1973
Décret No 73-835 du 20 août 1973

portant création du diplôme d'études musicales supérieures du Conservatoire national supérieur de musique

Article premier. — Il est créé un diplôme d'études musicales supérieures délivré par le ministre des Affaires Culturelles, sur proposition du directeur du Conservatoire national supérieur de musique, aux étudiants justifiant des titres mentionnés à l'alinéa a) ou à l'alinéa b) ci-après :

- a) Baccalauréat de l'enseignement du second degré, ou un titre admis en équivalence, et trois prix du Conservatoire national supérieur de musique
- b) Diplôme universitaire de fin d'études du premier cycle, ou un titre admis en équivalence, et deux prix du Conservatoire national supérieur de musique

Article 2. — Un arrêté du ministre des Affaires Culturelles fixe les conditions dans lesquelles sont pris en compte les prix du Conservatoire national supérieur de musique et les titres admis en équivalence du baccalauréat ou du diplôme universitaire

Arrêté du 20 août 1973

Diplôme d'études musicales supérieures du Conservatoire national supérieur de musique

Article premier. — Le baccalauréat de l'enseignement du second degré mentionné à l'article 1er, alinéa a), du décret No 73-835 du 20 août 1973 peut être remplacé par le baccalauréat de technicien Musique ou un titre admis en équivalence soit en vertu de la réglementation nationale relative aux conditions d'inscription en première année du premier cycle de l'enseignement universitaire, soit par décision du ministre des Affaires Culturelles : dans le cas où le titre admis en équivalence est un prix du Conservatoire national supérieur de musique, ce prix ne peut être l'un des trois pris en compte au titre de l'alinéa susvisé

Ces trois derniers prix, et, éventuellement, le prix admis en équivalence du baccalauréat doivent répondre aux conditions fixées par l'article 3 ci-dessous.

Article 2. — Le diplôme de fin d'études du premier cycle mentionné à l'article 1er, alinéa b), du décret No 73-835 du 20 août 1973 est le diplôme d'études universitaires générales ou un titre

admis en équivalence soit en vertu de la réglementation nationale relative aux conditions d'inscription au deuxième cycle de l'enseignement universitaire, soit par décision du ministre des Affaires Culturelles ; dans le cas où le titre admis en équivalence est un prix du Conservatoire national supérieur de musique, ce prix ne peut être l'un des deux pris en compte au titre de l'alinéa b) susvisé.

Article 3. — Les conditions auxquelles doivent répondre les prix du Conservatoire national supérieur de musique retenus en vue de l'obtention du diplôme d'études musicales supérieures, y compris éventuellement le prix admis en équivalence du baccalauréat, sont les suivantes :

a) Ces prix doivent obligatoirement appartenir à deux au moins des catégories de disciplines suivantes :

- 1) Disciplines d'écriture : composition, fugue, contrepoint, harmonie ;
- 2) Disciplines d'érudition : analyse, esthétique, histoire de la musique, musicologie ;
- 3) Disciplines instrumentales ou vocales : orgue (section exécution ou improvisation), accompagnement au piano, direction d'orchestre, piano, harpe, clavecin, guitare, violon ou alto, violoncelle, contrebasse, flûte, hautbois, clarinette, saxophone, basson, cor, trompette ou cornet à pistons, trombone ou trombone basse ou tuba ou saxhorn, percussion, musique de chambre, chant, art lyrique, opéra et comédie musicale.

Toutefois, les étudiants titulaires à la fois d'un prix d'analyse, d'un prix d'esthétique, d'un prix d'histoire de la musique et d'un prix de musicologie ainsi que les étudiants titulaires à la fois d'un prix de composition, d'un prix de fugue, d'un prix de contrepoint et d'un prix d'harmonie sont dispensés de cette obligation.

b) Ne sont pas cumulables entre eux les prix obtenus dans les disciplines qui font partie d'un seul des groupes suivants :

- 1. Orgue (section Exécution) et orgue (section Improvisation) ;
- 2. Histoire de la musique et musicologie, sauf pour les étudiants visés au dernier alinéa du paragraphe a) du présent article ;
- 3. Violon et alto ;
- 4. Trompette et cornet ;
- 5. Trombone trombone basse, tuba et saxhorn.

TABLEAU des DECORATIONS DE LA C.M.F. Pour les Musiciens

Médaille d'Honneur de Bronze accordée aux musiciens comptant au moins 20 ans de service et 32 ans d'âge.

Médaille d'Honneur argentée accordée aux musiciens comptant 30 ans au moins, 30 ans de service et 42 ans d'âge.

Médaille d'Honneur dorée accordée aux musiciens comptant au moins 40 ans de service et 52 ans d'âge.

Médaille des Vétérans pour les musiciens âgés d'au moins 65 ans.

Médaille des Vétérans avec Etoile pour les musiciens âgés d'au moins 70 ans.

Médaille des Vétérans avec Palme pour les musiciens âgés d'au moins 75 ans.

(Contrairement à ce qui est annoncé dans le numéro précédent, c'est bien avec Etoile à 70 ans, avec Palme à 75 ans).

Pour les Chefs de Musique

Médaille d'Honneur de Direction en bronze, après 15 ans de direction effective.

Médaille d'Honneur de Direction, argentée, après 20 ans de direction effective.

Médaille d'Honneur de Direction dorée, après 25 ans de direction effective.

Pour les personnes, qui par leur action ont rendu des services notables à l'œuvre fédérale ou confédérale.

Médaille d'Honneur en bronze.
Médaille d'Honneur argentée.
Médaille d'Honneur dorée.

Pour les Sociétés

Plaque du Cinquantenaire.
Plaque du Centenaire.

Pour les uniformes

Barrettes pour remplacer la médaille de bronze.

Barrettes pour remplacer la médaille argentée.

Barrettes pour remplacer la médaille dorée.

Insignes C.M.F.

**CHEF DE MUSIQUE
ECUSSONS BRASSARDS
pour vos FANIONS
BRASSARDS**
Attributs brodés mains
métier suisse

**Les Brodeurs
REUNIS**
64, rue des Archives, PARIS-3
C.C.P 76132 Tél ARC 62-50
Se recommander au journal

**BUFFET
CRAMPON**

18-20 Passage du Grand Cerf, Paris 2^e - Tél. : 488.88.78

Saxophones
Clarinettes
Hautbois
Cors Anglais
Bassons
Flûtes

Manifestations 1974

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	CONCOURS	S'ADRESSER
15 mai 1974	MULHOUSE 68000 (Haut-Rhin)	Concours de Chant-Choral scolaire.	M. Alfred Moerlen, 8, chemin du Kleitonberg, 68100 Mulhouse.
19 mai 1974	VILLEFAGNAN (Charente)	Concours ouvert à toutes sociétés.	M. Guy Rouffaud, 16240 Villatagnan.
22 mai 1974	STRASBOURG 67000 (Bas-Rhin)	Concours de Chant-Choral scolaire.	M. Claude Hebling, 67300 Schiltigheim.
9 juin 1974	CHATEAUDUN (Eure-et-Loir)	Concours International de Musique organisé par la ville de Chateaudun pour fêter le 85ème anniversaire de l'Harmonie.	M. Férét, 28200 La Roche-Molécans.
15 et 16 juin 1974	VICHY (Allier)	Concours O.I.S.P.M. réservé aux harmonies (1 par nation) désignées par leur Fédération Nationale. Attribution de la Lyre d'Or de Vichy.	Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris-10ème.
16 juin 1974	LEZAY (Deux-Sèvres)	Concours National de Musique.	M. J. Dogorce, secrétaire de la fanfare, 79120-Lezay.
23 juin 1974	SAVERNE 67.700 (Bas-Rhin)	Concours National et International de Chant-Choral.	M. Albert Rauscher, 27, rue du Serpent, 67700 Saverne.
30 juin 1974	PALINGES 71430 (Saône-et-Loire)	Concours Interdépartemental réservé aux batteries et batteries-fanfars.	M. Beauchamp, directeur de la batterie-fanfare « l'Élan Palingçois », 71430 Palinges.
CONGRES			
17 mars 1974	LE HAVRE (Seine Mme)	Congrès de la Fédération Musicale de Normandie.	M. Claude Decugis, Directeur de l'He Municipal, 3, rue Gay-Lussac, 76600-Le Havre.
11 et 12 mai 1974	MULHOUSE 68000 (Haut-Rhin)	Congrès de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace.	M. R. Haberbusch, place du Printemps, 68100 Mulhouse.
9 juin 1974	BAUME-LES-DAMES 25110 (Doubs)	Congrès Fédéral Franche-Comté et Territoire de Belfort.	M. Gérard Scheid, mairie de Baume-lès-Dames, 25110.
FESTIVALS			
Mai ou septembre 1974	BEAUVAIS (Oise)	Festival de Musique.	M. le Directeur de l'École mun. de Musique agréée, 18, rue Villiers-de-l'Isle-Adam, 60000 Beauvais.
12 mai 1974	LUSIGNAN (Vienne)	Festival de Musique organisé par la Lyre Melusine.	M. Menneveau, président, rue Carnot, 86600 Lusignan.
12 mai 1974	ST-JULIEN-LES-METZ (Moselle)	Festival de Musique.	Société L'Avenir, 28, rue Georges-Hermann, 57000 St-Julien-lès-Metz.
12 mai 1974	BOIS D'AMONT - 39220 - Les Rousses (Jura)	80ème Anniversaire de l'Union Instrumentale.	M. G. Lacroix, Président, Bois d'Amont.
18 et 19 mai 1974	MOUTIERS (Savoie)	Festival départemental des Sociétés Musicales et Chorales. Epreuve de classement facultative.	M. Maurice Adam, président de l'U.D. de Savoie, 214, résidence « La Madeleine », Moutiers.
19 mai 1974	POUILLY S/CHARLIEU (Loire)	Festival de Musique	M. Roger Mondière, Allée des Clos Fleuries, 42720-Pouilly-sur-Charlieu.
19 mai 1974	MAREUIL-SUR-LAY (Vendée)	Rassemblement Juniors et Concert de l'Harmonie départementale de Vendée.	M. le Président de la Société musicale.
19 mai 1974	SAUJON 17600 (Charente-Marit.)	Festival de Musique organisé par l'Amicale Saujonaise et ses majorettes.	M. Pau Bureau, maire, 11, rue de Ribérou, 17600 Saujon.
19 mai 1974	COLMAR 68000 (Haut-Rhin)	Festival de la Jeunesse.	M. Joseph Muller, 93, du VieuxMühlbach, 68000 Colmar.
19 mai 1974	STE-COLOMBE (Seine-et-Marne)	Festival départemental des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne.	M. Jean Moreau, 11, rue Château-Jaillard, Septvilles-le-Bac, 77160 Provins.
25 et 26 mai 1974	PONT-SAINTE-MARIE (Aube)	Centenaire de la Fanfare - Grande fête musicale.	M. Roger Charlé, 1 bis, rue Traversière, 10000 Troyes (tél 72 23 00)
25 et 26 mai 1974	TALANGE (Moselle)	Festival de Musique.	M. André Couturier, secrétaire, 3, rue du Professeur-Einsten, 57300 Talange-Hagondange.
26 mai 1974	SAINTE-EMILION (Gironde)	Festival du Groupement des Sociétés Musicales du Libournais organisé par la Société Ste Cécile de Saint-Emilion.	M. Musset, président, 33330-Saint-Emilion.
26 mai 1974	METZ-VALLIERES (Moselle)	Festival de Musique.	M. Guy Henry, 7, rue de Colombey, 57000 Metz-Borny.
1er et 2 juin 1974	FAMECK (Moselle)	Festival de Musique et Majorettes.	Madame Lucie Laurent, présidente, 1, rue de Flandre, 57290 Fameck.
1er, 2, 3 juin 1974	METZ-SABLON (Moselle)	Festival International - Centenaire.	M. Gaston Pierrard, 8, rue des Robert, 57000 Metz-Sablou.
4 juin 1974	AUBETERRE (Charente)	Festival pour harmonie, batteries et majorettes.	M. Georges Baud, président de la Fanfare d'Aubeterre, 16390 Saint-Séverin.
2 et 3 juin 1974	CORNY-SUR-MOSELLE (Moselle)	Festival de Musique.	M. Roger Bertrand, président, 9, rue du Haut-Mont, 57680 Corny-sur-Moselle.
8 et 9 juin 1974	CHATEAU-SALINS (Moselle)	Festival de Musique.	M. Michel Alcaraz, secrétaire, 8, place Jeanne-d'Arc, 57170 Château-Salins.
8 et 9 juin 1974	MARANGE-SILVANGE (Moselle)	Festival de Musique.	M. René Cohen, président, 4, rue de la Fontaine, 57300 Marange-Silvange.
8-9 juin 1974	FOURCHAMBAULT 58600 (Nièvre)	Festival de Musique à l'occasion du Centenaire de l'Harmonie.	M. A. Vergnaud, président, 86900 St-Julien-l'Arç.
9 juin 1974	ST-JULIEN-L'ARS (Vienne)	Matinée, assemblée générale de l'Union Départementale; après-midi, Festival de Musique à l'occasion du Cinquantenaire de la Société « Les Enfants de Saint-Julien »	Mairie de Fourchambault (58600).
9 juin 1974	PELUSSIN (Loire)	Festival et Concours de Batteries	M. Jacques Bancel, Place des Croix, 42410-Pelussin.
9 juin 1974	LACAUNE-les-BAINS (Tarn)	Festival Départemental de Musique organisé par le « Réveil Lacaunais ».	M. Louis Maffre, 7, rue A. Cambou, 81230-Lacaune.
9 juin 1974	AUMETZ (Moselle)	Festival de Musique.	M. Louis Renne, 1, rue du Puits, 57710 Aumetz.
16 juin 1974	OCHARRA St CHAMOND (Loire)	Festival de Musique	M. Couchoud Auguste, 3, avenue Sadi-Carnot, 42400 - St-Chamond.
16 juin 1974	LANSARGUES (Hérault)	Festival International	M. Castan, Directeur de l'Union Musicale, Lansargues, 34130.
16 juin 1974	CHARLY-sur-MARNE (Aisne)	Festival Département de Musique	M. Fichelin D., Secrétaire Général N.-D De Liesse, Tél. 22.20.83.
16 juin 1974	FLORANGE (Moselle)	Concours de Musique - Festival.	M. Pierre Jacquet, 11, rue Neuve 57190 Florange.
16 juin 1974	MANOM (Moselle)	Festival de Musique - Cinquantenaire.	M. Gérard Bouge 10 route de Manom, 57100 Thionville.
16 juin 1974	ST-MICHEL-SUR-CHARENTE (Charente)	Festival pour toutes sociétés musicales et chorales.	M. Grétilat, 19, rue des Douhauds 16470 Saint-Michel-sur-Charente.
16 juin 1974	WOIPPY (Moselle)	Festival de Musique - Fête des Fraises.	M. Roger Bott, 12, rue des Frères, Metz-Devant-lès-Ponts (57000).
16 juin 1974	FLEURY-LES-AUBRAIS (Loiret)	Festival Fédéral organisé à l'occasion du centenaire de l'Harmonie Intercommunale de Fleury - Saran	M. Pagege George, secrétaire 260, rue des Marins, 45000 Orléans.
16 juin 1974	EXCIDEUIL (Dordogne)	Festival de Musique et de Majorettes de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne, organisé par la Société Sainte-Cécile d'Excideuil.	M. Van de Zande, maire d'Excideuil (24160).
16 juin 1974	REMIREMONT (Vosges)	Festival Fédéral départemental pour toutes sociétés fédérées des Vosges.	M. Maurice Monnillot, président Féd. des Vosges, Les Breuchottes, 88200 Remiremont.
22, 23, et 24 juin 74	CASTELNAUDARY (Aude)	Festival.	M. Célestin Collet, directeur Harmonie Sans-soucis mairie de (11400) Castelnaudary.
23 juin 1974	YUTZ (Moselle)	Union Saint-Joseph - Festival de Musique.	M. Jean-Marie Bogue, 13, rue de la Pépinière, 57110 Yutz.
23 juin 1974	METZ-DEVANT-LES-PONTS (Moselle)	Festival de Musique.	M. Pierre Brès, 19, rue de la Fontaine, Metz-Devant-lès-Ponts (57000).
23 juin 1974	ST-PIERRE-D'OLERON - 17310	Festival de Musique.	M. René Labbé, St-Pierre-d'Oleron (Char-Marit.).
28 et 30 juin 1974	FAREBERSVILLER (Moselle)	Festival de Musique.	M. le Maire de Farebersviller (57450).
30 juin 1974	METRICH (Moselle)	Festival de Musique.	M. Emile Deslandes, Ecole de Metrich, Koenigsmacker-Yutz (57110).
30 juin 1974	DISTROFF (Moselle)	Festival de Musique.	M. Joseph Krupp, 15, rue du Parc, 57134 Distroff.

CONCOURS D'EXCELLENCE 1973

Théorie musicale

QUESTIONS	REponses
1 - Combien faudrait-il de doubles croches en triollets pour compléter une mesure à 3/2 qui contient déjà une croche et une noire ?	1 - 27 doubles croches en triollets.
2 - Indiquer les notes qui composent l'accord de septième de dominante du ton de sol dièse mineur.	2 - Ré dièse, fa double dièse, la dièse, do dièse.
3 - Quels sont les tons voisins de ré bémol majeur ?	3 - Si b mineur, sol b majeur, mi b mineur, la b majeur, fa mineur.
4 - Quelle note devrait jouer un bugle pour être à l'unisson du do (3ème interligne) confié à un cor en fa ? Quelle opération doit-on faire pour cette transposition ?	4 - a) Fa (le do du cor = fa du bugle si b) b) lire en clé d'ut 2ème ligne.

Pour les Sociétés de Musique

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à Paris de trois jours

avec visite de Paris et de Versailles, en autocar avec guide, tour sur la Seine en Bateau-Mouche, hôtel et un repas par jour Possibilité d'organiser une soirée au théâtre, sur demande au prix de 129 francs (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements :

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

34 rue de Lisbonne PARIS-8ème Lic. 183 - Tél 522.83.37

STAGES 74

BOULOGNE-SUR-MER

MONITEURS

- du 1er au 7 juillet.
- du 8 au 14 juillet.

CHEFS DE MUSIQUE

et perfectionnement instrumental

du 15 au 27 juillet

(niveau minimum : cours supérieur)

Adresser les inscriptions à la Fédération des Sociétés Musicales du SUD-EST, 254, rue Vendôme 69003 Lyon, avant le 1er mai.

STAGE DE LA LOYERE

août - septembre

Adresser les inscriptions à la Fédération des Sociétés Musicales de SAONE-ET-LOIRE, M. MERILLE, 74, Cité Bel-Air - 71300 Montceau-les-Mines.

• Joindre les timbres-postes nécessaires ou les enveloppes affranchies lorsque la lettre demande une réponse, ou si elle doit être transmise.

• Dans les articles pour le Journal, ne pas allonger inutilement le texte. Abréger le plus possible en écrivant notamment M., Mme, Mlle, etc.

ACHETEZ

LE MACARON

AUTOCOLLANT

Paul Beuscher

23 à 29, boulevard Reaumarchais

PARIS-4ème — Tél. 278.09.03

Propose aux meilleures conditions tous les

instruments pour débutants ou professionnels

— A vent (bois cuivre)

— A percussion

— Accessoires

— Tenues de musiciens

— Equipements complets pour majorettes

— Musique imprimée méthodes etc

— Catalogues et devis gratuits sur demande —

Et... Si vous parlez Musique.

Dites toujours Paul BEUSCHER !

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 3 F la ligne des 32 lettres
signes ou intervalles + T.V.A. (20 %)

(Nous ne transmettons que les lettres avec enveloppe timbrée)

OFFRES D'EMPLOIS

OCCASIONS

■ Ville de FALAISE (Calvados) 10.000 habitants. Recrutement d'un Directeur pour l'Ecole de Musique en cours de création, chargé de la direction de la Musique Municipale. Emploi à temps complet. Adr. candidature et références à M. le Conseiller régional, Maire de FALAISE.

■ A VENDRE hautbois Buffet-Crampon. Ecr. sous No 116. tal) offre situation stable - gar.

■ Cherche Vibraphone occasion Ecr. M. BERQUE, 6, rue Albert-ler, 33120 - ARCACHON.

■ Vends Cor COURTOIS argenté à palettes ascend. Excell. état. Prix 2200 F. Ecr. M. CAZALET, 5, lace République, 64000 PAU.

■ A VENDRE basse-tuba COUESNON, 5 pistons, argentée, révisée par la Maison. Ecr. M. PIVETAUD Roland, Grande-Rue, 17250 Saint-Porchaire.

■ UNION MUSICALE FONTAINEBLEAU changeant d'uniformes, tient à la disposition de toute Société 45 costumes bon état pour un prix avantageux. Ecr. M. PEROLAT, Direct. 39, rue Marrier, 77300 FONTAINEBLEAU.

■ Vds COR D'HARMONIE COUESNON ni b remis à neuf par usine. Prix 800 F. Union Musicale 44, quai Moulin-de-Cage, 92390 VILLENEUVE-LA-GARENNE.

■ Harmonie et clique 45 ex. de mande Directeur. Nécess. formation saxhorns. Poss. emploi temps complet; direct. et cours école de musique et écoles primaires, si capacités. Adr. CV et prétentions: M. R. MORIN, 24, rue de la Tour, 51300 VITRY-LE-FRANÇOIS.

■ VILLE D'AUDRUICQ (Pas-de-Calais) (4.000 habitants) recherche cantonier pouvant assurer direction de la Musique Municipale. 80 exécutants et donner cours de Musique. Adr. candidature et réf. à M. le Maire. 62370 AUDRUICQ.

■ L'Harmonie - 1ère div. d'une agréable ville de Savoie, 18.000 hab. rech. musiciens amateurs jouant trombone, basses, contre-basse. Toute demande d'emploi, dans tous les corps de métier sera étudiée avec bienveillance. Possibilité logement. Ecr. M. Ed. CESARI, 15 rue Ripalle, 73200 ALBERTVILLE.

■ Ville de 50.000 hab. rech. gardien Police Municipale pouvant assurer ler bugle harmonie. Ecr. au journ. No III.

■ Société Musicale «La Fraternelle», Riom-ès-Montagnes (Cantal) offre situation stable - gardiennage à jeune couple dont le mari serait moniteur appointé de tambour. Urgent. Ecr. à M. A. BARBIER, RIOM-ès-MONTAGNES 15400.

DEMANDES D'EMPLOI

■ Jeune couple (29 et 25 ans) Homme 1er prix excellence conservatoire de piano clarinette et solfège. Femme 1er prix excellence conservatoire de danse. Cherche direction ou professeur dans Ecole de Musique. Temps complet. Egalement direction Harmonie formation d'élèves, etc... Ecr. au journal s/No 112 qui transm.

■ Musicien professionnel, 30 ans. prix conservatoire. rech. cours Ecole de Musique ou cours au sein d'une musique d'Harmonie conjointement avec direction. Ecrire journ. s/No 113.

■ Surveillant de travaux tit. 27 ans. Saxophoniste, cherche mutation pour dép. 72 ou 53 env. de St-Denis-Orques. Ecr. au journ. s/No 114 qui transmettra.

■ 1er Prix de Conservatoire National (hautbois et solfège) cherche poste dans Ecole de musique. Conservatoire ou établissements scolaires. Ecr. au journ. sous No 115.

Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc...
Saxophones

Dalmat

66, rte de Houdan, T. 477.03.35
78 - MANTES-LA-JOLIE
la Grande Marque Française

catalogue franco sur demande

DIVERS

■ Jeune orchestre d'Harmonie, très solide formation musicale, dont l'activité est hautement appréciée dans sa région, a été subitement privé de ses instruments. Pour sauver cet exceptionnel ensemble de jeunes et assurer son renouvellement, un appel est lancé à toutes les personnes, à toutes les organisations, à toutes les sociétés susceptibles de l'aider, soit financièrement, soit par des dons instrumentaux. A l'avance, remerciements aux amis qui feront acte de généreuse solidarité. S'adr. au journ. sous le No 110 qui transmettra.

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrit. F.P. LOUP, Roquefort-les-Pins, Alpes - Maritimes). Timbre réponse.

■ Cours particuliers de solfège, piano, guitare. Progrès rapides. Club des Auteurs, 167, rue du Temple, PARIS-3ème. Tél. 887.30.19.

■ Etes-vous des Auteurs - Compositeurs ? Le Club, 167, rue du Temple. PARIS-3ème, peut mettre la musique à vos textes, faire la partition de piano de vos mélodies, relevée d'après enregistrement sur minicassette ou bande magnétique.

■ GRAVURE DE DISQUES - REPIQUAGE 78 T. sur microfils - on bande magnétique avec correction de gravure. ENREGISTREMENT - PRESSAGE. Tél. 272.99.92 AUDITORIUM 2, 175, rue du Temple, PARIS - 75003.

DIVERS

■ Pupitre de poche pour harmonie et fanfare, primé concours Lépine, Paris, Mlle déposée, unique sur le marché européen, documents gratuits. Ets TAIMIOT, 36 - Argenton (Indre).

■ Nous avons le plaisir de vous annoncer la création d'une opérette lyrique composée par Mme Julia BATTINI, directrice musicale du Groupe «FIOR DI MACCHIA», membre de la Fédération des Sociétés Musicales des B.D.R. Cette opérette s'intitule «La Rose de Tamarka» (livret de M. Louis BOYER, musique de Mme Julia BATTINI) et sera créée le samedi 16 mars et le dimanche 17 mars à l'Opéra de DLION.

D'autre part, la phalange de chanteurs et musiciens de «Fior di Macchia» animée par sa dynamique directrice Mme Battini, a obtenu, en très peu de temps, des résultats fort appréciables. Son Ecole de Musique, n'existe que depuis 3 ans. Des concerts et des manifestations folkloriques, même à l'étranger, ont été marqués de la musicalité de Mme Battini. Une tournée de 11 jours en Allemagne Autriche et en Suisse, a permis à ce Groupe d'étaler son talent.

Nous engageons nos amis, à assister les 16 et 17 mars à l'Opéra de Dijon à la création de «La Rose de Tamarka», opérette lyrique en 3 actes, avec une distribution de choix et nous formons des vœux pour sa pleine réussite.

ASSUREZ VOS SOCIETES A LA C.M.F.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

AISNE

La Sainte-Cécile de l'Union Musicale de Château-Thierry

Dimanche après-midi, l'Union musicale donnait son concert d'automne.

Le froid viv n'inclut guère à quitter le coin du feu et pourtant le Palais des Sports, malgré sa taille, était presque comblé d'un public de tous les âges qui n'a ménagé ni ses applaudissements ni ses encouragements.

Le programme était riche et varié à souhait et devait permettre un examen critique de tous les éléments de notre Société municipale et des trois chorales qui s'étaient jointes à elle pour fêter dignement la Sainte-Cécile.

Tout d'abord, la Batterie-fanfare a été une révélation. Elle avait en l'an dernier une période de faiblesse qui a été surmontée, ses effectifs ont presque triplé et c'est une formation vigoureuse et précise qui, sous la direction de son chef, Gérard Carbonnel, a donné une nouvelle image de marque.

L'Harmonie avait choisi deux morceaux très difficiles: l'Ouverture de Guillaume Tell, de Rossini, demande beaucoup de précision, de légèreté, de rigueur et des solistes valables. De plus, c'est un morceau fort connu, entendu souvent à la radio, faisant l'objet de nombreux enregistrements permettant donc une comparaison avec toutes les formations de réputation nationale et même internationale.

Dure épreuve que l'Union Musicale a affrontée avec succès dans la rigueur rythmique et la précision du détail.

La «Symphonie du Nouveau Monde», de Dvorak, est hérissée de difficultés. D'une inspiration très romantique, elle demande au cours de son exécution, à la fois beaucoup de délicatesse, d'expression, de douceur, d'impétuosité et ce fut l'occasion pour les solistes de prouver leur virtuosité et pour la formation toute entière, son sens du rythme, son aisance et sa musicalité dans des pièces brèves, tantôt mélancoliques, tantôt joyeuses toujours avec bon goût et sans recherche d'effets outranciers.

Nous pouvons tirer de ce concert, trois conclusions très optimistes qui permettront d'oublier un peu les soucis et l'incertitude de notre temps:

Tout d'abord, l'Harmonie, les 3 chorales et les représentants de la jeune «Société des concerts» présents dans la salle, ont montré qu'il était toujours possible, quand on le voulait vraiment, de s'unir au lieu de se diviser, à la condition d'avoir foi en un idéal commun en l'occurrence: l'amour de la musique.

Ensuite, nos formations musicales locales ont prouvé s'il en était besoin, qu'elles pouvaient rivaliser sur pied d'égalité avec les autres formations départementales, régionales ou même nationales, ce qui, pour une petite ville comme la nôtre, prend l'allure d'une gageure.

Enfin, on n'a jamais vu autant de monde au Palais des Sports pour une manifestation culturelle.

La première partie se terminait par une intervention massive des trois chorales de la ville et de l'Harmonie dans une œuvre charmante de Lesieur, chef de l'Harmonie et directeur de l'école de musique d'Irison, bien connu des mélomanes de

la région. Cette intervention qui groupait environ 300 exécutants a été très appréciée d'abord par sa qualité et aussi, parce qu'elle est le signe de l'union qui existe entre les différentes sociétés musicales de notre ville.

La seconde partie du concert était consacrée à la musique dite légère et de variété qui n'est pas, quoi qu'on puisse en penser, un genre mineur, mais un moyen d'expression musicale différent.

La musique se porte donc bien en notre ville et c'est tant mieux! Déjà dans la matinée, des musiciens de l'Union Musicale avaient participé à la messe.

A 19 h. 30, le banquet officiel était présidé par M. Rossi, député-maire; Gravelin, M. Minard, Cholet, adjoints; Maudens, directeur de la chorale; Benou, directeur de la Manufacture Couesnon, et de M. Roger Thirault, secrétaire général de la C.M.F.

Au dessert, celui-ci dit sa joie de se retrouver dans l'ambiance sympathique de Château-Thierry, et qu'il avait tenu à marquer, par sa présence et malgré les intempéries, l'intérêt que la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne et même la C.M.F., prenait au développement de cette société.

Il félicita les jeunes sociétaires, nombreux, et leur demanda de continuer à pratiquer la musique, école de dévouement et de discipline, d'esthétique et d'amitié, ce qui est nécessaire dans la période matérialiste dans laquelle nous sommes plongés.

Il félicita tout particulièrement le directeur Jean Ravez et la municipalité, ainsi que son député-maire, M. Rossi, pour l'intérêt avec lequel ils ont bien voulu résoudre le problème musical dans leur ville.

Enfin, ce repas se termina par la remise de médailles, effectuée par le secrétaire général de la Confédération Musicale de France, et dont voici les heureux bénéficiaires.

Médailles de la Fédération de l'Aisne: MM. Gérard Carbonnel, Alain Couvreur, Jacques Tronchet, Roland Danve, Yves Houdrier.

Médailles de la C. M. F.: Mme Françoise Hanriot, MM. François Cochemé, J-Marie Poulette, Lucien Huet, Maurice Lefèvre, Roger Collin.

Les musiciens de N.-D. de Liesse ont fêté leur patronne

Comme chaque année, à la même époque, l'Harmonie Municipale de N.-D.-de-Liesse a fêté sa patronne, Sainte Cécile.

Dimanche matin, l'Harmonie défilait dans les rues pour se rendre à la Basilique où la messe fut célébrée par le Père Thomas assisté du Père Donsen.

Sous la baguette de leur chef, M. Pichelin, les musiciens interprétèrent: Gloire à Dieu, Intermezzo de l'Arlésienne, de Bizet; Tantum d'Amiens; Te Deum, de Charpentier. La Chorale de la Basilique, sous la direction du Père Donsen, prêta son aimable concours.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un vin d'honneur offert par la Municipalité fut servi à la mairie. Après un pas redoublé allégre, M. le maire prononça une courte allocution dans laquelle il félicita la phalange musicale pour sa bonne présentation. M. Thirault, directeur du Conservatoire de Laon, président artistique de la Fédération musicale de l'Aisne et secrétaire général de la Confédération musicale de France, prit alors la parole: il félicita chaleureusement M. Pichelin pour son dévouement à la cause de la musique. Le

Docteur Leslin, conseiller général, et M. Aumont, député, assurèrent l'harmonie de leur estime et de leur appui moral et financier.

A l'issue du vin d'honneur (et par un froid intense!), l'Harmonie défilait dans les rues de la Cité.

Un banquet réunit à l'Hôtel Saint-Nicolas, les personnalités, les musiciens et les membres honoraires de la société. A la fin du repas, le docteur Padovani, président de l'Harmonie, fit l'historique de la société et, vu son âge (20 ans), il la compara à une belle jeune fille; il remercia les personnalités présentes d'être venues, félicita tous les musiciens et remercia les musiciens de l'Harmonie de Laon d'être venus jouer avec l'Harmonie de Liesse et renforcer ainsi les liens d'amitié qui unissent les deux sociétés.

Me Augéix remercia les femmes de musiciens pour leur compréhension et «du petit sacrifice» auquel elles consentaient à chaque répétition et à chaque concert.

M. Allot, président de la Fédération départementale de musique, remercia M. Pichelin, directeur de l'Harmonie municipale, mais aussi secrétaire général de la Fédération départementale pour son dévouement et le travail fait tant à l'échelon local et départemental qu'à l'échelon national. Il ajouta que la place du président est autant, sinon plus, auprès des petites sociétés que des formations importantes et il termina par ces mots: «Dans ce monde troublé où nous vivons, le suis heureux de constater qu'il existe encore des hommes de bonne volonté et que les mots «amitié» et «fraternité» ne sont pas vides de sens!»

M. Roger Thirault prit de nouveau la parole et parla d'un projet d'ensemble départemental qui lui est cher depuis près de 13 ans.

Il forma le souhait d'une réunion des musiciens de Liesse, de Laon et de la région pour concrétiser cette collaboration. Se mieux connaître, c'est souvent mieux s'estimer.

Il remercia le maire de Liesse et sa municipalité des efforts faits pour la musique ainsi que M. Aumont, député, pour sa présence. Il s'attarda sur le cas de M. Pichelin, directeur d'école, qui a su adjoindre les devoirs de sa charge à un apostolat pour la musique. Le succès a couronné ses efforts. Il fut quelques mots de remerciements pour Mme Pichelin qui a collaboré au succès du concours international des jeunes pour les progrès réalisés.

M. Aumont, député, remercia le président de l'avoir hébergé et désigné: «Je suis heureux de voir que l'on puisse faire faire les identifications politiques, confessionnelles et autres pour se retrouver enfin dans un monde humain!»

Vers 18 h., tous se séparèrent, contents de cette belle journée.

CHAUNY

FETE DE SAINTE-CECILE

A 10 h. 30, en l'église Saint-Martin, grand-messe en musique. L'Harmonie, sous la direction de M. Lefebvre, exécutait «Lumière et Joie», messe en 4 numéros de Charles Jay, directeur du Conservatoire de musique d'Amiens.

Après la messe eut lieu la traditionnelle photographie de la société. Ensuite, l'Harmonie, accompagnée de tous ses invités, se rendait en musique au monument aux morts et à celui de la résistance. Défilé de gerbes, sonnerie aux morts, une minute de silence et «La Marseillaise», «Le Chant des Partisans».

La cérémonie officielle étant terminée, l'Harmonie se rendait en musique au restaurant où avait lieu le banquet traditionnel.

Celui-ci rassemblait 114 convives! Les musiciens et leurs familles, les invités officiels et les sympathisants. Chiffre record jamais atteint!

M. Mota avait tout particulièrement soigné le menu et tous les convives furent satisfaits de cet excellent repas.

Au dessert, M. Charbonnier, président de l'Harmonie, prenait la parole pour le discours traditionnel. Il regrettait l'absence de M. Bruion, conseiller général de l'Aisne et maire de Chauny, empêché par un deuil dans sa famille survenu le vendredi 30 novembre.

Il remercia toutes les personnalités qui avaient bien voulu honorer de leur présence cette fête de Sainte-Cécile.

M. Charbonnier rappela tous les services, sorties et concerts effectués par l'Harmonie en 1973.

Il félicita tous les musiciens et leur directeur pour leur excellent travail: souhaitait que 1974 soit aussi fructueux que 1973.

Il constatait, avec satisfaction les progrès constants réalisés par l'Harmonie et formait des vœux pour que cette progression se poursuive dans les années à venir sous la direction éclairée de M. Lefebvre.

Pour terminer, M. Charbonnier, regrettait l'absence de M. Thirault, directeur du Conservatoire et de l'Harmonie de Laon, président artistique de la Fédération musicale de l'Aisne et secrétaire de la Confédération musicale de France, retenu par d'autres obligations identiques dans le département, mais apporta son salut et ses vœux particuliers pour la bonne tenue musicale.

Il demandait à M. Loquenoux, représentant la Fédération musicale de l'Aisne, de prendre la parole.

M. Loquenoux remerciait le président et les membres de l'Harmonie de leur invitation. Disait tout son plaisir de se trouver à cette table.

Il se félicitait des excellents rapports existant entre Chauny et Terguier et souhaitait ardemment que cette amitié continue dans l'avenir.

M. Loquenoux, dans un style passionné, demandait à tous les musiciens présents de continuer à se dévouer pour la musique populaire, cet art si cher à tous.

Il terminait en adressant à M. Lefebvre, toutes ses félicitations pour l'excellent travail qu'il accomplissait dans ses fonctions de directeur et pour les résultats excellents obtenus.

Il constatant, avec une grande satisfaction, que 90 à 95 % de musiciens assistaient aux répétitions. La musique étant un travail d'équipe, cette participation importante permettait un travail sérieux et productif.

M. Lefebvre remerciait la Municipalité de l'aide financière consentie qui permettait à l'Harmonie de pouvoir travailler utilement. Il remerciait, également, Mme Bove, directrice de l'école de musique, pour l'appartenance de l'école de musique venant renforcer l'Harmonie.

Puis, M. Lefebvre adressait à M. Loqueux en ces termes :

« Mon cher ami, vous avez quitté la direction de l'Harmonie de Terguel et des Cheminots Réunis moi, heureusement, vous avez gardé la direction de la Lyre car M. Loqueux sans musique c'est un poisson sans eau ! Cela nous permettra de continuer nos excellents et affectueux rapports.

Pour terminer, M. Lefebvre félicitait M. Lopez, nouveau directeur de l'Harmonie de Terguel, succédant à M. Loqueux et souhaitait que les excellents rapports unissant les deux sociétés continuent sous sa direction.

Il remerciait M. Taillay, directeur de l'Harmonie de La Fère, et M. Hénel, directeur de l'Harmonie de Fagny, de leur précieuse concours et faisait part aux trois directeurs d'un projet qui lui tient à cœur : Réunir les 4 sociétés pour un programme commun. Cet ensemble pourrait réunir au moins 90 musiciens.

Un concert serait donné dans chacune des villes de Chauny, Fagny, La Fère et Terguel sous la direction du directeur de l'Harmonie de chaque ville.

MM. Lopez, Hénel et Taillay, très intéressés, sont d'accord pour discuter des possibilités de mener ce projet à exécution.

M. Rivore, vice-président du Comité des fêtes et représentant M. le maire de Chauny, dit toute sa satisfaction. Il remerciait tous les musiciens et leur directeur de leur travail et de leur excellente tenue lors des déplacements.

Il confirmait la décision de la Municipalité d'aider au maximum l'Harmonie municipale, à seule fin qu'elle continue de représenter dignement la ville de Chauny.

Après les discours, M. Loqueux, représentant la Fédération musicale de l'Aisne, remettait les diplômes et médailles à quatre musiciens de l'Harmonie : 1 médaille de vétérans, 1 médaille d'or pour 41 années, 2 médailles de bronze pour 27 et 21 années.

M. Lefebvre remettait les diplômes aux jeunes élèves ayant subi l'examen de la Fédération en 1973. A chaque diplôme était joint un disque de musique classique, ce qui fit infiniment plaisir aux jeunes musiciens.

Des cadeaux étaient ensuite remis à M. Lefebvre de la part de l'Harmonie et de la Batterie-fanfane. Celui-ci remerciait tous les musiciens de leur gentillesse et leur offrait, à son tour, un agrandissement de la photo de la Sainte-Cécile 1972. Ce qui fit plaisir à tous. Cette photo figurera en bonne place dans la salle de répétition de l'Harmonie.

La soirée se continuait dans la joie et une excellente ambiance et se terminait par une sauterie fort bien réussie.

ARDENNES

Novembre à la FMA

Si le mois a été dominé par les célébrations du 11 Novembre et de la Sainte-Cécile, il a été marqué aussi par quelques autres événements notables :

— une opération (inédite) « portes-ouvertes » à l'école de la Batterie-fanfane de l'H.M. de Charleville-Mézières, en vue de recruter de nouveaux éléments pour cette formation, le Conservatoire municipal de musique du chef-lieu comptant maintenant 500 élèves ;

— le brillant succès de François Lège (H.M. Vouziers) au concours d'excellence de la C.M.F. à Paris (compétition d'harmonie) ;

— un incendie devastateur d'instruments et de partitions dans la salle d'archives de l'H.M. de Fumay ;

— l'attribution de la médaille d'argent « Pour l'encouragement au bien » à M. Clément Hagot, directeur du Groupe musical « l'Indépendant » de Nouvion-sur-Meuse qui a participé à 28 défilés et 14 concerts en 1973 ;

— des concerts de gala de Grand-pré-Monthois (avec une partie pour Juniors avec « Martha », La Veuve Joyeuse », « La Valse des Palmiers », « Sang Viennois ») et de l'H.M. Rethel (œuvres de Coppé, Delmas, Miller, Strauss), de l'H.M. de Vouziers (avec « La Valse de l'Empereur », « La Colonne de Mini-Pinson... ») et le groupe de majorettes costumées).

Ces concerts ont été donnés surtout à l'occasion de la commémoration de l'Armistice du 11-11-1918 où toutes les sociétés ont participé en force et en nombre, avec, à Carignan, l'exécution du « Réve Masqué », très appréciée en accompagnement de 70 chanteurs des classes des 3ème et de femme du CES, avec en cadencement par la batterie-fanfane des « Enfants d'Yvois ».

C'est avec cette société — qui a été très agréablement surprise (dit) par l'exécution de 4 œuvres de L. Delbecq, Haydn, Bizet et Beethoven à l'église, que le président Dauchy a passé la Sainte-Cécile, vu la proximité de sa ville natale de Marqui (dont 5 pilliers renforcés « Les 5 d'Y ») et l'activité du secrétaire sous-directeur local, vice-président de la FMA, J. Harbator, dont le directeur (M. Alexandre) a reçu, ce jour-là, la médaille d'honneur de bronze de la Jeunesse et des Sports.

Partout, la Sainte-Cécile a été célébrée avec éclat, sans oublier les directeurs disparus : R. Boguin, par « La Mouzonnaise » et « Les Amis Réunis » de Muno (B) maintenant dirigés par le chef mouzonnaise Hodier : C. Billard, par « L'Eveil », de Signy-l'Abbaye, comme du président Thomé, par l'H.M. de Revel.

En dépit des difficultés de recrutement d'élèves et de fanfaristes (ou notamment la multiplication des sociétés sportives), des problèmes d'effectifs aux sorties (signalés par le vice-président Elhet, à Nouzonville), les sociétés ont eu fière allure aux défilés et agréable prestation aux offices religieux. Signations la « Marche de Sigurd Jorsalfar » à Clivet (avec JS Bach et Bizet) ;

les abades de l'H. de Fromelennes ; la messe et le repas du samedi soir des « Deux-Vieux » (avec le nouveau trésorier de la FMA, M. Leroux) ; la présence du vétérans Emile Coppée (87 ans de musique) à Haibes ; la soupe à l'oknon et la sauterie de l'H.M. de Fumay ; l'édition d'un « calendrier du cinquantenaire » par la « Fanfare de Rocroi » ; l'entente entre Neufmaul et Nouzonville (« Tannhauser », « Pavane pour une Infante défunte », Final de « Water-music ») ; la fraternité de « La Lyre Républicaine » des Mazures et des H. de Renivez et de Rimoyne pour cette journée — avec 2 messes — ;

« l'entraîné » mis pour les jeunes au vin d'honneur de Deville ; les défilés de l'H.M. de Sedan avec 4 adjoints au maire (en dent de son père) ; le copieux programme établi sur une « emme » de l'H.M. de Vouziers ; le défilé-marathon matinal de « l'Indépendant » de Nouvion-sur-Meuse ; l'impeccable prestation de l'H.M. de Rethel sur la photo de groupe ; la présence de nos amis Pournier et Mlle Guillemain à la Sainte-Cécile de l'Harmonie... Sainte-Cécile du chef-lieu.

Dans un domaine proche du nôtre, un effort a été tenté cette saison par la FSCF pour la rénovation des batteries-fanfanes par la création d'une « Commission départementale des Batteries-Fanfanes des Ardennes » dont font partie les chefs des batteries de l'A.M. de Charleville-Mézières, de l'H. SNCF de cette même ville et à laquelle celui de Carignan a apporté aussi son concours.

D'ailleurs, plusieurs résurrections de ces formations sont à signaler : à Valenciennes-Bois, à Raucourt (sapeurs-pompier) et à Beaumont-en-Ardenne, deux villes dont l'harmonie et fanfare s'étaient dissoutes naguère, tandis que celles de Douzy, de Château-Portier et d'Atigny notamment semblent suivre les traces de celles de Monthois, de Lailfou et de Signy-l'Abbaye (qui cherche un chef).

D'ailleurs, plusieurs résurrections de ces formations sont à signaler : à Valenciennes-Bois, à Raucourt (sapeurs-pompier) et à Beaumont-en-Ardenne, deux villes dont l'harmonie et fanfare s'étaient dissoutes naguère, tandis que celles de Douzy, de Château-Portier et d'Atigny notamment semblent suivre les traces de celles de Monthois, de Lailfou et de Signy-l'Abbaye (qui cherche un chef).

BOUCHES-DU-RHON

Harmonie des Cheminots S.N.C.F. de Marseille

Médailles et diplômes obtenus par les musiciens en 1973, décorés pour la Sainte-Cécile :

— Médaille de la Confédération Musicale de France :

MM. Mordoff Henri, médaille de direction (bronze) ; Badie Francis, médaille de vétérans ; Di Mattia Baptistin, médaille de vétérans ; Massel Narcisse, médaille de vétérans ; Pricu Auguste, médaille de vétérans ; Cattanea Charles, médaille d'or ; Cadene Fernand, médaille d'or ; Guaita Marcel, médaille d'or ; Benalch Elle, médaille d'argent.

— Médaille de la Fédération Musicale des BDR :

Mlle Razotto Josiane, MM. Callea Serge, Lillamand Jean-Luc, Poulet Christian, Polomen Bernard, Rodriguez Jean-Louis, Batis Alain, Tiquet Didier.

— Diplôme de l'Union Artistique Intellectuelle Cheminots Français :

MM. Brun Gabriel, Truffier Alexandre.

— Médaille du Conseil général :

MM. Tremelat Victor, Soulerot Jean, Gardel Gabriel, Jannone Charles, Amendola Louis, Cauia Prot René.

— Paquette ville de Marseille :

Mlle Spiteri Chantal, MM. Ortin Christian, Bitose Yves, Morand Philippe.

— Breloque Conseil général :

Miles Gagno Sylvie, Azoulal Marie-José, Rodriguez Chantal M. Diradourian Bernard.

— Bons de Caisse d'Épargne offerts par la Caisse d'Épargne des BDR :

Miles Guaita Catherine, Crespi Hélène, Roubi Annie, Patrice Isabelle, MM. Polomen Bernard, Formosa Marcel, Callea Serge, Ortin Yves, Fabrian Alain, Garcia Eric, Bottela Serge, Guigay Joël.

Fête de la Sainte-Cécile à Saint-Rémy-de-Provence

La Lyre Saint-Remoise a été la Sainte-Cécile le 2 décembre 1973. La manifestation se déroula en présence de M. Clément Amalbert, président de la Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône, et débuta par un concert donné à l'église paroissiale durant la messe à 9 h. 30.

Au programme : La Symphonie Inachevée (1ère partie), F. Schubert (arr. Andrieu) ; Adagio, Albinoni ; Le Calife de Bagdad (ouverture), Boieldieu (arr. Ferand).

Après le concert, la Lyre Saint-Remoise se rendit à l'Hôtel de Ville où elle fut reçue par M. Henri Richaud, maire et conseiller général, entouré de son conseil municipal :

une vibrante Marsillaise suivie d'une marche salua les édiles.

Puis, une gerbe fut déposée au monument aux morts de la place de la République avec tout le cérémonial habituel.

Ensuite, la Lyre Saint-Remoise offrit un apéritif d'honneur à tous ses invités et à ses membres, au café Riché qui fut, autrefois, le siège de la société.

M. Richaud, maire et conseiller général, dans une allocution, remercia la société pour l'activité qu'elle déploie à chaque saison estivale et touristique, à l'occasion des concerts d'été donnés sur la place Favler et sur la place de la Mairie, lesquels sont suivis et écoutés par un public toujours plus nombreux chaque année. Il promit, également, toute l'aide qu'il serait possible d'accorder au fonctionnement de notre école de musique et classes d'instruments, afin que beaucoup de jeunes viennent assurer la relève de nos musiciens âgés et disparus.

Étant pris par des engagements antérieurs ce jour-là, M. le maire nous exprima tous ses regrets de ne pouvoir assister à notre banquet où il délègue son adjoint, M. Almé Blanc, qui est également notre ami puisque musicien à la Lyre Saint-Remoise.

A la fin de ces agapes, prirent tour à tour la parole, le président Joseph Barriol, MM. Clément Amalbert, Almé Blanc, adjoint, et Fran. cols Pinon, délégué fédéral des sociétés du Nord du département.

Tout le monde se retira satisfait et enchanté de cette belle journée en disant : « A l'an que ven ; se sian pas mal, seguen pas meus » - A l'an prochain ; si nous ne sommes pas plus nombreux, ne le soyons pas moins).

La Sainte-Cécile à la Musique Municipale de La Ciotat

La Sainte-Cécile a été célébrée, en la ville de La Ciotat, le dimanche 25 novembre dernier.

A cette occasion, un concert de belle qualité a été donné devant une assistance nombreuse et attentive. Sous l'habile direction de son chef, M. Canavesio, furent entendus les morceaux suivants :

« Concertino pour trompette », de A. Canavesio, avec en soliste, M. Djemousshan, professeur au Conservatoire de notre ville ; « Deux Premiers Mouvements » du concerto pour cor, de Mozart, par M. Gérard Bernard, élève du Conservatoire de Marseille ; « Le Ballet de Faust », extrait de l'Opéra de Gounod.

Après des applaudissements nourris, la formation jazz, sous la direction de M. A. Moreni, se produisit et mit en valeur les rythmes nouveaux. La jeunesse a applaudi plus longuement cette musique qu'elle comprend mieux.

Ensuite eut lieu la remise des récompenses, cérémonie habituelle qui consacre le travail et le dévouement des musiciens pendant de nombreuses années.

Tout d'abord, le jeune Jean-Marie Protobas a reçu de M. le maire, son diplôme mérité aux examens fédéraux. Il y est mentionné une 1ère mention de trompette et une 3ème mention de solfège en cours moyen. A ce diplôme était joint un cadeau-épargne de 50 F offert par la Caisse d'Épargne des B.D.U.R.

M. le maire, en remerciement de son dévouement à sa musique, recut de M. Canavesio, un superbe Santon d'art d'Aubagne.

M. Debucker et Mme Canavesio recevaient, chacun, la médaille de la ville de La Ciotat, le premier pour son assiduité aux répétitions (il habite Marseille) et la seconde pour la part de travail qu'elle prend en aidant son époux, dans la bonne marche de la société.

Puis la Musique municipale se fit à nouveau entendre dans des œuvres signées : Strauss, Mozart, J. Bock.

Les nouveaux applaudissements, à l'adresse des musiciens, des solistes et de leur chef sont le témoignage de la satisfaction générale.

Out assisté, en outre, à cette audition, M. Graille et Mme M. Fayet, président et Mme M. G. Sicard, président de la Société des Amis des Arts d'Aubagne, MM. les adjoints Mauric et Bellier, M. Boutell, ex-cors de la Garde Républicaine, plusieurs membres du Conseil municipal, M. Simon, directeur du Conservatoire de Manosque et M. André Bernard, concertiste.

Le banquet amical suivit et à l'issue du repas prirent la parole MM. Simon, Canavesio, Fayet et le maire, M. Graille.

Belle journée bien remplie, à la satisfaction de tous.

Union Musicale de Trets

C'est le dimanche 18 novembre 1973 que s'est déroulé à Trets la fête de Sainte-Cécile.

Le matin à 11 h. au cinéma « l'Olympe », l'Union Musicale de Trets a donné son Concert Instrumental.

Il débuta par les « Grenadiers du Caucase », pas redoublé avec tambours et clairons, puis sous la baguette très sûre de son chef, M. Gilbert Payan, M. Carrère se fit entendre dans un solo de Cornet ; La Colombe. Le trombone solo M. Randi se fit ovationner dans le Pays du sourire. La célèbre valse « l'Or et l'Argent » suivit.

M. Carrère et Randi, dans un duo - polka : les deux hommes de cuivre, se firent applaudir et le pas redoublé « Paris Belfort » fut la conclusion de ce beau concert, donné devant une fort nombreuse assistance.

À 12 h. un apéritif d'honneur réunissait au Slex, les musiciens, les amis de la Musique au cours duquel M. Clément Amalbert, président de la Fédération des Sociétés Musicales des BDR et Trestois d'origine eut la joie de remettre au sein même de cette société où il fit ses premiers pas de musicien, les différents diplômes que les élèves de nos écoles de musique avaient

mérités aux Examens Fédéraux de l'année 1973.

À 13 h. un grand banquet réunissant à la Salle Municipale, 120 convives.

À l'issue du repas, après le Président, notre ami Agnel Charles, ce fut M. le Maire qui prit la parole pour remercier l'Union Musicale Trestoise pour les diverses manifestations artistiques et patriotiques ayant lieu aussi bien à Trets, qu'à Peynier et à Roussel.

M. le Conseiller Général, André Sainat adressa à tous les musiciens des encouragements et des remerciements.

Les maires des communes voisines ne manquèrent pas à manifester leurs vives joies en ce jour.

Pour terminer, M. Clément Amalbert, président de notre Fédération, issu d'une vieille famille de notre village (10 siècles de présence ininterrompue) adressa, avec une vive émotion, la parole à tous ses amis réunis. Il nous rappela la fondation de notre phalange en 1919, phalange dont il est membre fondateur, ainsi que son frère et son regretté père.

Il s'ôt, en termes choisis, et délicats nous dire l'affection qu'il porte à notre association, visiblement très ému de se trouver au milieu de nous.

Rapidement, nous avons appris le travail fait par la Fédération, dans le département, et les buts poursuivis par le Conseil d'administration pour la propagation de notre Art.

Les chansons et le bal eurent les honneurs.

Le lundi, suivant une coutume ancestrale, l'Aïoli termina cette fête, dans une ambiance amicale et fraternelle.

Et l'on se sépara en disant : A l'an que ven. — (à l'année qui vient).

La Philharmonie de Cadolive

Dimanche 25 novembre 1973, Cadolive est en fête, le motif : célébration de la Sainte-Cécile.

Peu avant 11 h., clique en tête, Les Enfants de Troupe permettent à cette harmonie de se rendre à la Mairie, où dans la Salle Communale aura lieu le Concert Instrumental, à 11 h.

Sous la baguette vigilante de son chef, M. Remy Busso, la Philharmonie nous fit entendre l'ouverture d'Égmont, puis une fantaisie sur Mireille avec un trombone solo, M. Emile Dedeuil, et au cornet, M. Roger Jacquet.

Le chanteur de Mexico prit rang et céda à Kansas City pour la facture moderne.

Cherbourg, avec tambours et clairons eut finalement la parole.

Après l'apéritif d'honneur, un banquet de 80 convives, donné au cercle de l'Avenir eut l'agrément des plus difficiles.

Ensuite, le Président Marius Cometti sut en termes délicats remercier et féliciter tous les musiciens pour leur fidélité et leur dévouement à notre Société. Le député Jean Masse, représenté par M. Abou, et le sénateur, David dirent leur satisfaction de compter dans cette région une phalange aussi éminente que la Philharmonie de Cadolive et pour terminer les allocutions, M. Charles Agnel, conseiller fédéral, président de la musique de Trets, l'Union Musicale, représentant M. Clément Amalbert, président fédéral, retenu à Marseille par l'Harmonie des Cheminots dont il est le Directeur, sut en termes appropriés, dire tout le travail que fait notre Fédération pour le plus grand intérêt des Sociétés Musicales de notre département.

Après les chansons et le bal, la soirée se termina fort tard dans la nuit, dans une ambiance charmante et l'on se sépara, un peu à regret en se donnant rendez-vous à l'année prochaine.

« Les Amis Réunis » d'Auriol

L'Harmonie « Les Amis Réunis » d'Auriol ont célébré la fête de Sainte-Cécile, le dimanche 2 décembre 1973.

C'était, en même temps, le 93ème anniversaire de ce groupement.

À 10 h. 15, très précises, tous les musiciens partirent de leur siège pour parvenir à l'église paroissiale au son du pas redoublé « simple et fier », clique en tête.

Au cours de la grand-messe l'on entendit tout d'abord « Les Cigalions », puis « Dans les jardins d'un monastère ». Dans cette dernière œuvre, les chœurs d'Auriol eurent leur mot à dire.

À l'élévation, le Quintette (saxo-baryton, saxo-ténor, saxo-alto, clarinette et flûte) interpréta un morceau de circonstance : ce morceau est d'un arrangement de M. Louis Rebuffat, le très excellent chef de notre groupe, et se nomme Dejanire 2.

Très bonne exécution qui mit fin à la cérémonie religieuse.

Dans la salle municipale, à 11 h. ce fut, alors, le concert instrumental qui devait réunir, autour des Amis Réunis, tous les mélomanes de la Musique Populaire, et c'est sous la baguette avertie de l'imnortel Rhin et Danube, puis l'ouverture de Mossi Rome, jouée magistralement la Fantaisie de Fr. Lopez « Pour Don Carlos ».

My Fair Lady suivit et permit d'entendre après « Retour à la Vie », que l'assistance fort nombreuse chantonna très gentiment.

Ce concert eut pour péroraison les accents du « Victorieux » avec clique.

Le cercle fut le rendez-vous, à 11 h., pour l'apéritif.

M. Charles Agnel, conseiller général et président de l'Union Musicale de Trets, représentant Monsieur Clément Amalbert, président fédéral, retenu dans le Nord du département par ses obligations, eut la joie de décorer, de la médaille de bronze de Direction, M. Rebuffat, puis, MM. Estienne Léon et Cédric Francis reçurent la médaille de bronze, et MM. Miquel Victor et

Aubert Henri, la médaille dorée.

À 13 h. au cours du banquet, des toasts furent portés à cette vieille phalange qui se porte d'ailleurs fort bien.

Et c'est sur le souhait que l'année prochaine nous voyions parmi nous des jeunes musiciens grasses nos rangs que l'on se sépara dans la joie générale.

Harmonie des Cheminots S.N.C.F. de Marseille

Quand le mois de novembre arrive, il est une tradition chez les musiciens que l'on ne saurait oublier :

« La Sainte-Cécile » SNCF de Marseille, a donc fêté le 25 novembre 1973, dans les salons de l'Alhambra, la 45ème Sainte-Cécile depuis sa fondation.

Au cours d'un Concert Amalbert très apprécié, elle présentait ses deux formations : « Harmonie » sous la direction de son chef M. Clément Amalbert, président de la Fédération des Sociétés Musicales de B. du R., assisté de MM. Victor Tremelat et Édouard Chapeu, S/Chefs « Jeune Musique » sous la direction de son chef, M. Henri Mordoff.

Cette jeune formation est composée d'élèves suivant les cours de solfège et instruments organisés par la Société.

On a pu apprécier au cours du Concert les œuvres musicales suivantes :

Par l'Harmonie : Genève ; pas redoublé ; La Chauve-Souris ; Dans le joueur de flûte ; Éternelle Ivresse.

Par Jeune Musique : pas redoublé ; Fête rurale ; ouverture ; Cœur en Fête ; Fantaisie Méditerranée ; Chant Choral ; La distribution des prix à récompense de nombreux élèves de nos cours solfège et instruments ; Bous de Caisse d'Épargne, Médailles, Étoilettes offertes par la ville de Marseille et le Conseil Général, ainsi que de nombreux livres ont été distribués.

Puis vint le tour de nos Musiciens, Ont été médaillés : (voir annexe ci-jointe).

Ce palmarès éloquent démontre une activité toujours croissante au sein de notre Harmonie.

Nous avons remarqué parmi les personnalités invitées : les représentants de la SNCF, de l'Union Artistique des Cheminots Français, de la Municipalité, du Conseil Général, des Présidents des Sociétés Musicales de Marseille.

La Fédération des Sociétés Musicales des B.D.U.R. était représentée par Monsieur Paul Courtial, président d'Honneur.

Un apéritif d'honneur fut offert aux personnes présentes. À 13 h., un repas réunissant tous les Musiciens et leur famille dans une excellente ambiance.

CENTRE

ALLIER

La fête de Sainte-Cécile BELLERIVE-SUR-ALLIER

Société Musicale (18 novembre 1973)

La Sainte-Cécile a été fêtée dimanche dans le recueillement et le souvenir d'abord, puis dans la joie.

La messe qui réunissait d'abord nos musiciens et leur amis dans le souvenir de leur regretté chef Paul Rollin, décédé le 18 juin dernier.

Mme veuve Rollin était présente à cette cérémonie et M. le président Métot recut également MM. Feuchet, président d'honneur de la Société Musicale de Vichy Reün et Dutierrez, chef de musique et sous-directeur de l'Harmonie de Vichy.

Pour se rendre à l'église, la Société Musicale parcourut les rues de la cité et les quelque soixante musiciens, parmi lesquels beaucoup de jeunes gens et même de jeunes filles, ont monté allègrement, et en musique la rue Jean-Jaurès.

Pendant la messe, sous la direction de Marcel Gérard, la Société Musicale interpréta tout d'abord la « Marche triomphale » de Lully, la batterie joua « Aux Champs » lors de l'élévation et nos musiciens firent honneur à leur sainte patronne en interprétant différents morceaux, tous très bien choisis, comme « La prière à la Madone » et « Judo » de Gounod.

Un vin d'honneur réunissait tous les musiciens à la salle paroissiale, où M. le curé Poix, assisté de l'abbé Barré, leur firent les honneurs.

M. le curé, dans un discours très bref et plein de bonhomie, rappela en termes émus le grand travail de M. Paul Rollin, qui était pour lui un grand ami, et félicita Marcel Gérard, sous-chef de musique, qui remplit effectivement les fonctions de chef et qui en a été fiévreux, sa modestie devant-elle en souffrir.

Au restaurant « Les Eperons », où se rendirent ensuite tous les musiciens et leurs invités, le président Métot, après avoir remercié de leur présence les personnalités : M. Pierre Corniou, maire et conseiller général, M. le curé, MM. Pouchet et Dutierrez, M. le lieutenant Cherwin, des sapeurs-pompier, demanda qu'une minute de silence soit respectée en souvenir de M. Paul Rollin.

Il rappela ensuite le travail de tous ceux qui se dévouent pour la musique et en particulier pour l'École municipale de musique, qui cou-

tinu à former des jeunes depuis sa création, en 1951.
 M. Métot excusa plusieurs absents qui, à leur grand regret, n'ont pu être présents à ce repas amical.
 M. le maire Poix renouvela ses remerciements et exprima l'amitié qui le lie à tous les musiciens et en particulier à leur président, M. Métot.

M. le maire ajouta quelques mots, rappelant le grand travail de notre Société Musicale, qui participe à toutes les réunions et cérémonies, belles et utiles, et qui, dernièrement, lors du jumelage Hadamar-Bellerive, sut faire apprécier à nos hôtes toute sa valeur.

(La Montagne, 20-11-73).

CHANTELLE

Lyre Chantelloise
25 novembre 1973

Rassemblés en grande tenue dès 9 h. 40 pour l'accord des instruments, les musiciens assistèrent à la messe de Sainte-Cécile célébrée par l'abbé Chevalier, curé de Chantelle.

A la sortie de la messe, la Lyre, sous la conduite de son chef, parcourut les rues de la ville. L'apéritif était servi à l'Hôtel de la Poste où M. le Maire devait retrouver le chef Etienne et tous les exécutants.

La Lyre se regroupait à l'intérieur du restaurant où il devait être procédé à la remise de décorations. Il appartenait à M. Bourinat, maire, de remettre aux récipiendaires leurs décorations. Après avoir prononcé quelques mots simples, il adressait à tous ses félicitations, et plus particulièrement aux décorés.

C'est à M. André Lafarge qu'il s'adressait d'abord, le remerciant pour ses quarante années d'assiduité et de dévouement à la musique. Sous les applaudissements de ses amis, M. Lafarge se voyait remettre la médaille d'or et le diplôme de la Confédération Musicale de France.

Il s'adressait ensuite successivement à MM. Etienne Mension, vice-président depuis vingt-sept ans; Roger Cartoux, pour vingt-sept ans de dévouement à la musique; Daniel Etienne et Guy Nebout, pour vingt-six ans; René Monlon et Jacques Bourdeau, pour vingt-cinq ans; Raymond Etienne, pour vingt-quatre ans; Michel Mension, pour vingt-deux ans; Guy Charpentier pour vingt et un ans, et leur remettait la médaille de bronze et le diplôme.

Les applaudissements chaleureux prodigués à l'annonce de chaque nom montraient l'estime en laquelle était tenu chacun et l'entente parfaite qui règne au sein de la vieille société.

A M. le maire succédait M. Etienne. S'adressant aux musiciens décorés, il les félicitait à son tour, puis, s'adressant à tous, il les remerciant pour leur bonne tenue et la belle exécution du programme à la messe de Sainte-Cécile. Il remerciait M. le Maire qui avait bien voulu accepter de remettre à M. Lafarge et à ses amis les médailles venant récompenser de leur dévouement ces « Anciens » de la Lyre. Il souhaita alors une « très agréable tournée à tous et une bonne santé à la Lyre » avant d'inviter les participants à se rendre au restaurant Sanvoisin pour le traditionnel banquet.

Les musiciens organisaient se regroupaient donc à 21 heures, salle de fêtes, où un excellent orchestre devait animer la soirée dansante de la Lyre.

(La Montagne, 30-11-73).

CUSSET

Harmonie « La Semeuse »
Concert du 22 novembre 1973

Le concert de la Sainte-Cécile de l'harmonie « La Semeuse » avait cette fois attiré la grande foule à la salle du Chanbon et les mélomanes cussetois assistèrent à un spectacle de choix.

Cette soirée musicale dirigée par M. Georges Boutillier et présentée par M. Marcel Gérardon, permit une nouvelle fois de mieux apprécier nos sympathiques musiciens qui ne ménagent jamais leur peine et leur temps.

Toute l'harmonie débuta ce concert avec l'appui des tambours et clairons par le célèbre pas redoublé « La fille du régiment » d'Adier, tiré de l'opéra de Donizetti. « La partition américaine » de Debéac nous fit traverser quelque temps l'Atlantique, mais le jeune soliste Gilles Bertrand et son hautbois nous ramènèrent vite sur notre hexagone avec « La Mazonnaise », fantaisie de Garnont.

Dominique Mariotti donna ensuite la cadence du célèbre « Menuet » de Paderewski, un minstre polonais compositeur et pianiste.

On put une nouvelle fois apprécier les talents de Dominique Mariotti dans le « Concertino » pour clarinette de C.-M. Weber.

Puis le style changea radicalement et notre harmonie interpréta le célèbre slow de Sydney Rêchel « Petite fleur » dans lequel on admirait J. Manzaud et son saxophone soprano.

Après le jazz, le valse qui, bien sûr, était de Johann Strauss. Et c'est par un défilé que se termina la soirée avec « Le Caid », arrangement d'E. Miché; sur l'opéra d'Ambroise Thomas.

On notait dans la salle la présence de MM. Fournier, maire adjoint, et Mme; Houllier, adjoint, et Mme; Borel, Gaillon, conseillers municipaux; Autrière, conseiller municipal et président de l'Harmonie, et Mme; Marielle, vice-président; Fournier, président d'honneur, et Mme; Rollin, président de la Fédération Musicale du Centre, directeur de l'Harmonie de Vichy, et Mme; Boyer, président des Amis du Vieux Cusset, et Mme; Chevalier, président de « La Française », et Mme, etc.

Ce concert était dirigé par M. Georges Boutillier, la fanfare par M. Dierckx, tambour-major.

Au cours de cette soirée, des récompenses furent remises à des musiciens chevronnés et aux élèves de l'école de musique.

Ces diplômes furent ainsi remis à Havart Yonnel, Charasse Michel, Coznet Jean-Philippe, Fumoux Pascal, Sénéret Patrice, Genest Jean-Noël, Argout Patrick, Goulanz Patrick, Fraulin Gisèle, Vito Jean-Michel, Fradin Patrick, Malloz Annie, Faure Françoise, Varion Michel, Ollot Jean-Marc, Girenay Christine, Morlat Dominique, Mariotti Corinne, Boutillier Michel, Morlat Christine, Berthon Michel, Colmain Jean.

Une remise de médailles récompensa ensuite MM. Matoug Henri (18 ans de services à l'art musical), Diot Roger (28 ans de services à l'art musical), André Julien (46 ans de services à l'art musical). Nos félicitations.

(La Montagne, 28-11-73).

DIOU

18 décembre 1973

La Fanfare de Diou, cette société d'un âge respectable, mais toujours dans « le vent », n'a pas failli à la tradition d'honneur comme il convient la sainte patronne des musiciens, sainte Cécile. Ceci se passait dimanche dernier, et les cérémonies débutèrent en l'église de la paroisse, où officiait le Père Auguste Uchet, de la Trappe de Sept-Fons. Dans la nef, la Fanfare avait pris place et, sous la direction de son chef, M. Labussière, interpréta tout au long de l'office la « Messe à cinq numéros », de Robert Martin. Celui-ci devait s'achever par un pas redoublé de Paul André, « Cherbourg ».

Puis, dans le froid glacial que le soleil avait du mal à tiédir, la Fanfare de Diou allait exécuter son dernier défilé de l'année dans la très longue traversée de la cité.

Enfin, libérés, tous se retrouvaient à l'Hôtel de la Poste, devant un apéritif, avant de passer à table dans la salle de fêtes où les tables, dressées en carré, allaient contenir quelque soixante-dix convives.

En admirant la décoration florale de cette salle des fêtes, cela rappelait celle réalisée pour le festival par toute la population et, à ce titre, dira à l'heure des discours le chef de fanfare, il convient de remercier celle-ci encore une fois pour l'aide efficace qu'elle apporte à ce festival.

C'est donc sous la présidence d'honneur de M. Desbrosses, premier magistrat communal, et de Mme, que ce banquet 1973 allait se dérouler dans une ambiance extraordinaire.

A la table d'honneur, on notait la présence de M. Piroche, trésorier honoraire et doyen d'âge; de M. et Mme Larrey, de la Société Philharmonique de Bourbon-Lançais; de Mme et M. Etienne François, doyen de la Fanfare, qui débuta en 1912 comme apprenti, sous la baguette de M. Gornotte, de Beaulon, créateur et compositeur; M. et Mme Labussière; M. Piroche; M. et Mme Jannet, vice-président et porte-bannière, etc.

Ce n'est qu'à l'heure du dessert, qu'hostie à une tentation gastronomique, que contrairement à sa santé, que le président actif, M. Bernachet, faisait son apparition. Plus sensible fut l'absence du président d'honneur, toujours aimé, nous avons cité M. Morin, qui par une lettre lu par M. Labussière, faisait part néanmoins de sa fictive présence en offrant à chacun la coupe de champagne de l'amitié.

Avant que ne débutent les chants, le président Bernachet allait remettre sur la scène de la salle des fêtes un nouveau contingent de médailles de la Confédération Musicale de France.

Etaient décorés: MM. Francis Etienne, trésorier, vingt-quatre ans de présence effective comme membre du bureau; Paul Rabelsen, vingt et un ans de présence au sein du bureau; Chêne Roger, trombone à coulisse, vingt-huit ans de service, dont dix-huit pratiqués à la société de musique de Saint-Saur, dans le service; Fournier Jean, vingt ans de service, jouant de la basse; M. Touillon, excusé par un deuil récent, récipiendaire de la même promotion, recevra la même distinction.

A noter enfin que les festivités de la Fanfare de Diou pour 1973 s'acheveront samedi prochain 24 novembre, par un grand bal, qui se déroulera dans cette magnifique salle des fêtes, à partir de 21 heures.

(La Montagne).

GANNAT

Harmonie-Batterie
2 décembre 1973

Audition de Sainte-Cécile à 10 h. 30, en l'église Sainte-Croix. Programme (direction André Lancelot):

- L'Enchantement du Vendredi Saint, Wagner.
- Adagio, Albinoni.
- La plainte du clocher, G. Balay.
- Prière d'Elisabeth du Tannhäuser, Wagner.
- Marche du Tannhäuser, Wagner.

LAPALISSE

Union Musicale
(25 novembre 1973)

Le soleil n'aura pas répondu à l'invitation des musiciens, qui nous rassurent le légitime espoir de le voir participer à la manifestation qui, en ce dernier dimanche de novembre, marquera la célébration de la fête de leur patronne, sainte Cécile.

En dépit de l'inclémence du temps, le programme prévu ne devait subir aucune modification et, dès 9 h. 30, tous les éléments de l'Union musicale étaient présents au rassemblement que leur avait fixé leur chef, M. Bardou, afin de se rendre à l'office religieux, dont l'éclat fut souligné par l'interpréta-

tous instruments d'orchestre, d'harmonie et de jazz

Trompettes - Cornets - Bugles
 Barytons - Cors Alto - Cors d'Harmonie - Basses
 Contrebasses - Soubassophones
 Trombones à coulisse et à pistons
 Saxophones - Flûtes - Clarinettes
 et tous les instruments de fanfare, sonnerie et batterie.

Couesnon
 31 rue des cailloux - 92110-CLICHY
 Tél.: 739.86.52 - 737.80.75 - 737.46.92

tion de morceaux de circonstance. A l'issue de la cérémonie, c'est par un premier défilé que l'état-major, précédant les exécutants, se rendit au vin d'honneur, à l'Hôtel Bourrachot. Un nouveau défilé conduisit ensuite tous les membres au cœur de la ville pour le traditionnel banquet servi, cette année, à l'Hôtel de France.

Autour du président Louis Depeyre et Mme avaient pris place: M. Laborde, président d'honneur; M. Noël Viriot, vice-président, et Mme; M. Ducout, représentant la municipalité, et Mme; M. l'abbé Deret, curé doyen de Lapalisse; Mme Dufour, professeur de solfège; M. Nébout, président de l'Union musicale d'Arceuilles, et Mme; M. Bardou, chef de musique, et Mme; M. E. Gruet, président du Comité des fêtes.

A l'heure des toasts, c'est au président Depeyre qu'il appartenait d'intervenir le premier. C'est ce qu'il fit en évoquant toutes les activités de l'année écoulée, les bons et les jours moins fastes que devaient connaître l'U.M. dans ses sorties; les différents services assurés; la contribution toujours fidèle qu'elle apporte à toutes les manifestations. Il exprima les regrets du docteur Gréze, absent en raison d'un deuil récent, souhaitant à M. Ducout, son représentant, d'emporter un bon souvenir de cette réunion. M. Depeyre rappela également les épreuves de l'U.M. qui, durant cette fin d'année, voyait disparaître trois de ses siens.

Le président fit un tour d'horizon complet des problèmes de la société au sein de laquelle il faut à chacun de la bonne volonté pour collaborer dans un bon esprit, celui-là même qui est le ciment de l'amitié qui permet que continue d'exister cette phalange. Au travers de quelques petits reproches par manque d'assiduité aux répétitions, il eut le mot aimable pour chaque musicien et remercia toutes les personnes qui avaient bien voulu passer cette journée en compagnie de l'Union musicale.

M. Ducout, pour sa part, apporta la parole de la municipalité:

« C'est avec beaucoup de plaisir que je me retrouve aujourd'hui avec vous tous, déplorant seulement que ce soient les circonstances que vous connaissez qui me font presier cette Sainte-Cécile.

« Je me réjouis de me trouver avec des gens qui connaissent la musique et en jouent, car vous êtes les artisans de votre propre bonheur et de celui des autres qui vous écoutent.

« Chacun de nous est conscient de l'efficacité de votre collaboration à chacune des manifestations qui marquent la vie locale. Soyez assurés, en tout cas, que la municipalité continuera à faire tout ce qui sera dans ses possibilités pour vous venir en aide et vous apporter son appui. »

M. l'abbé Deret, à son tour, après avoir remercié de l'invitation qui lui permettait d'être avec les musiciens, fit un petit discours.

Puis le chef, M. Bardou, sollicita avec insistance par tous ses musiciens, dût leur adresser quelques mots: ils furent d'amitié. Il remercia tous ceux qui avaient collaboré à la réussite de la Sainte-Cécile, pour la bonne interprétation du programme et les efforts de tous pour sa préparation. Il souligna l'importance qu'il attache à l'exactitude et à la ponctualité aux répétitions, qui sont les conditions essentielles pour obtenir des résultats. Il adressa une mention spéciale à M. Lusière, qui accompli une grosse besogne et cumule les fonctions avec un dévouement remarquable et avec effacement.

Pour terminer, il demanda à tous de poursuivre leurs efforts en vue de la préparation du concert de printemps, qui doit avoir lieu à l'église.

Après toutes ces interventions, le président Depeyre et M. Bernard Coussé, secrétaire, firent remettre des distinctions à plusieurs musiciens.

C'est ainsi que reçurent la médaille d'or: MM. Beurrier Gervais, Genty Jean, Buissonnière Henri, Régéat Antonin, Périsset Firmin. Deux médailles d'argent furent attribuées successivement à MM. Aimé Sigaud et André Lusière; une médaille de bronze à M. Jean Sivet et deux insignes de jeune musicien à Yves Vaudene et Patrick Cantat.

Cette remise de distinctions, ponctuée d'applaudissements nourris, devait mettre un terme à cette belle journée de fête pour tous les musiciens.

(La Montagne, 29-11-73).

MOULINS

Harmonie Municipale en formation harmono-symphonique.

Audition donnée en la basilique-cathédrale dimanche 25 novembre 1973, à 11 h. 30, avec le concours des Chorales de la ville, direction Emile Fossé.

- 1) Tannhäuser (Ouverture), R. Wagner.
- 2) Cantique de Jean Racine (Chœurs et Orchestre), Gabriel Fauré.
- 3) Adagio de la 3ème Symphonie, Camille Saint-Saëns.
- 4) Le Ciel Etouffé (Chœurs et Orchestre), J. Haydn.

Après l'élevation: Sonnerie « Aux Champs » exécutée par la Batterie Municipale, direction: Gironde.

SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES

Harmonie « L'Indépendante »
(25 novembre 1973)

Nos musiciens ont célébré Sainte-Cécile dimanche dernier. La journée débuta par la traditionnelle messe

en musique, au cours de laquelle l'Indépendante, sous la direction de M. Gaston Bourrasset, exécuta un programme religieux de circonstance, comprenant le « Te Deum », de Charpentier, le « Chant religieux », de Palestrina, et le « Paris Angelicus », de César Franck, tandis que les tambours et clairons sonnerent « Aux Champs » à l'élevation.

Un long défilé conduisit ensuite les musiciens dans plusieurs quartiers de la ville avant de se retrouver à 12 heures à la salle des répétitions pour le vin d'honneur et la remise des décorations.

Les vice-présidents, MAI Raynaud et Françoise, entourés du comité directeur, accueillirent successivement:

MM. Bohat, maire adjoint, représentant M. Bertucat, grippé; Verduron, président du Comité des fêtes; Désormières, président d'honneur UAICF; Besson, président actif UAICF; le chef de brigade de gendarmerie, l'abbé Rusler.

M. Raynaud, après avoir excusé le président Bonnet, empêché, remercia les personnalités présentes et retraça les grandes lignes de l'année musicale 1973. Il termina son allocution en félicitant l'Indépendante pour ses brillantes présentations et son dynamisme.

MM. Frasnotri, Bohat et Désormières procédèrent ensuite à la remise des décorations. Furent successivement honorés:

Médailles de la Fédération Musicale du Centre. — M. Grézier Jacques, 15 ans d'activité musicale; M. Allion Gérard, 15 ans d'activité musicale; M. Mergoli André, 20 ans d'activité musicale.

Médailles bronze de la Confédération Musicale de France. — M. Murat Maurice, 33 ans d'activité musicale; M. Chiffet Roland, 29 ans d'activité musicale; M. Brunet Louis, 29 ans d'activité musicale; M. Mailhot André, 29 ans d'activité musicale.

Médailles argent de la Confédération Musicale de France. — M. Ganne Louis, 42 ans d'activité musicale; M. Malbrunot Maurice, 42 ans d'activité musicale.

Médaille or de la Confédération Musicale de France. — M. Crochet Alfred, 46 ans d'activité musicale.

AS ROBERT INSTRUMENTS
 110, RUE DRAPEAUX
 SOCIÉTÉS MAIRIES
 TAIN (DROME)
 CATALOGUE FRANCO
 INSIGNES
 FEUILLÉTES
 ET TOUS ARTICLES
 POUR FÊTES

Médaille de vétéran de la Confédération Musicale de France. — Mlle Chène Aline, 52 ans d'activité musicale.

Médailles du gouvernement. — MM. Bardet, Jean, Vernisec Joseph, Teyssot Jean, Mergoll André.

Médaille du chef de la Confédération Musicale de France. — M. Bourasset Gaston pour quinze années de direction.

Etoile civique. — Mlle Chène Aline, professeur de musique; M. Bourasset Gaston, directeur de l'Indépendante.

Musiciens et invités se retrouveront ensuite à 13 heures au buffet de la gare pour le banquet officiel. Celui-ci fut en tout point excellent et il convient d'en féliciter vivement les restaurateurs, M. et Mme Colin.

La saison musicale se poursuivra, samedi 1er décembre, par le bal gratuit offert par l'Indépendante à ses membres bienfaiteurs et honoraires, et le dimanche 9 décembre, à 17 heures, à la Maison des Jeunes, par un concert musical.

SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE

Harmonie - 25 novembre 1973

Dimanche 25 novembre, notre Harmonie honora dignement Sainte-Cécile en participant à la messe et, dès 10 h. 30, des flots d'harmonie envahissent les voûtes de notre vieille basilique.

La nombreuse assistance apprécia les morceaux qui furent interprétés au cours de cette messe et particulièrement celui exécuté à la sortie de l'office « Gloire à Saint-Pourcain », associant ainsi, en ce jour de fête patronale, le patron de la cité et le patron des musiciens.

Puis, avant de se rendre à l'Hôtel des Deux Ponts, où devait être servi le traditionnel repas, notre société (Harmonie et Batterie-Fanfane avec ses trompes et trompettes de cavalerie) défila dans les artères de la ville. Devant l'Hôtel de Ville, elle fit entendre « Le Joyeux Trompette », puis, délicate attention, elle se rendit à l'Hôtel où un brillant « Ramevaux » fut sonné.

A l'issue du repas, M. Jean Drué, président de l'Harmonie, salua et remercia les personnalités présentes, notamment: M. Jean Cluzel, sénateur et président du Conseil général; M. Vincent, maire de Saint-Pourcain; M. André Reilin, président de la Fédération Musicale du Centre; M. Maximin, conseiller général du canton, ainsi que MM. les adjoints et conseillers municipaux, membres de la Commission de l'Ecole de Musique.

Il présenta les excuses de M. Vilhon, député de la circonscription; de M. le chanoine Bouquet, des Chauz, curé de Saint-Pourcain, etc., retenus par d'autres obligations.

Il remercia tous ses collaborateurs et plus particulièrement M. Virlogeux, directeur de la Société, pour leur dévouement inlassable et félicita les sociétés pour l'exécution de la matinée.

Puis M. le maire, M. Maximin, M. Reilin et M. Cluzel, s'adressèrent aux paroles de la Société, Druté, apportèrent leurs encouragements et leurs félicitations aux sociétés et redirent leur foi dans nos sociétés populaires de musique, en l'Harmonie de Saint-Pourcain, en ses jeunes et ses moins jeunes.

M. Reilin, au nom de la Fédération Musicale du Centre, remit à M. Drué la médaille d'honneur d'argent de la Fédération Musicale du Centre, pour son dévouement à la société et, en particulier, pour l'organisation du festival de musique, de la fête fédérale et du congrès de la FMC qui se sont déroulés à Saint-Pourcain le 20 mai dernier, manifestations auxquelles la maladie l'empêcha malheureusement d'assister et qui ont obtenu le plus grand succès.

Ensuite, les jeunes Michel Philippe et Clair Bernard reçurent l'insigne des jeunes musiciens attribué par la FMC et M. Ferrand Sancelme reçut la médaille d'argent de la CMF.

Puis M. Cluzel, sénateur, président du Conseil général de l'Allier, après avoir assuré toutes les sociétés musicales du soutien de l'assemblée départementale, remit la médaille du Conseil général au président Drué pour son action au sein de l'Harmonie de Saint-Pourcain.

Après les toasts, la parole fut, bien entendu, aux chanteurs, et la journée se termina fort tard dans la bonne humeur.

VICHY Société Musicale (25 novembre 1973)

Respectant une tradition qui remonte à 1862, date de sa fondation, la Société Musicale a dignement fêté Sainte-Cécile, patronne des musiciens, par diverses manifestations qui se sont déroulées dimanche dernier.

La journée débuta par une messe en musique célébrée en l'église par M. le chanoine Legou, assisté de M. l'abbé Lomina.

Les musiciens et leurs épouses, ainsi que leurs dirigeants, se retrouvèrent ensuite dans la salle des répétitions pour un vin d'honneur offert par la ville de Vichy.

Parmi les personnalités présentes, nous avons noté M. le docteur Lacroix, maire; M. Frélatre, conseiller général; MM. Pejoux, Martine, Wirth, adjoints; Cathala, commissaire principal; Mlle Contoux et M. Rousselin, conseillers municipaux; M. Peuchet, administrateur du bureau d'Aide sociale et vice-président d'honneur de la société; le chanoine Legou, MM. Faucheux, administrateur du Centre hospitalier; Eaudant, président des « Mirorettes de Vichy »; Jean Joyeux, responsable de la délégation des Jeunes Musicales de France; Marcel Corre, président de la Symphonie Vichy-

soise; Barthelot, secrétaire général du comité des fêtes et les dirigeants de la société entourant leur président, le capitaine Métot.

Prenant la parole, le président Métot évoqua tout d'abord la mémoire de M. Paul Rollin, le regrettable directeur de la société, décédé en juin dernier, et fit observer une minute de silence à l'assistance.

Il remercia ensuite M. le curé Legou qui avait officié quelques instants auparavant, souligna que la société célébrait sa 111ème fête de Sainte-Cécile, exprima sa reconnaissance aux personnalités présentes, en particulier à M. le Maire et à son Conseil municipal pour tout l'intérêt qu'ils portent à nos musiciens en leur offrant ce vin d'honneur dans une salle rénovée grâce au concours de la ville.

Ces sentiments de reconnaissance, ce, il les traduisit également à ceux qui l'aident dans ses fonctions par leur dévouement et leurs marques d'amitié, aux membres exécutants qui consacrent beaucoup de leurs loisirs à l'art musical populaire.

Il ajouta: « Unissons-nous pour présenter toujours de bons concerts. Si la musique est l'art d'émettre des sons agréables à l'oreille, elle est aussi, ce que nous constatons, source d'amitié. Elle unit les hommes, elle ne les désunit pas. Nous le constatons une fois de plus aujourd'hui. Quant à moi, mes chers amis, je vous donne l'assurance de mon profond dévouement aux intérêts de la Société Musicale ».

Il termina par ces mots à l'adresse de M. Gérard, directeur par intérim de la société:

« M. Gérard, permettez-moi de vous adresser mes remerciements pour avoir accepté provisoirement les fonctions de directeur de notre société, votre souci constant des choses bien faites sera bénéfique pour nous tous, et c'est avec satisfaction que j'ai constaté que tous se sont groupés autour de vous (plus de soixante-dix sur les rangs). Je dis que c'est un hommage à feu notre regretté Paul Rollin. « La qualité artistique d'une société dépend de son directeur; nous en faisons fonction, vous en avez l'étoffe. Avec un tel chef aussi modeste que talentueux, la Société Musicale est en bonnes mains en attendant son nouveau directeur qui ne tardera pas, je pense ».

M. Métot décora ensuite M. Wirth de la médaille d'or de la Confédération Musicale de France pour services rendus à l'art musical.

Succédant au président, M. le docteur Lacroix traduisit la satisfaction qu'il éprouvait en assistant à ces retrouvailles traditionnelles de la Sainte-Cécile. Il apprécia cette ambiance chaleureuse et cet esprit de famille existant au sein de la Société Musicale, phalange talentueuse où régnait cordialité et simplicité.

A son tour, il évoqua la mémoire de M. Paul Rollin avant de féliciter les décorés dont certains avaient en la société depuis de nombreuses années, puis, à quelques semaines du début de la nouvelle année, il présenta ses vœux à tous les membres de la société et à leur famille.

A l'issue de son allocution, M. le Maire de Vichy remit avec émotion la médaille d'honneur de la ville de Vichy à M. Métot, en reconnaissance des services rendus à l'art musical.

Ce vin d'honneur fut suivi d'un repas au Restaurant du Bourbonnais, très bien servi selon les traditions de la maison et qui se déroula dans une ambiance extrêmement sympathique.

LES RECOMPENSES

Voici la liste nominative des diplômes et médailles décernés aux membres de la société à l'occasion de cette Sainte-Cécile:

Médaille de vétéran. — Or avec palme « plus de 75 ans d'âge »: MM. Léon Bouvet, Paul Coutant, Louis Forge, Paul Gauvin, René Péronnet, Olympe Sulno.

Médaille de vétéran. — Or avec étoile d'or (70 ans d'âge): MM. André Métot, président de la société; Antoine Benaudière, Jean Jacot, Lucien Lévêque.

Médaille de vétéran. — Or (près de 55 ans d'âge): MM. Joseph Bignon et Pierre Champpeau. — Or (après 40 ans d'activité musicale): M. Camille Poirier.

Médaille d'honneur. — Argent (après 30 ans d'activité musicale): M. Paul Cheminant.

Médaille d'honneur des Sociétés Musicales et Chorales. — Vingt ans d'activité: MM. Gaston Buch, Jean Chayenon, Maurice Dinet, René Féron, Gaston Héquin, Lucien Mugnier et Guy Vincent.

Médaille d'honneur. — Bronze (après 20 ans d'activité musicale): MM. Gaston Buch et Maurice Dinet.

Médaille d'argent. — Quinze ans d'activité musicale (Fédération Musicale du Centre): MM. Jean Bidet et Alain Schumacher.

Diplôme du jeune musicien. — Cinq ans d'activité musicale (Fédération Musicale du Centre): MM. Guy Bardet, Pascal Douarre, Jean-Claude Chatard, Didier Chatard, Jean-Marc Maunie et Jean-Philippe Robatel.

« La Montagne, 27-11-73 ».

VILLEFRANCHE-D'ALLIER

Harmonie l'Espérance

Cette année, la fête de Sainte-Cécile, Patronne des musiciens, a revêtu un caractère particulier; elle fut présidée par M. Paul Troubat, Vice-président de la Fédération Musicale du Centre, Directeur du Conservatoire de musique et de l'Harmonie Municipale de Montluçon.

Après l'office religieux, où plusieurs morceaux de choix furent exécutés, l'Harmonie se rendit à la Salle des fêtes pour la remise des décorations par M. Paul Troubat, en présence de M. Jean Chevrier, mai-

re de Villefranche d'Allier, de M. Georges Rougeron, maire de Comenry et conseiller général et d'une nombreuse assistance.

Le Chef, M. Auguste Bardonnat, reçut le diplôme de médaille d'argent de la Fédération Musicale du Centre et le diplôme de médaille d'honneur de direction (argent) de la Confédération Musicale de France pour 22 ans d'activité.

Les musiciens: M. Pierre Lepée, René Giraud, Maurice Passevent, Camille Picandet, Gaston Picandet, André Lassoze, reçurent le diplôme de médaille d'argent de la FMC et le diplôme de médaille d'honneur-Bronze de la CMF pour 22 ans d'activité: M. André Renon, le diplôme de médaille d'argent de la FMC pour 19 ans d'activité; enfin, M. Raoul Albert, président de l'Harmonie, le diplôme de médaille d'argent de la FMC pour services rendus à l'œuvre fédérale (15 ans d'activité).

A l'issue de cette intime et sympathique manifestation, un vin d'honneur fut offert par la Municipalité.

Puis, un banquet servi à l'Hôtel de la Gare, où plusieurs allocutions furent prononcées, clôtura cette fête qui marquera dans les Annales de l'Harmonie. 25 novembre 1973

VICHY Harmonie Municipale

Dimanche 11 novembre 1973, à 17 h., salle municipale des fêtes, concert, (direction: André Reilin).

PROGRAMME:

- 1ère Partie: 1 - Marche Slave, P. Tchaikovsky. 2 - Oberon (ouverture), C. M. Weber. 3 - Le Déluge (Prélude), C. S. Saens.

Clarinete solo: Jean Aimé Bonnard.

- 4 - Les Contes d'Hoffmann, J. Offenbach. Fancioulis sur l'opéra comique; Solistes: Lucien Guyard, cornet, Marc Salmon, trombone.

2ème partie: (Hommage aux Combattants de la Guerre 1914-1918):

- 1 - Airs du Politi 14-18, Transcription de G. Corrozes; 2 - Deux célèbres Pas redoublés pour Harmonie et batterie - fanfare, (tambour major: André Lafaye); a) Le régiment de Sambre et Meuse, Rauski; b) Le 241e National, G. Balay; 3 - La Marseillaise.

NIEVRE NEVERS

Concert de Sainte-Cécile de la Philharmonie Municipale

PROGRAMME:

- Marche de Fête, E. Paladilhe (1844-1926), tr. G. Parès; Rédemption, œuvre symphonique, C. Franck (1822-1890), tr. A. Girouze; Chants - Russes, E. Lalo (1823-1892), tr. P. Coguillet; Chants - Populaires, A. Lindow (1855-1914), tr. R. Boquet; a) Chant - Religieux; b) Chant de Noël; c) Complainte; d) Berceuse, (saxophone - alto M. Callendret); Adagio pour Flûte et Cor, A. E. Titi, arr. L. Deibecq; Flûte - M. Ohier; Cor - M. Smektala; Scènes - Pliquesques, G. Massenet (1842-1912); a) Marche; b) Air de Ballet; c) Angelus; d) Fête; Direction: Georges Bardin; Présentation: Maurice Bertin - Denis.

CORSE La Sainte-Cécile en Corse

C'est par un terme digne du Midi que fut célébrée en Corse la Sainte-Cécile Patronne des Musiciens, le dimanche 25 novembre. Belle tradition que nos sociétés musicales de France ont à cœur de maintenir et qui est tout à leur honneur.

Aussi bien à Ajaccio qu'à Bastia, nos musiciens étaient en liesse. De la musique à travers la ville, de la profane et pour les amateurs du classique et aussi du « Bel Canto » en l'honneur de la Sainte. A Ajaccio: défilé en ville; messe en la cathédrale durant laquelle des œuvres de Beethoven, de Mozart, furent brillamment exécutées sous l'expertise direction de Monsieur Anse Rezoagli. — Un apéritif d'honneur clôtura la fête, au cours duquel furent prononcées des allocutions pour le développement de la Musique populaire parmi les jeunes.

A Bastia: Les deux formations, « Lyre Bastiaise », Direction de M. Ogliastrro, et « Harmonie Municipale », ont honoré leur Sainte Patronne. Comme chaque année, la première à N.-D. de Lourdes, la seconde à N.-D. des Vitloires. Chacune de son côté interpréta durant la Messe, un programme de circonstance choisi composé d'œuvres de J.-S. Bach, de Beethoven, de Mozart, de Gounod, de Il. Tomasi.

L'harmonie municipale avec ses chanteurs solistes, sous la direction de Michel Costa, gratifia l'assistance nombreuse d'un concert qui permit d'apprécier le talent de l'ensemble instrumental et la voix d'artistes tels que Mademoiselle Dubois, soprano, M. Lucienardi, baryton, Pistorozzi et E. Lucioni, barytons, ton d'opéra, Hector Casanova, ténor Pistorozzi et E. Lucioni, barytons,

dans des compositions de maîtres cités plus haut.

La matinée de ce dimanche ensoleillé, se termina par un apéritif d'honneur au cours duquel M. Costa, Président de la Fédération épinglea au drapeau de l'Harmonie présentée par les deux doyens Rinieri et Canali, la médaille d'honneur de la CMF pour le cinquantenaire de la Société.

Allocution du Président Azamberti, qui fit l'histoire de la société fondée en Novembre 1923. En tant que seul membre fondateur on agit, il engagea ses camarades à s'inspirer du passé éloquent de l'Harmonie pour que, par le travail, l'ensemble prospère avec l'incorporation de jeunes éléments. S'adressant ensuite au Député-Maire de la Ville Monsieur Jean Zuccarelli, il sollicita le concours de la municipalité pour une plus substantielle participation à la bonne marche de l'Ecole de Musique pour la formation de nouveaux musiciens.

Dans sa réponse, le député-maire, tout en félicitant chanteurs et musiciens, promit son soutien à l'œuvre confiée à Monsieur Costa, directeur de l'Ecole. En terminant il dit tout l'intérêt qu'il porte à la musique municipale qui vit ses 50 ans suite à l'existence récompensée par la CMF en lui attribuant la Médaille d'Honneur. Vouant prouver la reconnaissance de la ville de Bastia il fera remettre au Président Azamberti, la médaille de la Cité, ce qui provoqua les applaudissements nourris de l'assistance.

On fut ensuite à la prospérité de l'Harmonie, à la santé de ses membres, et de leurs Amis présents à la CMF, à la ville de Bastia, à la Corse.

Journée de la Musique dont chacun gardera le bon souvenir.

FRANCHE-COMTE ET BELFORT

Deuil à l'Harmonie de Valentigney

82 ANS D'ACTIVITES MUSICALES C'est à l'âge de 96 ans que vient de s'éteindre Monsieur Henry Koenig qui durant une vie entière s'est dévoué d'une façon exemplaire au service de la musique.

Né le 27 mars 1877 à Neuvillers il débuta très jeune à la Fanfare de Valentigney en 1891 comme élève au cornet à piston. Puis en 1896 lorsque la fanfare se transforma en Harmonie M. Koenig prend la clarinette et participe au concours de Fontainebleau en 1896 sous la direction du chef Galley.

En 1912 il quitte Valentigney pour Belfort où il milite jusqu'en 1918. Puis successivement il se rend à Niot et revient à Belle dans le Territoire où il dirige l'Union Delloise de 1936 à 1941. Revenant à Valentigney dans sa société d'origine, il reprend l'instrument sous la direction de M. Vollard. Au départ de ce dernier, il dirige la société en 1957 mais laisse la succession à M. Beck, puis à M. Chameroy et joue la basse. Enfin c'est sous la baguette de Gabriel Leclat qu'il passe ses derniers moments dans une société où il ne laisse que des regrets.

Seu obsèques ont eu lieu le 30 novembre de l'Harmonie au complet a assisté le défunt et interprété des marches funèbres. Parmi l'assistance on remarquait la présence du Président de l'Harmonie M. Cachot et M. Louys de l'association laïque qui firent les éloges du défunt, ainsi que celles de M. Faltout Maire de Valentigney, du maire de Belle et d'une délégation de l'Union Delloise.

Détenteur de toutes les décorations Fédérales et Confédérales, M. Koenig restera longtemps en mémoire des musiciens du Pays de Montbéliard comme un exemple de dévouement et de persévérance à la cause de nos sociétés musicales.

ILE-DE-FRANCE

Estudiantina d'Argenteuil

Le dimanche 11 novembre 1973, dans la salle des fêtes, Jean-Villar à Argenteuil, l'Estudiantina d'Argenteuil a donné son concert de novembre, devant une assistance très nombreuse comme à l'accoutumée. La municipalité et les membres bienfaiteurs étaient présents, car ce concert était donné en leur honneur.

L'orchestre, composé de 40 musiciens, a interprété, sous la direction de M. Mario Monti, le programme suivant: Songe fanasque, fantaisie de Guidani; l'ouverture de l'opéra Les Horace et les Curiace, de Cimarosa; Le Concerto pour mandoline, de Hasse, avec en soliste Christian Beaudette; l'ouverture du Barbier de Séville, de Paisiello; une symphonie concertante de Vivaldi, en quatre mouvements, avec en soliste Christian Beaudette. Le ténor Jean-Pierre Wolke, accompagné par l'orchestre, chanta un air de Werther, de Massenet, et un air de La Bohème, de Puccini. Le baryton Jacky Vivant chanta le Sanctus Benedictus de Beethoven. Et, pour terminer, l'orchestre joua la Pavane pour une infante défunte, de Ravel, et l'ouverture du Caïffe de Bagdad, de Boieldieu.

M. Mario Monti, dans une allocution très écoutée, expliqua au public que pour défendre et mettre en valeur les orchestres à pleins, il faut s'élever résolument de la musique de genre et jouer des œuvres

susceptibles de montrer à l'auditoire les ressources trop souvent méconnues de ces formations instrumentales. Il rappela la participation de l'Estudiantina d'Argenteuil à l'émission télévisée « Les Musiciens du Soir », le 11 mars dernier, avec au programme l'ouverture de La Norma, de Bellini; un extrait des Tableaux d'une exposition, de Moussorgsky; l'ouverture de L'Oca del Cairo, de Mozart; un extrait de la Petite Musique de Nuit, de Mozart, interprété par un quatuor, et Clochettes fleuries, un duo de François Menichetti. Cette émission a eu un impact très important, et la Société a reçu un abondant courrier de toute la France, de Suisse et de Belgique.

Cette allocution, ainsi que tous les morceaux du programme, fut chaleureusement applaudie, et rendez-vous fut pris pour le prochain concert, au mois d'avril 1974.

Concert spirituel de l'Orchestre

Symphonique de la R.A.T.P.

Le dimanche 9 décembre dernier, à 16 h. 30, l'Orchestre Symphonique de la Régie Autonome des Transports Parisiens donnait, en l'église Saint-Joseph-Artisan, avec le concours de la Chorale Paroissiale, un concert spirituel à la mémoire de ses membres disparus depuis sa fondation en 1938.

Le programme comportait la Romance en fa, de Beethoven, qu'interpréta avec son talent sûr et délicat M. Jean Colombani; puis le Premier Mouvement de la Symphonie en ré mineur, de César Franck, magistralement exécuté sous la direction de Georges Fossier, et enfin, le Requiem de Gabriel Faure, interprété avec une profonde émotion artistique par les solistes, les chœurs et l'orchestre, placés sous la direction de Georges Fossier.

L'exécution était pleine d'une ferveur attentive, parmi laquelle on remarquait le Commandant Jules Sommer-Collely, président de la Confédération Musicale de France, et M. Paul Pin, président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France. Si le lieu interdisait les applaudissements, le silence religieux observé à la fin de chaque œuvre exprima encore mieux la satisfaction et l'émotion des auditeurs.

Le concert fut suivi de la messe dominicale, dite à l'intention des défunts de l'Orchestre de la R.A.T.P. et de la Chorale Paroissiale.

La Lyre Amicale d'Euromontane a fêté la Sainte-Cécile le dimanche 18 novembre. Ce fut tout d'abord la messe traditionnelle, au cours de laquelle la Lyre se fit entendre ainsi que la Chorale Paroissiale.

Puis les musiciens et leurs familles se retrouvèrent pour un repas familial, à la fin duquel le Président de la Société, M. Ceiller, remercia la municipalité de son appui moral et financier et exprima sa gratitude au Directeur de l'Ecole municipale de Musique, M. Hérouin, pour la formation de jeunes musiciens qui viennent renforcer la Lyre.

Bref, une excellente journée pour la musique et la grande famille des musiciens.

Orchestre Symphonique de la R.A.T.P.

Le samedi 24 novembre dernier, l'Orchestre Symphonique de la Régie Autonome des Transports Parisiens donnait à la salle Gaveau, sous la direction de Georges Fossier, son premier concert de la saison 1973-1974. Ce concert marquait le 35ème anniversaire de cette excellente formation.

La première partie du programme était consacrée à une importante sélection de Thaïs, de Massenet; tout d'abord l'air d'Athanaël « Voilà donc la terrible cité ! Alexandrie ! »; puis le grand de Thaïs, dit « Air du miroir »; et, après la célèbre « Méditation », la scène et le duo de l'oasis.

Les interprètes étaient Françoise Arnold, dans le rôle de Thaïs, et René Bianco, de l'Opéra, dans celui d'Athanaël. Ces deux artistes sont depuis longtemps connus et appréciés du public des concerts de l'Orchestre de la RATP. Cet année chaque année depuis 25 ans qu'il est entré à l'Opéra de Paris; et Françoise Arnold y chanta pour la première fois en 1953, alors qu'elle était encore élève du Conservatoire, dans la cantate « La nuit obscure » de Monique Gabus.

Quant à la « Méditation », elle fut jouée par Jean Colombani, violon solo de l'Orchestre depuis sa fondation en 1938, qui donna de cette page toujours exquise une interprétation pleine de délicatesse et de pureté.

Les applaudissements qui saluèrent chacun des morceaux de cette sélection et les rappels qui marquèrent la fin de cette première partie prouvent que Mogenet était toujours. D'ailleurs n'est-ce pas ce pouvoir de plaire que lui pardonnaient si mal ses confrères ? Certes, comme l'écrivit Debussy, la musique ne fut jamais pour Massenet « cette grande voix universelle qu'entendirent Bach et Beethoven ». Mais, considéré dans les limites de son génie, limites qu'il comblait d'ailleurs lui-même parfaitement, c'était un maître, un maître dont l'influence fut certaine, puisqu'il a formé des élèves tels que Gabriel Pierné, Alfred Bruneau, Gustave Charpentier et Florent Schmitt.

La seconde partie comportait d'importants extraits de la Tème Symphonique, dite « Le siège de Léningrad », de Dmitri Chostakovitch. Né en 1906 à Saint-Petersbourg, qui devint Léningrad, Chostakovitch entra à 11 ans au Conservatoire de sa ville natale, où il fut l'élève de Glazounov et de Maximilien Steuberg, le grand de Rimsky-Korsakov. A l'âge de 19 ans il écrivait sa Première Symphonie, qui le rendit aussitôt célèbre.

CHEFS DE MUSIQUE

du « Centre-Ouest » confiez-nous

vos REPARATIONS de

TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS

TRAVAIL GARANTI

Toutes fournitures d'instruments neufs et occasions
aux meilleurs prix — Grand choix

E^{ts} DESCHAUX 79-NIORT

40, rue St-Jean Tél.: (48) 24.34.67

REGION BRETAGNE MEME MAISON A RENNES

9, rue de la Visitation — Tél. (99) 30.34.48

La 7ème Symphonie, bien que conçue avant la guerre, a été composée pour la plus grande partie dans Leningrad assiégé. Le musicien y dépeint l'horreur tragique d'une vie paisible soudain ravagée par le déchaînement inhumain des forces de destruction, en même temps qu'il exalte l'héroïsme des défenseurs de sa ville natale.

Le Premier mouvement s'ouvre sur un thème grave qui crée d'emblée un climat tragique. Un épisode champêtre lui succède, c'est l'image paisible d'un pays heureux de vivre. Mais bientôt, sous le chant pastoral de la flûte s'entend pianissimo un rythme de marche battu par la caisse claire. Et c'est le tableau de l'invasion. Le compositeur a choisi un thème, anodin en apparence, de chanson soldat, que l'on entend d'abord comme sifflotée de très loin ; puis le thème circule d'un groupe d'instruments à l'autre et s'enfile dans un immense crescendo, obsédant, hallucinant, écrasant tout sur son passage. Puis revient l'épisode pastoral, nostalgique des jours heureux, ou image de la nature qui reprend sa sérénité dans le soir, après qu'a cessé la bataille qui recommencera demain.

Madrigal du Troisième mouvement est une majestueuse méditation, où le compositeur a voulu exprimer son amour profond de la nature. Il débute par un long choral, suivi d'un épisode où la flûte chante une claire mélodie ; et le thème du choral revient après une grandiose crescendo. Dans le Finale, la lutte reprend, alternant des moments d'action fiévreuse avec des méditations empreintes de tristesse. Et ce n'est que vers la fin que le thème héroïque se transforme en un hymne à la victoire future.

Sous la direction de Georges Fossier, qui a le don de communiquer à ses musiciens sa foi et son enthousiasme, l'Orchestre Symphonique de la RATP a donné une excellente interprétation de cette Symphonie qui, en dépit d'un langage musical résolument élémentaire, par ses effets massifs de forces et de rythmes est une œuvre puissante et grandiose. Par ses applaudissements prolongés, le public exprima au Chef et à l'Orchestre sa satisfaction et sa reconnaissance de lui avoir fait connaître une telle œuvre, et de n'avoir pas ménagé ses efforts pour la mettre au point.

Amicales des Tambours et Clairons de Corbeil-Essonnes

Fidèle à la tradition, l'Amicale des Tambours et Clairons de Corbeil-Essonnes a fêté la Sainte-Cécile dimanche 25 novembre dernier.

Avant une pluie fine et maussade, la Société, précédée de ses Majorettes et suivie des élèves de son Ecole de musique, se rendit en jouant au monument aux morts, où eut lieu une courte cérémonie. En présence de M. Trombert, sous-préfet de l'arrondissement d'Evry ; de M. Pin, président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France ; de M. Bruley, maire adjoint de Corbeil-Essonnes, de nombreuses personnalités et des drapeaux des Associations d'Anciens Combattants, le président déposa devant le monument une magnifique lyre de fleurs.

Puis la Société défila à travers la ville pour se rendre à la cathédrale Saint-Spire, où fut célébrée la messe traditionnelle, au cours de laquelle les jeunes élèves instrumentistes de l'Ecole de Musique soutinrent les chœurs de la Chorale Paroissiale.

Ce fut à nouveau à l'effile par les rues de la ville, pour se rendre à la salle des répétitions, où avait lieu le repas traditionnel, au cours duquel furent remis aux jeunes musiciens, et aussi aux moins jeunes, des médailles et diplômes de la Fédération.

Amicale de Villabé

La Batterie-Fanfara « L'Amicale de Villabé » donnait le dimanche 21 octobre dernier son grand concert annuel sous la présidence effective de M. Trombert, sous-préfet de l'arrondissement d'Evry ; de M. Pin, président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France, et de M. Poisson, maire de Villabé. La salle des fêtes pouvait à peine contenir la nombreuse assistance.

Le programme alternatif, l'exécution de marches et de pas redoublés par la Batterie-Fanfara, sous la direction de M. Augustin Ansart, et l'audition des élèves instrumentistes (trompette, saxophone, clarinette) ayant obtenu des récompenses

aux examens fédéraux de 1973. Un peu avant l'entracte, M. Duboz, président de la Société, donna lecture de ces récompenses, et chacun des lauréats recut un cadeau, dû à la générosité des membres honoraires. En supplément au programme, le public put applaudir deux « espoirs », les jeunes Yves et Gilles Henry, le premier pianiste, le second violoniste, tous deux élèves du Conservatoire National Supérieur de Paris, et fils de Mme Henry, professeur de solfège à l'Ecole de musique de l'Amicale de Villabé.

A l'issue du concert, le maire et la municipalité de Villabé ont convié à la mairie les personnalités, les membres honoraires et les musiciens, à un vin d'honneur, qui se déroula dans une sympathique ambiance.

Orchestre à plectres de la S.N.C.F. de Paris

Cet ensemble musical, classé en division d'honneur, après être resté quelques années hors des compétitions traditionnelles, a voulu, avant de prendre part à de nouveaux concours, être entendu par un jury qualifié en vue d'être confirmé dans sa valeur réelle. Pour répondre au désir ainsi exprimé par le président de la Société, M. Vincent, chef de la division commerciale de la région Paris Saint-Lazare, et par son directeur, M. Dagosto, la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France a désigné un jury composé de MM. le colonel Richard, Pierre Ducloux et Félicien Fort.

L'orchestre a été entendu par ce jury le 5 mai dernier, en présence de M. Paul Pin, président de la Fédération. La morceau imposé était Nadedja, fantaisie roumaine de M. Ciocchi ; le morceau choisi, tiré au sort parmi les deux œuvres présentées, fut une fête à Rome, fantaisie de Macchini. L'interprétation de ces deux œuvres justifia pleinement le classement antérieur de cette excellente formation.

Aussi le jury, après une longue délibération où tout fut retenu, des menus incidents aux meilleurs moments de l'exécution, accorda-t-il à l'unanimité un premier prix à la Société, ainsi qu'une mention bien méritée à son chef, M. Dagosto, qui la dirige avec beaucoup d'allant et un talent très sûr.

La satisfaction évidente du président, du directeur et des musiciens après la proclamation de la décision du jury entraîna l'exécution d'une œuvre supplémentaire, ce qui valut au président de la Fédération et au jury d'entendre une autre œuvre de Macchini, Impéria, ouverture de concours, dont l'interprétation fut d'une aussi belle tenue que les précédentes.

Le colonel Richard félicita le directeur et les musiciens de leur travail et des excellents résultats obtenus, les assura qu'ils faisaient honneur à leur classement et leur souhaita d'heureux lendemains musicaux.

U.A.I.C.F.

L'Ecole de Musique des Services Centraux de la S.N.C.F. célèbre, avec éclat, son 20ème anniversaire.

Tout au long de l'année 1973, les responsables de l'Ecole de Musique des Services Centraux ont voulu, au travers de plusieurs manifestations, célébrer leurs vingt ans de fructueuse existence. Mais, sans conteste, le gala organisé le dimanche 21 octobre 1973, à la salle Valhubert, à Paris, devait être le clou de ces manifestations. Le programme était mis au point et réalisé grâce au talent et au dévouement du président de l'Ecole, M. Fornet, qui a tenu toutes ses promesses. Qu'on en juge !

Non seulement les disciples enseignés à l'école ont été présentés, de l'accordéon à la guitare, en passant par le violon et le piano ; mais, on put entendre également la Chorale de Lutèce, le tout agrémenté de la prestation d'acrobates, de prestidigitateurs, de bruiteurs, de clowns et de chanteurs.

Pour cet événement exceptionnel, l'Ecole de Musique eut le plaisir d'accueillir M. Drouillet, président du Comité U.A.I.C.F. des Services Centraux, représentant M. Pahin, président général de l'U.A.I.C.F. ; le Colonel Charollais, représentant la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France, qui, fidèlement depuis plusieurs années, soutient et approuve les efforts de l'Ecole de Musique. On put encore noter la présence de M. Boulanger, représentant M. Pin, président de la Fédération des Sociétés Musicales, retenu par une autre manifestation ; de M. Launay, secrétaire de l'Union Départementale des sociétés musicales de Paris.

S'étaient excusés : M. Landre, ingénieur principal HC du Département des services sociaux ; M. Vandaele, ingénieur principal, chef du Département des services sociaux de la zone Nord ; M. Leturgie, président général des anciens combattants, ainsi que M. Chapuis, président de l'Union départementale des sociétés musicales du Val-de-Marne, et de nombreux amis empêchés par diverses obligations.

Au cours du gala, le Colonel Charollais devait remettre des récompenses aux élèves les plus assidus de l'ensemble d'accordéons. C'est ainsi que fut remis à :

Goupil Serge, la médaille dorée de la Fédération des Sociétés Musicales pour 8 années de présence à l'orchestre.

Linard Marie-Christine, la médaille argentée, pour 6 années de présence.

Hannou Gilles, la médaille argentée ;

Goupil Christian, la médaille argentée ;

Tallercio Philippe, la médaille argentée ;

Descamps Roger, la médaille de bronze ;

Rocca François, la médaille de bronze ;

Gautier Guy, la médaille de bronze.

Notons, ici, un passage de l'allocation de M. Drouillet, président du Comité U.A.I.C.F. des Services Centraux, relatant les activités de l'école « Ses premiers professeurs ? On a pu les appeler les 3 mousquetaires, mais 20 ans après, comme dans Alexandre Dumas, les 3 mousquetaires firent souche et devinrent tout un escadron ». C'est pour la plus grande joie de l'U.A.I.C.F. et le plus grand bénéfice de nos jeunes et, en même temps, dans l'intérêt de la musique. C'est pourquoi je suis particulièrement heureux, M. Fornet, de vous remettre, au nom de l'Union Artistique et Intellectuelle des cheminots français, la grande médaille d'or de l'U.A.I.C.F. en récompense de tout ce travail accompli avec intelligence et ténacité ».

Le Vice-Président de l'Ecole de Musique, M. Lambert, s'adressant au public, devait rappeler brièvement comment était née cette Ecole et quel fut son développement au cours des vingt années d'existence. Nous nous faisons un plaisir de reproduire cette allocation.

Monsieur le Président, Mon Colonel, Mesdames, Mesdemoiselles, Mes-

ieurs, Mes chers enfants, Quand, il y a vingt ans, mon ami Georges (vous savez tous qu'il s'agit de M. Fornet), me demanda de participer à la création de l'Accordéon Club, c'est avec enthousiasme que j'acceptai, amoureux que j'ai toujours été — et que je suis toujours — de la musique sous toutes ses formes.

Qui pouvait penser alors que le petit groupe de dix élèves que nous avions pu réunir représenterait l'embryon d'une future grande école, rassemblant maintenant, et chaque année, plus de 300 élèves ?

Qui pouvait penser alors que nous deviendrions un des plus beaux fleurons du Comité U.A.I.C.F. des Services Centraux ?

Et pourtant, vingt ans après, tout ce programme est bien réalisé. Bien sûr, il n'aura pas fallu ménager nos efforts ; bien sûr, il aura fallu faire face à des difficultés de toutes sortes ; depuis la publicité en passant par les problèmes des locaux, toujours difficiles à trouver, à utiliser et même à conserver, la recherche des professeurs qu'il faut remplacer ou augmenter justifiant aux problèmes causés par certaines personnes jalouses notre développement.

Mais, vous savez tous — et je tiens en ce jour d'anniversaire que vous lui rendez hommage — que la personnalité, la ténacité, la vigueur, la rigueur de votre Président, M. Fornet, sont toujours parvenues à régler favorablement tous les problèmes.

C'est à lui et à son épouse que doit aller votre reconnaissance, sans eux qui allent à la fois la compétence musicale et les talents d'organisateur, vous ne seriez sûrement pas là à fêter ce glorieux anniversaire.

Vous n'imaginez peut-être pas à quel point les interventions de votre Président auprès des différentes instances aussi bien de la S.N.C.F. que de l'U.A.I.C.F. peuvent être vigoureuses, car Georges fait partie de ceux qui y croient, dont la foi en leur mission est inébranlable et, savez-vous que c'est souvent lorsqu'il est au bord du découragement, qu'il prend ses meilleures décisions soit d'extension, soit d'organisation de galas, soit de programmes.

Il ne serait pas juste de ne pas remercier nos dirigeants du Comité des Services Centraux qui ont pris en considération les efforts des dirigeants de l'Ecole et ne lésinent pas sur les aides matérielles que nous sollicitons.

Il ne serait pas juste non plus de ne pas remercier les professeurs qui, en dépit de conditions de travail parfois difficiles, font preuve d'une conscience professionnelle assez exceptionnelle, récompensée par les résultats qu'ils obtiennent.

Il ne serait pas juste enfin de ne pas montrer notre gratitude aux parents qui nous font confiance et qui, fidèlement, chaque année, nous envoient leurs enfants. Et par là ces parents pourquoi ne pas citer le groupe d'amis qui nous secondent avec tant de bonne volonté dans nos déplacements.

Et puis, je crois qu'il nous faut également féliciter et remercier nos élèves qui, jamais, ne nous ont posé de problèmes de discipline et qui nous donnent tant de joie quand ils obtiennent succès et récompenses au cours des galas de bienfaisance auxquels ils participent.

Je ne voulais pas faire de discours mais on ne pouvait laisser passer ce 20ème anniversaire sans que tout cela fut dit.

L'Ecole est jeune, vingt ans, n'est-ce pas la jeunesse, le plus bel âge selon la tradition.

C'est pourquoi il faut regarder l'avenir avec sérénité, nous affirmer, nous perfectionner. Aidez vos dirigeants à continuer la mission qu'ils se sont volontairement donnée pour le plus grand profit de tous les enfants que nous attendons dans les années qui viennent et qui, mes chers enfants, vous remplaceront comme vous avez remplacé vos aînés.

Rendez-vous à nos deux fois vingt ans ? peut-être ! En tout cas, vive l'Ecole de Musique des Services Centraux !

Vive son X^{ème} anniversaire ;

Vive M. et Mme Fornet ;

Vive l'U.A.I.C.F.

C'est tard dans l'après-midi que devait se terminer cet événement exceptionnel apprécié de tous et en se donnant rendez-vous au 25 novembre pour fêter la Sainte-Cécile.

Lyre Amicale d'Eaubonne

La Lyre Amicale a présenté à Eaubonne, le dimanche 16 décembre sous la baguette de son Directeur, M. Castelain, Chef-adjoint de la Musique de la Base Aérienne du Bourget, Premier prix du Conservatoire de Lille, et de M. Thomas, sous-directeur

M. Thomas ouvrit la soirée avec la célèbre « Marche des Trois Orangers » de Prokofiev, dans une transcription pour Harmonie d'Emile Kertelin. Puis ce fut la suite « Les heures sénégalaises », avec en solistes à la trompette MM. Beghin et Herouin, les Anciens de la Musique de la Coloniale qui participèrent à l'exécution de ce concert étaient heureux d'interpréter une œuvre du Commandant Jean Avignon, Chef de la Musique de la Gendarmerie Sénégalaise de Dakar.

Le programme se poursuivait avec les « Equales » de Beethoven, qui permirent aux auditeurs d'apprécier la magnifique sonorité du quatuor de trombones, constitué par MM. Fiche, Arque, Thomas et Langlebert.

Après l'entracte, Mlle Christiane Carpentier, Premier prix du Conservatoire National Supérieur de Paris, interpréta au piano, accompagné par la Lyre Amicale, « Parade Concerto » de Serge Lancel. La maîtrise et l'agilité de la soliste, sa magistrale exécution de l'œuvre, lui valurent de chaleureux applaudissements, ainsi que les compliments du compositeur, qui honora cette soirée de sa présence.

Puis la Lyre Amicale interpréta la « Danse du Sabre » de Katchaturlian, dont le rythme vif et rapide contrastait avec la délicatesse de la « Pavane pour une Infante défunte », de Ravel, qui fut donnée ensuite avec au cor solo M. Rigole. Le concert se termina par la « Marche des Pipins », de Jacques Dovokel, où les jeunes élèves de l'Ecole Municipale de Musique vinrent se joindre aux musiciens de la Lyre Amicale.

M. André Petit, Conseiller Général, Maire d'Eaubonne, ainsi que de nombreux Conseillers Municipaux et Présidents de Sociétés, étaient présents à cette excellente manifestation artistique, qui a remporté un succès mérité.

CLYCHY-SOUS-BOIS

« La Dhuyssienne » et ses majorettes

A l'occasion de la Sainte-Cécile, le 1er décembre 1973, la Fanfare « La Dhuyssienne » a tenu son Assemblée Générale et donné une soirée musicale sous la présidence d'honneur de M. Deschamps, Maire de Clichy-sous-Bois, et en présence de nombreux Conseillers Municipaux et du Colonel Charollais, Secrétaire Général de la Fédération et Président de l'Union Départementale de la Seine-Saint-Denis.

Le responsable, M. Duval, fit ressortir la vitalité de cette Société de Jeunes et sa belle activité à l'intérieur et à l'extérieur de la ville. En effet, de mai à octobre 1973, la Société s'est rendue dans diverses localités, où sa présentation excellente a été très remarquée, aussi a-t-elle déjà reçu des invitations pour 1974.

Jusqu'à ce jour les répétitions et les manifestations intérieures ont eu lieu dans une salle, très belle certes, mais qui est devenue trop petite en raison de la croissance des effectifs. Bientôt la Société, grâce à la Municipalité, pourra utiliser la grande salle polyvalente.

L'intention des responsables de « La Dhuyssienne » est de faire de « La fête de Sainte-Cécile » une grande fête culturelle municipale, en ajoutant à la Fanfare et aux Majorettes la participation de l'Accordéon-Club (Directeur M. Gallo) et une présentation de danse classique (Mine Moquette).

En outre, en raison de la confiance que lui témoigne la population, « La Dhuyssienne » va créer une chorale mixte, pour laquelle elle a déjà un nombre important d'inscriptions, dont certaines émanant de membres de la Fanfare et de la Section de Majorettes. La Direction en sera confiée à M. Jean-Paul Besson, ancien élève du Conservatoire de Strasbourg et à Mme Marion, professeur dr. Chant.

Le film rétrospectif présenté au cours de la soirée a prouvé aux auditeurs que « La Dhuyssienne » est en pleine ascension, et que la population peut en être fière. Classée en 1970 en 2ème Division, 2ème Section, la Société se présentera en 1974 au Concours Itinérant en vue d'une ascendance de classement, et déjà chacun s'y prépare avec ardeur.

M. Duval remercia la Municipalité, en la personne du Maire, M. Deschamps, de la sollicitude qu'elle témoigne à « La Dhuyssienne » et de la subvention importante qu'elle lui accorde. Il remercia aussi les amateurs de la Société et de la Section de Majorettes, M. Bry, le dévoué trésorier, donna les résultats de sa gestion et en fut remercié.

Cet exposé de l'activité de la Société fut suivi d'un programme très éclectique de présentation de la Fanfare et des Majorettes, qui recueillit les applaudissements chaleureux de l'assistance.

A la fin de cette belle réunion, M. Duval recut des mains du Colonel Charollais la Médaille d'Honneur (argentée) de la Confédération Musicale de France, en reconnaissance des services notables qu'il rend à la cause de la Musique. Il fut chaleureusement félicité par le Maire, et les applaudissements qui suivirent prouvèrent combien son action est appréciée par la population, et combien est précieux son concours pour la vie et l'avenir de « La Dhuyssienne ».

Un Auditeur



MIDI

Sainte-Cécile Lyre Narbonnaise et Harmonie Républicaine

Même si Ste Cécile nous a trahi (il ne faut pas se laisser aller) comme d'habitude...

Le déplorer M. Rivet, Président de la Lyre Narbonnaise, celle-ci, à laquelle s'était jointe l'Harmonie Républicaine de Coursan fortes de ses 65 exécutants ont célébré, le dimanche 2 décembre, la patronne des musiciens, dans le cadre imposant de la salle des Consuls de l'Hôtel de Ville...

Conduits par M. Emile Espuna, directeur, les exécutants conquièrent le public, tant par leur maestria, que par la qualité des œuvres inscrites au programme...

Même si la précocité chute de neige de ce premier dimanche de décembre eut pour effet de consigner « Intra muros » les musiciens, ceux-ci en furent très agréablement récompensés car les mélomanes Narbonnais vinrent-ils en assez grand nombre à ce classique régal et purent-ils dans une salle chauffée en apprécier douillettement les accents, ravis d'un programme de qualité composé d'œuvres telles que « God Bless Rugby », marche de Claude Bolling, Cavalcade légère, ouverture de F. Von Suppé (clarinette solo Léonore Arnauld), l'Auberge du Cheval Blanc, fantaisie sur l'opéra de Ralph Benatzky, Intermezzo de Cavalleria Rusticana opéra de Mascagni, les Echos du Midi au cours desquels se dérouleront tour à tour nos vieux airs d'occitanie ou notre trompette solo M. Jean Maestre se distinguant merveilleusement, et pour terminer cette belle audition, la marche Américaine de...
Puis, comme d'habitude, il se donna l'hommage de la municipalité, honneur rendu par M. Mécèle, adjoint aux Arts et à la Culture, au côté duquel on remarquait la présence de MM. Déola et Ovril, également adjoints au maire. M. Mécèle ne manqua pas de rappeler l'intérêt qu'il portait à la Lyre Narbonnaise et à l'Harmonie Républicaine et qui dirige musicalement M. Emile Espuna. Il se félicita encore une fois du bel effort consenti par les deux sociétés pour que triomphe la musique populaire.

M. Rivet, président, a été félicité pour sa direction et pour l'ambiance exceptionnelle qui ont empêché le déroulement du concert en plein air comme de coutume, ne s'est pas moins félicité du cadre somptueux de la salle des Consuls. Il s'est par ailleurs réjoui de la présence à la réception de M. André Sarzi, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi, de la présence de M. Ferrari, représentant M. le Sous-Préfet et de M. Bertrand...
A 18 h les 45 membres exécutants dans leur tenue exemplaire, leurs instruments parés et scintillants, s'ébranlaient en cadence de leur salle de répétition, précédés du magnifique bataillon des Majorettes de la Salle d'Aude qui le rythme aidant, dans la pénombre de la nuit tombante, décrivaient de leur baguettes lumineuses, d'atrayantes arabesques futurantes.

18 h 30...
A 18 h les 45 membres exécutants dans leur tenue exemplaire, leurs instruments parés et scintillants, s'ébranlaient en cadence de leur salle de répétition, précédés du magnifique bataillon des Majorettes de la Salle d'Aude qui le rythme aidant, dans la pénombre de la nuit tombante, décrivaient de leur baguettes lumineuses, d'atrayantes arabesques futurantes.

Un vin d'honneur offert par la municipalité clôtura cette cérémonie au cours de laquelle M. Sarzi souligna les efforts consentis par les 2 sociétés pour mieux faire connaître et aimer dans notre région et au-delà...

MM. André Blum, Ernest Marotti, Etienne Caussé et Louis Sabourant, obtinrent la médaille d'argentée de la CMF pour 37 ans de sociétariat.

MM. José, Evarad, Raoul Rossignol Aimé Séguela, René Jean Barrau, Jean Rougé et Julien Royre obtinrent la médaille dorée de la CMF pour 50 ans de sociétariat. De chaleureux applaudissements ponctuèrent chaque remise d'une profonde reconnaissance. Notons en passant que M. Rivet faisait l'appel des récipiendaires, que M. Sarzi accrochait les médailles tandis que M. Mécèle remettait les diplômes.

Un vin d'honneur offert par la municipalité clôtura cette cérémonie au cours de laquelle M. Sarzi souligna les efforts consentis par les 2 sociétés pour mieux faire connaître et aimer dans notre région et au-delà...

organisé au restaurant...
Brillant gala de la Sainte-Cécile organisé par la Lyre Beaucairnoise, les Majorettes et l'École de Danse

C'est... que ce spectacle a eu lieu. Nos trois sociétés ont recueilli de très vifs succès, les applaudissements des spectateurs l'ont démontré.

Pour... que ce spectacle a eu lieu. Nos trois sociétés ont recueilli de très vifs succès, les applaudissements des spectateurs l'ont démontré.

Tout... que ce spectacle a eu lieu. Nos trois sociétés ont recueilli de très vifs succès, les applaudissements des spectateurs l'ont démontré.

68 musiciens étaient encore capables d'interpréter une œuvre classique; ensuite ce fut la célèbre valse de Popy « Linous et Dentelles » Valse de la Belle époque.

Les jeunes musiciens furent mis à l'honneur. M. Fleurette dans « Casse Noisettes » de Tchaikowski, à la flûte, morceau dansé par les élèves de Me Raffy ainsi que le jeune saxo-alto Roussel qui interpréta « Tristesse » de Chopin, avec une rare maestria, puis ce fut M. Bonnetoy hautboisiste, élève de M. Mourret qui joua la « Sérénade de Schubert » tous ces jeunes musiciens furent très applaudis ainsi que les élèves de l'école de Danse.

Nos majorettes firent apprécier leur grâce et leur charme dans les évolutions bien au point en démontrant qu'elles sont aussi belles sur scène que dans les défilés.

Les « petits rats » de Me Raffy apportèrent une note de fraîcheur et de gracieuse souplesse; elles furent très applaudies dans la Danse Hongroise No 5 de Brahms.

Puis ce fut un pas-doble: oh sérénité dansé par les majorettes qui furent très applaudies. Un final imprévu: Tout au et tout bronzé, souleva des tonnerres d'applaudissements; les musiciens déboutèrent devant ce morceau. Tous les musiciens assistèrent à la saie du Casino après avoir passé une très agréable soirée avec un regret que ces concerts ne se reproduisent pas assez souvent. Le lendemain dimanche tous les musiciens et leurs dames assistèrent à un grand banquet au Restaurant « Robinson ». Au dessert M. Moulouat, Président fit le bilan de l'année écoulée, puis ce fut M. Balmossière adjoint au maire qui rapporta le soutien de la municipalité; enfin M. Mourret Directeur remercia tous ses amis musiciens, surtout les jeunes, et il termina en souhaitant que l'année 1974 soit aussi bénéfique que 73, que toutes les sorties prévues se réalisent et que nous nous retrouvions tous rassemblés pour fêter...

LA FETE DE LA SAINTE CECILE DU « REVEIL LEZIGNANAIS »

En ce jour 21 novembre le « Réveil Lezignanais » vient de célébrer comme les années précédentes, la fête dite Sainte - Cécile patronne des Musiciens.

Cette année, son éclat en a été doublé, vu qu'en premier lieu, il y avait distributions de médailles et diplômes attribués à de nombreux et méritants membres exécutants; en second, c'étaient les récompenses de l'effort musical accompli pendant la saison 1972-1973.

Déroulement de la fête de ce samedi 24 novembre.

A 18 h les 45 membres exécutants dans leur tenue exemplaire, leurs instruments parés et scintillants, s'ébranlaient en cadence de leur salle de répétition, précédés du magnifique bataillon des Majorettes de la Salle d'Aude qui le rythme aidant, dans la pénombre de la nuit tombante, décrivaient de leur baguettes lumineuses, d'atrayantes arabesques futurantes.

18 h 30...
A 18 h les 45 membres exécutants dans leur tenue exemplaire, leurs instruments parés et scintillants, s'ébranlaient en cadence de leur salle de répétition, précédés du magnifique bataillon des Majorettes de la Salle d'Aude qui le rythme aidant, dans la pénombre de la nuit tombante, décrivaient de leur baguettes lumineuses, d'atrayantes arabesques futurantes.

Un public des plus denses acclamait les 2 formations qui dans un ordre devant la mairie en présence du dre des plus parfaits faisaient haïter magistrat Monsieur le Maire Conseiller Général, Monsieur Sarzi, Président des Sociétés Musicales de l'Aude, des autorités civiles et militaires, des membres du Bureau du « R.L. » exécutèrent des mouvements de rythme et de grâce pour les majorettes cadencées par la fanfare le « Réveil Lezignanais »

Le... pour suivit cependant que le morceau « Le rêve passe de Ch. Helmer et G. Krier, avec arrangement clairons et tambours par le R.L. était applaudi. La grande avenue était à nouveau descendue et les deux formations reprirent leur parade. Le Réveil en fanfare avec cors et cliques donnèrent le meilleur d'eux-mêmes. Devant le siège Café de France, eut lieu un dernier morceau d'ensemble.

Les Majorettes, par la grâce de leur capitaine et lieutenant, dans un faste qui les honorent remirent aux directeurs du « R.L. » une belle gerbe de glaïeufs. Cette marque de sympathie, toute en honneur pour la Société amie, laisse un des meilleurs souvenirs.

Petit historique du « Réveil Lezignanais »

Cette société musicale fut créée en 1908. Elle était à son origine composée d'un pupitre complet de trompettes de cavalerie, caisse claire, trompettes basses, trompettes cors, etc... d'une quarantaine d'éléments.

Jusqu'à 1920 plusieurs directeurs la dirigèrent. A cette époque un chef incontesté feu Monsieur Etienne Ramon, père de Monsieur Ramon René (membre actif de la Lyre Narbonnaise), amena cette société à participer à... concours ou festivals, où elle remporta de grands succès avec médailles et diplômes. Elle fut et est encore agré par le Ministère de la Guerre sous le No 8439 en date du 19 novembre 1920. Elle est inscrite sous le No 6583 à la Fédération des Sociétés Musicales du Midi.

M. Dufey... que ce spectacle a eu lieu. Nos trois sociétés ont recueilli de très vifs succès, les applaudissements des spectateurs l'ont démontré.

platon. C'est en 1946 et sous sa direction qu'il transforma cette société avec tambours, clairons, trompettes de cavalerie et actuellement en fanfare. Elle est régie par des statuts déposés à la préfecture. Elle est animée par les derniers anciens, demeurés fidèles et surtout par des jeunes qui la soutiennent et l'immortalisent au succès gravité amplement. Un sous chef directeur est adjoint à la direction. Elle a participé jusqu'à ce jour à de nombreux festivals couronnés de succès. Elle vient d'améliorer sa composition instrumentale par une rentrée de membres jouant les trompes et quelques trompettes dites « Jeanne d'Arc » tonalité Mi bénoil.

Pour servir la musique populaire, elle se prête à toutes circonstances et est actuellement très active. Elle maintient par son activité le renom du « Réveil Lezignanais », du terroir, de sa cité, centre de deux crûs réputés de l'« Arman - Corbières ».

Port La Nouvelle

Le dimanche 25 novembre, à partir de 10 h., tous les membres du Réveil Nouvellois étaient en fête pour fêter la Sainte-Cécile. Cette journée, favorisée par un temps splendide, débuta par un tour de ville avec une halte aux monuments aux morts et un concert sur la place Léon-Blum, qui fut très apprécié par le public. Rendez-vous était ensuite donné à la mairie où un vin d'honneur était offert par la municipalité. Au cours de cette joyeuse collation, le travail en profondeur des responsables du Réveil allait être récompensé par la distribution de médailles décernées en particulier aux jeunes membres pour leur participation et leur dévouement, ce qui place le Réveil Nouvellois au premier plan des formations musicales et cliques de notre département et de la région.

C'est Monsieur André Sarzi, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi, assisté de Monsieur Dat, premier adjoint au maire, qui eurent l'honneur de remettre aux récipiendaires, médailles et diplômes, en présence de Monsieur Ferval, maire; des membres du Conseil municipal et de M. Ligny, vice-président de l'Union départementale des musiciens de l'Aude. Les médaillés étaient au nombre de neuf: il s'agit de MM. Gérard Guy (5 ans de sociétariat); Jean Michel Garcia (7 ans de sociétariat); Yves Carrière (5 ans de sociétariat); Pierre Zvorzil (5 ans de sociétariat); Régis Rougé (5 ans de sociétariat); Henri Assens (5 ans de sociétariat); Daniel Nunez (9 ans de sociétariat); Christian Vidal (5 ans de sociétariat). La médaille d'honneur bronze fut attribuée à M. Edouard Roux, pour 16 années de direction.

Un repas amical réunissait à 13 h. musiciens, dirigeants et amis, au restaurant « La Rascasse », au cours duquel, prit la parole: MM. Badier, président; Sarzi et Ligny, et le tout se termina vers 17 h. par des chansons.

VILLEPINTE

Malgré le mauvais temps, de nombreux amis de l'« Avant-Garde » étaient rendus le samedi 24 novembre, à 21 h., dans la salle des fêtes, pour assister au premier concert de la saison musicale.

M. Sicard, maire de Villepinte, ainsi que les membres du conseil municipal, assistaient à cette représentation, qui fut de très haut niveau.

Les musiciens, dirigés par M. Viallette, fournirent une très bonne prestation, alternant le classique, le moderne et les marches militaires. Belle soirée pour la musique populaire d'amateurs.

Union des Sociétés Musicales de l'Ariège

Au cours de leur assemblée générale du 21 octobre 1973, les sociétés musicales de l'Ariège ont décidé: 1) que le prochain festival départemental de musique se tiendrait à Varilhès, le dimanche 5 mai 1974. Rassemblement des Sociétés à 14 h. 30, défilé à 15 h., festival à 15 h. 30.

2) que les Etudiantinas, chorales, batteries, fanfares exécuteront séparément un ou deux morceaux de leur choix.

3) que l'harmonie départementale « Juniors » prendrait part au festival et exécuterait les deux morceaux suivants: 1) Aida Triomphe Marsch, de Verdi, arr. Jahna, éd. Molenaar, dépositaire Editions R. Martin, direction L. Sagansan; 2) Les Mousquetaires au Couvent (fantaisie) de Varney, arr. Blémant, Editions R. Martin, direction R. Vincent.

4) que la Musique départementale, groupant tous les musiciens des harmonies du département, présentera le programme suivant: 1) Sans peur P.R. (avec les batteries) de Watelle, Ed. R. Martin, sous la direction de M. L. Bounhoure; 2) 1ère Marche aux Flambeaux, de Meyerbeer, arr. par Wittmann, Ed. R. Martin, sous la direction de M. Sagansan; 3) Cavalerie Légère, de Suppé, arr. F. Andrieu, Ed. R. Martin, sous la direction de M. Gutermann; 4) La Grande Porte de Kiev, de Moussorgsky, arr. J. Chalel, sous la direction de M. Chalel; 5) Danses Hongroises Nos 5 et 6, de Brahms, arr. par Chomel, Ed. R. Martin, sous la direction de M. R. Vincent; 6) Marche de la Garde Consulaire à Marengo, avec les batteries, de Furzeop, Ed. A. Leduc, 175, rue Saint-Honoré, Paris, sous la direction de M. B. Baby.

5) que les répartitions d'ensemble auront lieu.

Harmonie départementale Juniors: vendredi 27 avril 1974, à 20 h. 45, gymnase du C.E.G. à Foix, et le matin du festival (5 mai) à 9 h. à Varilhès.

Musique départementale Seniors: mardi 9 avril 1974, à 20 h. 45, gymnase du C.E.G. à Foix, et le matin du festival (5 mai) à 10 h. à Varilhès.

6) L'assemblée souhaite unanimement que toutes les Sociétés de l'Union départementale prennent part au festival avec le maximum d'effectifs.

Réunion du 28 octobre 1973

Une réunion de l'Union départementale a eu lieu le dimanche 28 octobre, à 9 h., au siège, salle de l'Ecole de Musique, mairie de Foix en vue de l'organisation du stage prévu à Saint-Cyprien pour nos jeunes musiciens ariégeois, en 1974. Voici ce qui a été décidé et qui, en principe, doit être réalisé:

1) Le stage, comme en 1973, aura lieu début septembre. Il durera 6 jours au lieu de 5; départ le mardi 3 septembre, retour le dimanche 8. 2) Le programme de travail (emploi du temps) sera à peu près le même que celui de 1973. Il sera retenu 2 conférenciers seulement (au lieu de 4). Sujets traités: saxophone et cor.

3) 120 jeunes musiciens (maximum) pourront participer au stage. Nombre maximum prévu pour chaque localité: Lavelanet: 14; Lezat: 8; Pamiers: 33; Varilhès: 7; St-Girons: 28; Foix: 30. Total: 120.

4) Programme du concert de clôture: 1) Villefranche, P.R. de Popy, Ed. R. Martin, direction B. Baby; 2) Triomphe Marsch uit Aida, de Verdi, arr. par Jahna, Ed. Molenaar, dépositaire R. Martin, direction L. Sagansan; 3) Show Lido, de Delbecq, Ed. R. Martin, direction J.-R. Gutermann; 4) Festival Charles Trenet, de Delbecq, Ed. R. Martin, direction J. Chalel; 5) Les Mousquetaires du Couvent (fantaisie) de Varney, arr. par Blémant, direction R. Vincent; 6) La Marseillaise, de R. de Lisie.

5) Concerts de clôture. Le concert préparé au cours du stage sera donné dans plusieurs villes, aux jours suivants: samedi 7 septembre, à 21 h., à Saint-Cyprien; dimanche 8 septembre, à 11 h., à Foix; 16 h., à Pamiers; mardi 10 septembre, à 21 h., à Lezat; samedi 14 septembre, à 21 h., à Lavelanet; dimanche 15 septembre, à 16 h., à Saint-Girons.

6) Les demandes seront faites en temps voulu pour le renouvellement des subventions reçues pour le stage 1973.

Chaque stagiaire devra être muni de son sac de couchage.

OISE

Classement de l'Harmonie municipale de Thourotte.

Classement de l'Harmonie

C'est dans la splendide salle des sports que s'est déroulé le classement de l'Harmonie municipale. A cette occasion, cette excellente phalange de 60 exécutants donna un brillant concert qui permit à un très nombreux public d'apprécier et d'applaudir son harmonie.

Ce fut d'abord l'épreuve de classement. Placée sous la direction de son sympathique chef M. Marc Morel, l'harmonie exécuta comme d'habitude. La batterie devait ensuite prendre place afin de subir également l'épreuve de classement. Dirigée par son dynamique chef, elle exécuta en imposé « Jeune Fanfare » et comme morceau de choix « Marche 20ème Corps ».

L'exécution de tous ces morceaux permit de constater la très bonne formation musicale de l'ensemble des exécutants et ce qui valu à l'harmonie d'être classée en 2ème division, 3ème section, et à la batterie en 3ème division, 2ème section.

M. Jean Neumann, président de la Fédération musicale de l'Oise, qui présidait le jury et qui était assisté de MM. Michel Bonnière, secrétaire général de la F.M.O.; Roger Grisey, directeur de l'harmonie de Noyon, adressa ses vives félicitations à tous musiciens et chefs, et ne cacha pas sa satisfaction de voir de nombreux jeunes aux pupitres, ce qui est de bonne augure pour l'avenir de la société.

Le président fédéral encouragea tous les jeunes à poursuivre l'exemple que leur donne les aînés de la société afin de perpétuer et de développer ce bel art qu'est la musique.

Après l'épreuve de classement, une petite formation dirigée par le sous-directeur de l'harmonie, M. Choron, permit au public de passer un moment très agréable.

Puis ce fut la reprise par l'harmonie de la 2ème partie du programme, au cours de laquelle on entendit successivement: Kellermann, Au Royaume de Bachus, Festival Charles Trenet, Les Poilus du 1er corps, Mon beau village, Mini-Boogie et le Défilé de la Garde Républicaine.

Ce fut une bien belle matinée, au cours de laquelle l'harmonie municipale de Thourotte se fit une très bonne interprétation de l'art musical populaire.

Le maire ainsi que de nombreuses personnalités locales avaient honoré de leur présence cette sympathique manifestation.

Sainte-Cécile à l'Harmonie de Thourotte

L'harmonie municipale de Thourotte a, cette année encore, dignement honoré sa patronne Sainte-Cécile. Au cours de cette manifestation, on a pu constater avec satisfaction les progrès constants réalisés par les musiciens du chef Marc Morel, fruit également des nombreux animateurs de la société.

Favorisée par un temps éminent, cette journée débuta par une messe en musique. Au cours de l'office religieux, des morceaux de choix furent remarquablement interprétés. Après cette cérémonie, hommage fut rendu à celui qui ouvra toute sa vie en faveur de l'harmonie. C'est

ainsi que tous les sociétaires avec le président Rochet allèrent se recueillir sur la tombe de leur ancien président et maire M. Clotaire Baujoïn et y déposer une plaque commémorative.

Ensuite, le cortège se forma et se rendit au monument aux morts où, après les sonneries d'usage et la « Marseillaise », une gerbe fut déposée en présence de M. Pierre Baujoïn, maire, et de nombreuses personnalités.

Les musiciens se rendirent ensuite à l'hôtel-de-ville où les attendait M. Jean Neumann, président de la F.M.O., qui procéda à une importante remise de diplômes aux jeunes élèves de l'école de musique et de décorations aux musiciens. Un vin d'honneur clôtura cette manifestation.

Puis, avant de se rendre au banquet traditionnel, les musiciens, dans une présentation impeccable, défilèrent dans plusieurs artères de la ville, à la grande satisfaction de la population.

A l'issue du banquet, vint le moment des discours.

M. Morel, directeur de la société, après avoir félicité tous les musiciens pour le travail accompli et notamment celui qui a valu à l'harmonie de se distinguer lors de son épreuve de classement, souhaita voir se perpétuer l'amitié qui existe entre tous.

Le président Rochet lui succéda et renouvela à tous son dévouement ne cachant pas la satisfaction que lui a donné l'harmonie tout au long de l'année écoulée pour toutes les brillantes auditions qu'elle a données et pour le travail de préparation en vue du festival qui se déroulera en mai 1974.

Puis ce fut M. le Maire... se cacha pas la fierté que lui donne l'harmonie de sa ville. Il rappela les brillantes participations de la société et notamment les déplacements à Dieppe, Château-Thierry et Forges-les-Eaux, ce qui a permis à l'harmonie de Thourotte de faire apprécier à sa juste valeur son excellente formation musicale hors du département. Puis, pour conclure, M. Boujoïn annonça les bonnes nouvelles tant attendues, celle de la réalisation de la future salle de musique, l'actuelle s'avérant trop petite devant l'ampleur de la société.

Le président Neumann se félicita de se retrouver une nouvelle fois à Thourotte au milieu de ses amis musiciens, gens très sympathiques. Il remercia la municipalité pour le soutien qu'elle apporte à la musique populaire.

Il rendit hommage à ceux qui, bénévolement, se dépensent sans compter pour l'art musical populaire et qui permettent fort heureusement, car sans eux bien des sociétés n'existeraient plus, aux sociétés de conserver leur activité et même de la développer. Il félicita le directeur Morel et tous les membres de l'harmonie pour leur travail et leur grande camaraderie. Et leur donna rendez-vous pour le festival départemental qui sera placé sous la haute présidence de Monsieur le Préfet de l'Oise et qui fera de Thourotte le point de mire du département.

Puis, pour clore, M. Boujoïn, sénateur et conseiller général, adressa toute sa sympathie à tous les membres de la société et ne cacha pas sa satisfaction de voir que Thourotte avait une des meilleures sociétés musicales du département. Et c'est dans une très joyeuse ambiance que se termina cette Sainte Cécile.

SUD-EST

Union des Fédérations Musicales de Haute-Savoie - Faucigny - Chablais - Annecy - Assemblée générale du 28 octobre 1973.

En l'absence de M. Henri Pache (Annecy), retenu à la chambre par suite d'une malencontreuse chute, c'est M. Charles Passaquini (Chablais) qui assura la présidence de cette réunion annuelle, assisté de M. Delzant. Le Palais des Festivités d'Evian-les-Bains accueillait les participants.

La séance ayant été ouverte à 16 h., M. Passaquini, après avoir présenté les excuses de MM. Pache, Coudurier et Laborde, salua la présence de M. Ducrot, président d'honneur de la Fédération du Chablais, celle de MM. Ducrot et Philibert, membres du conseil d'administration de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Est, et des représentants des trois fédérations du département, avec le président de la musique de Megève.

Les obligations statutaires virent le poste de secrétaire général confirmé pour trois nouvelles années à M. Delzant, après adoption des comptes rendus de l'assemblée du 22-10-72, et du bilan financier.

Des dates furent... pour 1974.

Festivals: Fédération d'Annecy, le 9 juin, à Rumilly; Fédération du Chablais, le 16 juin, à Pully; Annecy, le 19 juin, à Megève.

Examens fédéraux, coordination, Fédération du Chablais, le 5 juin; Fédération du Faucigny, le 12 juin; Fédération d'Annecy, courant juin. Cours moyen départemental: Cluses, le 19 juin. Les vacances scolaires ne suivant plus à la fête de Pâques, la date des examens du cours supérieur sera indiquée dans la circulaire de début l'année, adressée par le Sud-Est.

L'organisation du Congrès de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Est est confirmée pour le samedi 30 juin, à Megève. M. Ducrot donna à ce sujet un aperçu des obligations financières. MM. Pache et Delzant concluront prochainement M. Coudurier et les responsables de Megève afin d'assurer le déroulement

correct de cette manifestation de musique populaire.

MM. Ducrot et Philibert eurent l'occasion de donner des indications utiles sur le Centre musical de Toucy (macaron mis en souscription à son profit), le Gros Sou Orphéonique — indemnité mortuaire pouvant être portée à 500 F —, sur cotisation passant à 2 F) ; cotisations des sociétés au Sud-Est et à la Confédération Musicale de France, suivant état à remplir convenablement, à bonne date, les assurances C.M.F. ne prévoyant pas le vol.

Enfin, le technique avec MM. Forpento, Lanova, Letellier et Comte, releva une fois encore que les tests de la C.M.F. pour les examens fédéraux n'étaient pas adaptés convenablement aux programmes enseignés.

Ces examens se sont déroulés cette année dans de bonnes conditions avec une présence intéressante d'élèves :

Fédération du Faucigny : solfège, 212 ; instruments, 77.
Fédération du Chablais : solfège, 161 ; instruments, 41.
Fédération d'Anancy : solfège, 116 ; instruments, 87.
Total : solfège, 489 ; instruments, 205.

Réunion se terminant par les aimables paroles de M. Ducrot qui invita l'assistance à venir trinquer le verre de l'amitié.

ANNEXY
Fédération des Sociétés Musicales des arrondissements d'Anancy et Saint-Julien.

Depuis plusieurs années, la Sainte-Cécile donne l'occasion à l'harmonie municipale et aux diverses chorales paroissiales de l'agglomération anancienne, réunies, de donner un concert particulièrement apprécié d'une nombreuse assistance, attirée par la qualité qui y est toujours attachée.

Ce 10ème concert spirituel ne manqua pas à la tradition. Il remporta un exceptionnel succès, tant par une présence record — la vaste église de Saint-Maurice était en effet archi comble — que par l'exécution magistrale des diverses œuvres inscrites judicieusement au programme.

Exécution dont l'excellente acoustique des lieux rendit plus perceptible la perfection, qui vint sceller l'enthousiasme d'applaudissements prolongés.

Se firent entendre :
Seule, l'harmonie, dans la Marche du Tannhäuser, de Wagner ; l'Adagio d'Albinoni ; Suite de Telemann ; deux extraits de la Première Suite de Peer Gynt ; Le Matin, La Mort d'Asa.

Seuls également, les chœurs, dans Louez le nom du Seigneur, d'Archan-gelsky ; O Vos Omnes, chant grégorien, avec versets d'orgue de M. Durufle à l'orgue, J.-F. Francon, sous-directeur du Conservatoire) ; Crucifixion, de Y. Eliegar, négro spirituel.

Enfin, l'harmonie et les chœurs dans Psalme 112, d'Alain ; Entends, Seigneur, nos cris de joie, de J.-S. Bach ; et le majestueux O Christ, Roi des rois, d'Haendel.

Pour cette brillante audition, nos félicitations iront aux choristes comme à leur excellent directeur M. l'abbé Biottey, aux musiciens de l'harmonie municipale, à son dynamique chef Léon Delzant, qui assura parfaitement la direction d'ensemble.

Une intéressante initiative de l'Union départementale des Musiciens de l'Ain.

Lorsqu'un musicien ou une personnalité du monde musical vient à disparaître, la société ou le groupement auquel il appartient offre, lors des funérailles du disparu, une

gerbe ou une couronne de fleurs naturelles qui coûte des centaines de francs lourds, suivant l'importance de cette gerbe ou couronne. Souvenir éphémère que le soleil, la pluie, le gel ou la neige détruisent en quelques jours un souvenir qui dure ce que durent les roses... l'espace d'un matin !

Le secrétaire de l'U.J. de l'Ain a pensé qu'il serait plus heureux et moins onéreux d'offrir une plaque-souvenir funéraire qui serait déposée sur la tombe du défunt et qui serait un hommage durable.

Il fallait que cette plaque-souvenir puisse être adoptée par la France entière, ce qui excluait toute inscription particulière à une Union, Fédération ou Société ; la formule « Hommage de la Musique » avec la Lyre symbolique a paru convenir à cette réalisation.

Celle-ci est l'œuvre de l'entreprise spécialisée L. Moreau et A. Bourrée, avenue Denis-Papin, à Saint-Jean-de-Braye (45800) qui a réalisé trois modèles. Ces plaques de format 31 x 21 sont posées sur un chevet en métal. Elles sont en marmotte noire sur laquelle lyre, inscription et portée sont gravées en or. Elles sont d'un très bel effet et inaltérables. Le prix unitaire de 42 F + 20 % de TVA est réduit à 59,50 F par 50 et à 36,50 F par 100. Le franco de port et d'emballage est accordé pour toute commande égale ou supérieure à 30 pour un seul envoi au même destinataire.

Ne pas omettre d'indiquer dans votre commande éventuelle le numéro des plaques désirées.

SUD-OUEST
Les activités de l'Union des Sociétés musicales landaises

Chaque année, il nous est agréable de présenter le bilan annuel de nos examens fédéraux. Les diverses activités menées par l'Union, ainsi que les initiatives qu'elle a su prendre pour redonner à la musique populaire la place qu'elle doit avoir dans le département.

Nous ne cessons de le répéter, la musique n'est pas considérée comme étant un élément déterminant dans la vie, ce que nous regrettons sincèrement ; elle apparaît aux yeux de la multitude, comme étant un élément complémentaire, assez estimable.

Cependant, si, objectivement, nous regardons ce qu'elle apporte, nous devons lui reconnaître une qualité ; elle a une telle emprise sur chaque individu que nul ne peut se passer d'elle. Du plus humble compagnon au plus érudit, à chacun d'eux elle a le divin pouvoir de donner cet optimisme qui réchauffe le cœur, faisant supporter la vie dans une atmosphère plus sereine, plus tenable.

Or, que fait-on pour elle ? Bien peu, en comparaison de ce qui est fait pour bien des disciplines qui n'apportent jamais ni sur le plan collectif, ni sur le plan individuel, autant de satisfactions durables.

Chacun doit cependant se convaincre qu'il n'est pas une seule manifestation de quelque ordre que ce soit, sans que la musique n'y apporte ce ferment de joie ; un mariage, une fête de famille, une manifestation au village, à la ville... la musique est toujours présente, sinon nécessaire.

Mais, s'est-on jamais demandé comment se formaient ces musiciens ? Bien peu s'en soucient. A cette question, nous répondrons cer-

CHEFS DE MUSIQUE !
des prix EXCEPTIONNELS avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	338	435
CORNET, si b	440	540
BUGLE, si b	495	625
ALTO, mi b	620	780
BARYTON, si b	765	945
BASSE, si b à 4 pistons	1145	1410
SOUBASSOPHONE, si b		
pavillon orientable et démontable	3560	4395
TROMBONE à coulisse	540	685
TROMBONE à pistons	765	925

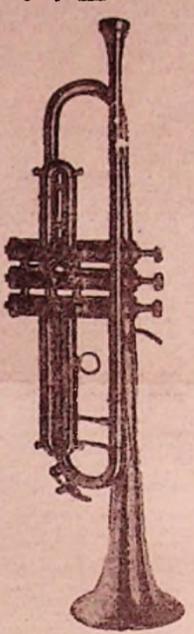
LAQUES OR
CLES CHROMEES

SAXO SOPRANO, si b	965
SAXO ALTO, mi b	995
SAXO TENOR, si b	1.175
SAXO BARYTON, mi b	2.550
CLARINETTE, si b, super ébène	530
GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins	595

Depuis 25 ans, 2.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance **POURQUOI PAS VOUS ?**

GUILLARD-BIZEL
2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE




TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires

Distributeur des Cymbales turques K. ZILDJIAN

André Courtois
Paris
instruments de qualité artistique
8 RUE DE NANCY - PARIS 10^e - TEL. 607.77.85

les que tout le monde ne peut être musicien, il y a des dispositions naturelles, car l'étude de la musique demande un très grand effort de travail, de discipline, nous dirons même de persévérance. Il faut dix ans de travail pour devenir un bon musicien.

Et quels sont les appuis que nous trouvons sur notre route ? Quelques municipalités qui veulent bien faire un effort en subventionnant nos sociétés ou nos écoles de musique, le Conseil général dans une mesure bien modeste... quant à l'Etat, disons qu'il nous comble de bonnes intentions, ce qui est bien peu. A la vérité, dans la grande majorité des cas, ce sont les parents qui font le plus gros effort pour donner l'éducation musicale à leurs enfants.

Mais, malgré la médiocrité de l'aide qui nous est apportée, notre Union a pu organiser dans le département ses examens de solfège et d'instruments ; c'est ainsi que cette année, 450 élèves sur plus de 600 inscrits se sont présentés à nos examens fédéraux, nous révélant des enfants exceptionnellement doués. Certains même ont, dans les années passées, accédé au Conservatoire national de Paris.

Nous attachons donc un certain prix à ces examens qui, tant à l'échelon départemental que régional ou national, sont contrôlés et supervisés par des musiciens professionnels de talent ; c'est la raison pour laquelle nous invitons et insistons auprès des parents pour que leurs enfants fréquentent nos écoles de musique et se présentent ensuite à nos examens.

Demain, grâce à nos efforts conjugués, la musique prendra sa place dans nos écoles publiques, où elle s'intégrera ; déjà dans plusieurs départements, des professeurs qualifiés ont pu être détachés, auprès des établissements scolaires pour apprendre à nos jeunes enfants du premier âge de six à huit ans, âge où la réceptivité est très grande. Une conférence sur ces méthodes pédagogiques nouvelles sera vraisemblablement donnée, grâce à l'initiative de notre union, en vue de former des cadres pour ce mode d'enseignement.

Cette action entraînera des frais assez importants... mais comme nous l'avons fait jusqu'à l'heure, nous tâcherons de surmonter cette difficulté par un effort collectif... malgré la carence de l'Etat.

Nous ne sommes guère favorisés, mais notre ténacité viendra à bout des difficultés qui nous assaillent. Notre union départementale saura les surmonter pour que vive la musique dans nos Landes.

HAGETMAU
Dimanche 18 novembre, la Société musicale ne manquait pas à sa tradition : célébrer la fête de Sainte-Cécile et, comme il se doit, la journée commença par la messe en musique.

L'église de Hagetmau était entièrement garnie lorsque s'élevèrent les premières notes du « Choral et Aïoso ». Assise, l'assistance écouta ce morceau et la cérémonie commença après quelques mots de bienvenue à l'adresse des musiciens et de leur chef, par l'abbé Castéra, curé-doyen.

Quelques instants après, au cours de son homélie, l'abbé Jean-Marie Naplas prononça des paroles à peu près identiques pour exprimer sa joie d'accueillir une fois encore la Société musicale.

Dans le programme du concert spirituel, fut tout particulièrement remarqué : « Concerto pour un été » et le solo de trompette de Daniel Lafargue.

Un court défilé dans les rues mit ensuite dans l'ambiance de fête la population placée sur son passage.

A 13 h., les musiciens se retrouvèrent à l'auberge. Avec leurs invités, ils formèrent un groupe important. Pour la première fois, en effet, les dames étaient de la partie. En tout, on comptait donc une centaine de personnes.

A la table d'honneur, aux côtés de M. Dutoya, maire, et de ses adjoints, MM. Fautouy et Pacou, avaient pris place : MM. Commeny, député ; docteur Fournier, conseiller général ; Destrouesse, trésorier de l'Union des Landes ; Capbern et Lafitte, représentant la Société musicale de Samadet ; Frédéric Bastiat, secrétaire de la Société musicale d'Amou ; le président de la Société musicale de Hagetmau et les vice-présidents, MM. Dumartin, Dufau et Larrezet ; Marcel Lux, président d'honneur ; Pierre Laborde, chef de musique ; Marius Campet, sous-chef ; Fernand Lalauze, secrétaire-trésorier.

Lorsque vint le dessert, Fernand Lalauze remercia les personnalités présentes et excusa M. Pierre Guillaume, de Saint-Sever ; M. Marais, d'Amou ; M. Pascal, de Donzit. Il eut également un mot de sympathie pour les honoraires qui manifestèrent chaque année leur attachement à nos musiciens.

A la suite, le président salua longuement les dames présentes :

« On aurait pu les inviter plus tôt, dit-il, mais ce n'était pas la mode. Actuellement, les habitudes ont suivi le cours de l'évolution générale. Ce qui n'était pas admis il y a quelque temps est entré dans les mœurs. L'appartenance à une société entraîne des impératifs. Lorsque le mari part à la répétition hebdomadaire ou assure un concert, son absence à la maison est souvent compensée par le travail de l'épouse. »

« Il faut donc aux musiciens des femmes aimantes et surtout fort compréhensives. Leur présence ce jour est donc un témoignage de reconnaissance car, sans elles, la Société musicale ne pourrait subsister. »

Le président commenta la pensée : « La musique est le refuge de l'âme », défini ensuite à l'aide d'exemples puisés dans les pages d'opéras célèbres, la valeur intrinsèque de la musique. Enfin, M. Dutoya, maire, remercia la Société musicale pour les services qu'elle rend d'un bout de l'année à l'autre. Il salua la présence des dames et se déclara satisfait d'assister à cette réunion.

Longtemps après, les conversations se poursuivirent et l'assistance se dissolua heureuse d'avoir passé quelques heures dans une ambiance faite de cordialité et de bonne humeur.

DAX
Comme il est de tradition depuis maintenant fort longtemps, le Cercle choral dacquois a ouvert, le feu des Sainte-Cécile. Tous les amoureux du chant choral se sont tout d'abord réunis lors de la messe de 11 h., en écoutant les merveilleuses interprétations du « Jour du Seigneur » de Mendelssohn, de « Belle nuit, saint-

te nuit » de Weber, et du « Chant de triomphe » de Haendel. A l'issue de l'office, les membres du Cercle choral se sont rendus au monument aux morts où M. Jacques Maucroix, président de la société, déposa une gerbe.

Après l'apéritif, les membres du Cercle choral et leurs invités, parmi lesquels on notait Me Max Moras, maire ; MM. Lapique, président de la Néhe ; Duprat, président de Melodia ; Darraacq et Dabrin, représentant la Néhe ; Duvignau Lirribat et Lacomme, représentant la Cléme dacquoise, se retrouvèrent pour les festivités gastronomiques.

Celles-ci furent précédées d'une remise de médaille par M. Millès-Lacroix. La médaille et le diplôme décernés aux vétérans de la Confédération Musicale de France furent attribués à quatre hommes qui, par leur fidélité et leur dévouement, ont contribué à l'épanouissement du Cercle choral : MM. Louis Faisanceux (entré au C.C. en 1921), Roger Larroure (entré au C.C. en 1922), René Maisonneuve (entré au C.C. en 1923) et Georges Coulhane (entré au C.C. en 1924).

Après avoir évoqué les mérites respectifs des nouveaux médaillés, M. Millès-Lacroix demanda qu'une minute de silence soit observée à la mémoire d'Albert Darrieut, membre du Cercle choral, décédé le 1 mars dernier. Tout au long du banquet très gastronomique et unanimement apprécié, on put se rendre compte de la grande chance qu'avaient les convives de pouvoir en toute occasion amener avec eux leur instrument. Ils sont le privilège de pouvoir à tout instant s'évader et aider les autres à s'évader par le seul truchement de leurs cordes vocales qu'ils ne se privent pas, lors du repas de mettre souvent à contribution, pour la joie de tous.

A l'issue du banquet, M. Millès-Lacroix tint à remercier Me Max Moras, qui a comblé la société musicale en augmentant les subventions. Il remercia également le chanoine Cazares, architecte de la cathédrale, d'avoir permis une fois de plus que le concert spirituel soit donné au cours de la messe de 11 heures. Il félicita ensuite M. Argat, chef du Cercle choral, ainsi que tous les membres, pour les concerts qu'ils ont donnés cet été pour les curistes. Puis le président évoqua l'action de M. Roger Larroure au sein du Cercle. Il rappela notamment l'époque où ce dernier associa à son ami Louis Faisanceux divers autres habitués des fêtes de Saint-

RÉPARATIONS
REMISE A NEUF
DE TOUS INSTRUMENTS
CUIVRE BOIS
Nickelage - Argenture - Vernis
FABRICATION — OCCASIONS

ARTISAN SPECIALISE
R. MAZERAUE
39, rue N.-D.-de-Lorette
— PARIS 9^e —
Fournisseur de la Garde Républicaine

Vivient en leur offrant un inégalable numéro de comiques troupiers. Il termina en insistant sur le caractère familial des sociétés musicales de Dax.

M. Arget prit ensuite la parole pour féliciter M. Dabrin, qui vient d'être nommé directeur de l'école de musique. Il espéra pouvoir compter sur lui en ce qui concerne le recrutement de la chorale. S'adressant aux nouveaux médaillés, il leur dit combien il avait été heureux d'avoir été à leur école. Il remercia enfin les chanteurs pour leur exécution du matin.

M. Lapique se montra heureux de constater que l'amitié régnait entre les différentes sociétés musicales « qui œuvrent pour un même idéal ». M. Dabrin parla de l'importance de la voix, souvenir que, grâce aux techniques modernes, on peut garder vivant à travers le temps. Le chanoine Cazares remercia le Cercle de sa fidélité à célébrer la Sainte-Cécile. Il insista sur l'importance du chant dans notre monde actuel « qui a besoin d'évasion, de rêve et de poésie ».

Me Max Mora évoqua de son côté le mérite qu'avaient les membres du Cercle choral à vouloir continuer à faire vivre une société musicale à une époque où de nombreuses activités et distractions sollicitent les jeunes. L'école de musique restaurée doit former des jeunes pour leur propre agrément mais être aussi la pépinière des sociétés musicales. Il conviendrait dans un jour prochain de créer un poste pour un professeur de chant, déclara le premier magistrat de la ville.

Les discours étaient terminés, mais la fête n'était pas finie pour autant. Les chanteurs se mirent alors à l'heure européenne en entonnant avec tout le talent qu'on leur connaît aussi bien les valse viennoises de Strauss que les airs traditionnels de notre région. On eut également droit au duo des comiques troupiers qui semblent avoir conservé l'allant et l'entrain de la jeunesse. A croire que le chant est un élixir de longue vie. Sans nul doute le Cercle choral en possède le secret.

DAX

Peut-on parler de Dax sans évoquer la « Nêhe » ? Certainement pas. Cette société musicale, la plus ancienne dans notre ville, est présente lors de toutes les manifestations. Durant la saison estivale, elle distrairait les curistes. De la même façon, elle apporte son concours à chaque commémoration. Quand les toreros officient, c'est encore elle qui stimule la foule et les matadors en interprétant des pascos colorés. Mais l'apogée pour tous ces amoureux de la musique est, encore ce jour-ci, dans le cadre de la cathédrale, à l'occasion de la Sainte-Cécile. Cet événement permet aux Dacquois une découverte toujours plus exaltante.

Comment n'aurait-on pas pu vibrer, dimanche, en écoutant ces hommes, pour qui la musique n'est qu'un passe-temps, interpréter avec foi les trois morceaux choisis. Musique joyeuse et sérène avec « Les Fêtes de Terpsichore », de François de Boisvallée ; souveraine et majestueuse avec « Andante de la cinquième symphonie », du grand Beethoven « émue et captivante avec la « Deuxième Rhapsodie Hongroise », de Liszt. On peut sans trop s'avancer qualifier l'interprétation dans cette dernière œuvre de magistrale pour des amateurs.

Mais, à la Nêhe, ce n'est pas seulement un groupe de musiciens, mais surtout une famille dont les membres aiment chaque année à se retrouver pour faire goûter la joie de la musique à ses compatriotes. pour, par l'intermédiaire de son président, M. Lapique, déposer une gerbe au monument aux morts, et pour faire honneur à la gastronomie landaise au cours d'un banquet intime aux neurasthéniques. Ce banquet de l'amitié fut en tout cas la preuve que ce ne sont pas les heures ajoutées les unes aux autres qui font paraître le temps long. La fête dura sans que les convives s'en aperçoivent. Grâce aux vertus de la bande magnétique, les interprétations du matin furent diffusées, permettant de discerner des nuances imperceptibles à la première écoute et constituant des trous normaux.

Puis commença la symphonie verbale en mots, mouvements, œuvre de personnalité.

On nota en particulier la présence de Me Max Mora, maire ; du docteur Lalanne, adjoint chargé des affaires culturelles ; M. Gousseballe-Dupin, conseiller général ; le chanoine Cazares, archiprêtre de la cathédrale ; MM. Camou, Président des sociétés musicales du Sud-Ouest ; Despujols, président de l'Union des sociétés musicales des Landes ; Duclos et Doux, représentant l'orchestre Melodia ; Gazeaux-Duplan et Peyroulet, représentant la clique ; Bidau et Jourdan, représentant le Cercle choral ; Lagarde, pour la JAD ; Sallenzave, directeur du Casino ; M. Desouzesse, pour les sociétés musicales montoises ; Darricade, président de la banda Los Colletes ; Claude Fostin, chef de la banda ; Barsacq-Mongis, chef honoraire de l'Harmonie ; Cazaux, et les Vétérans Saint-Germain, Tom et Camipetrau.

Le président Henri Lapique, inaugurant la série des allocutions, d'abord remercia les personnalités de la municipalité « qui prend part à nos soucis matériels et financiers ». Le président fut heureux de constater la réorganisation de l'école de musique dont il félicita le directeur, M. Dabrin.

Le chanoine Cazares loua le souci de perfection qui anime les musiciens amateurs de l'Harmonie ; « Il est d'autant plus méritoire que l'on a tendance aujourd'hui, à se contenter de l'a-peu-près ».

M. Dabrin donna quelques explications en ce qui concerne le choix du programme. Il remercia tous les exécutants en mentionnant

particulièrement les solistes Sourgen et Grégoire. Il souligna la présence des bandes, fit ensuite l'éloge de MM. Charlot « Carmentran et Joseph Darracq. Puis, parlant de son nouveau poste à l'école de musique, il dit combien il lui plaisait de pouvoir jouer le rôle de trait d'union entre l'école et la municipalité.

Son prédécesseur, M. Barsacq-Mongis le félicita pour le choix du programme digne d'une grande société et pour sa remarquable direction.

M. Despujols regretta, pour sa part, que les pouvoirs publics ne prennent pas plus d'intérêt aux sociétés musicales.

M. Ciran, de son côté, insista sur le fait qu'à Dax la musique n'a pas de retard. Puis, parlant de l'immortalité de la musique, il dit : « On peut briser une statue, on peut déchirer une toile, la musique, elle, ne s'efface jamais ».

Le docteur Lalanne évoqua la rénovation de l'école de musique.

« Il ne faut pas perdre de vue, dit-il, que le but essentiel de l'école est d'apprendre la musique aux jeunes, que nous comprenons sur elle, et elle seule, pour approvisionner les sociétés musicales qui, sans recrutement, deviendraient squelettiques. « C'est pourquoi nous avons choisi M. Dabrin qui est le symbole même de l'unité, puisqu'il est à la fois le chef de la Nêhe de Melodia et directeur de l'école ».

Cent vingt nouveaux élèves sont venus s'ajouter aux quatre-vingts de l'an dernier, portant l'effectif à deux cents nombre jamais égalé depuis vingt ans.

M. Gousseballe-Dupin vit dans la Nêhe harmonie et source, le symbole de cette capacité inépuisable de la nature à se perpétuer sans cesse.

Me Max Mora, maire, tint enfin à souligner que le choix d'une nouvelle direction pour l'école municipale de musique ne constitue pas une rupture avec le passé.

Le premier magistrat prit comme exemple la présence de M. Barsacq-Mongis qui représente le passé le plus honorable et qui éprouve vis-à-vis de celui qui lui a succédé le sentiment le plus profond, le sentiment paternel.

MIMIZAN

La Sainte-Cécile ? C'est toujours l'occasion d'instaurer dans notre commune un climat de bonne humeur et d'intense animation. Chaque année — et 1973 n'aura pas été une exception — la population et les promoteurs sont littéralement émerveillés par les efforts de nos musiciens et de leurs chefs (M. Claverie, pour la Sirène de l'Océan ; pour Rita (chorale paroissiale), M. Leuridan (chorale populaire), M. Jausouin (chorale et orchestre), se concrétisant par de talentueuses manifestations musicales dans notre vaste église s'ouvrant pourtant exigée en cette circonstance.

De l'hommage prononcé dès le début de l'office, par l'abbé Dutreuil, curé doyen, nous avons retenu que « pour vivre les uns avec les autres et les uns pour les autres, au lieu de vivre les uns contre les autres, les uns sans les autres, ou les uns au-dessus des autres, une harmonie, une chorale peuvent être un exemple ; chacun y tient sa place avec les autres, pour une harmonieuse réussite d'ensemble ».

Tout au long de la cérémonie religieuse, musiciens et choristes firent preuve de qualités exceptionnelles dans l'exécution de la « Marche de Rienzi » (Wagner), du « Songe d'une nuit d'été » (Mendelssohn), de « Lamento » (Pierre Loup), du très remarquable « Rossignolet » (chant et orchestre du Landais Yves Darricade), des « Trompettes d'Aïda » (Verdi) ; risquer sans sécheresse, vigueur incisive sans agressivité, musicalité sans défaut. Leur interprétation des œuvres de Wagner, de Loup et de Mendelssohn d'Yves Darricade et de Verdi furent d'immeubles car, tout en triomphant des nombreux pièges que recèlent ces œuvres, ils explorèrent en finesse une écriture proprement stupéfiante, détaillant élogieusement de très belles partitions, ce qui fit dire aux auditeurs : « Tout était musical, amoureux et travaillé ».

Les deux chorales, très en voix et plus que jamais à leur aise dans d'incomparables structures mélodiques, ont accompli l'assistance.

Au cours d'un succulent repas des allocutions furent prononcées. M. Durand, maire, qui connaît parfaitement les efforts déployés par musiciens, directeurs, dirigeants pour maintenir le prestige de la société, leur adresse félicitations et encouragements.

Puis, M. Maurice Michel, président remercia de leur présence M. Davier, vice-président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest ; MM. Duprat, conseiller général ; MM. Les Maîtres de Bias et d'Aurellhan, divers présidents de sociétés locales et personnalités. Il détailla longuement et son conseil municipal en faveur du développement de la vraie musique, tant au point de vue matériel que par le choix très heureux d'un chef compétent, dévoué, sympathique, dont les jeunes élèves ont lors de récents examens fédéraux à Parentis, démontré qu'ils étaient exceptionnellement dotés. Il n'omit point de souligner que l'harmonie a la chance de posséder avec Yves Darricade un compositeur de talent, pas plus que de signaler l'aide pécuniaire des membres bienfaiteurs et honoraires, celle des Paletteries de Gascoigne et de son comité d'entreprise pour l'école de musique.

M. Davier se déclare enchanté de sa première visite à Mimizan. Il a d'aimables paroles pour M. le Maire, MM. Claverie et Jausouin, pour tous les musiciens, pour chaque soliste et constate qu'on se retrouve en famille dans cette musique populaire. Il annonce que les personnalités présentes vont procéder à la remise de diplômes de mérite de la Fédération, ainsi que de médailles de bronze, d'argent, d'or depuis longtemps méritées. Sous de chaleureuses acclamations trente et une personnes furent alors récompensées.

Le bilan ? On ose à peine y croire ; ce fut l'un des plus exaltants concerts qu'il nous fut donné d'applaudir, une réunion extrêmement sympathique et, inscrite en filigrane, la potentialité de prochains succès futurs, pourvu que tout le monde tienne bon.

Jean DARRIET

MONT-DE-MARSAN

Fidèle à la tradition, l'Harmonie Montoise a fêté dimanche dernier la Sainte-Cécile.

Elle a tout d'abord apporté son concours aux cérémonies liturgiques du dimanche, en se produisant pendant la grand-messe de 11 heures en l'église de la Madeleine. Successivement, l'Harmonie fit entendre la « Marche religieuse », de « Alceste », de Glück ; « L'An gélos », extrait des « Scènes pittoresques », de Massenet ; « Le Menuet d'Orphée », de Glück et le « Haendel Cérémonial », de Haendel. L'assistance put apprécier la qualité de l'exécution et goûta plus particulièrement l'ensemble des bois dans le « Menuet d'Orphée », avec comme soliste la flûte, M. F. Lesparre.

Les membres de l'Harmonie se retrouvèrent ensuite pour le banquet traditionnel à la salle des fêtes de Bouguie, mise aimablement à leur disposition par le maire, M. Fondévielle.

Avant l'appétit de rigueur, les musiciens exécutèrent deux pasos musicaux entraînants, « E Viva Espana » et « Frederico » qui, contrairement au dicton, furent écoutés avec plaisir et mirent à coup sûr les convives en appétit.

Aux côtés du président de l'Harmonie, M. Pierre Dépruneaux, on remarquait MM. Roumat adjoint au maire, Moutet, conseiller municipal, président de l'école de musique ; le chanoine Barrère, archiprêtre de la Madeleine ; Fonbuena, chef d'orchestre et les représentants de diverses sociétés montoises, Mme Barthe, directrice des Flamencos ; MM. Dussel, du Rallye Montois ; Marbon, de l'Etiole Sportive ; Saint-Guilrou, du groupe Essor ; ainsi que le maire de Bouguie, M. Fondévielle et le secrétaire général de l'Harmonie, M. Latallade.

Avant la fin de l'excellent repas, on vit avec joie, apparaître le maire lui-même, M. Lamarque-Cando, qui venait d'assister déjà à deux réunions semblables. Il prit place aux côtés du président et put déguster avec les convives, l'omelette norvégienne et boire le champagne, offert d'ailleurs par la municipalité.

M. Pierre Dépruneaux prit le premier la parole pour remercier les assistants et dresser le bilan de l'année musicale.

Il rappela que la société comptait cent-dix ans d'existence et que si elle avait conservé sa renommée et son éclat elle le devait à la compréhension, à la concorde, à l'amitié laborieuse qui n'avait jamais cessé de régner en son sein.

« Il est particulièrement encourageant, dit-il, de constater un pareil état d'esprit, malgré les fatigues du travail quotidien ».

Après avoir évoqué le talent et le dévouement de tous les chefs qui se sont succédés à la tête de l'Harmonie M. Dépruneaux rendit un hommage particulier au chef actuel, M. Henri Fonbuena, dont il loua le talent et la fermeté. Puis il félicita les musiciens de l'Harmonie pour leur labeur acharné et plus particulièrement pour la parfaite exécution du concert donné dans la matinée.

Le président remercia ensuite la municipalité de l'appui moral et matériel qu'elle apportait à l'Harmonie, appui qui lui permettait de croire chaque année en nombre et en qualité. L'assemblée fut l'œuvre de proposition effectué par l'école municipale de musique, dirigée par M. Moutet, il dit sa joie de voir les jeunes venir de plus en plus nombreux au sein de l'Harmonie. Après avoir complimenté les professeurs dont le dévouement est remarquable, MM. Doucet frères, Fontbena, Desprehen, Lopez, Guichemmerre, J. Labaque, G. Dubos Barabino, J.-P. Lamothe, il exprima l'espoir que l'Harmonie parvint dans un avenir proche, à se faire entendre au cours de l'émission des « Musiciens du soir » à « l'ORTF ».

En attendant, il indiqua que la société se proposait de continuer la production de concerts spirituels si appréciés par tant de mélomanes et termina en levant son verre à la propriété de Mont-de-Marsan et de son Harmonie.

Après lui, M. Roumat, avec un humour fort goûté de l'assistance, apporta à la société les félicitations de la municipalité et assura son président de l'assistance et du soutien qui ne lui seraient jamais ménagés.

M. Lamarque-Cando, se devait de prendre la parole à son tour. Confirmant les paroles de son maire adjoint, il exprima la gratitude de la ville pour l'effort culturel fait par l'Harmonie, ajoutant que le Conseil municipal ne marchandait pas son aide pour une société qui constitue un des fleurons les plus appréciés de la cité.

Bousculant les exigences du protocole, qui aurait voulu que personne ne prit la parole après le premier magistrat de la ville, quelques-uns des convives prononcèrent à leur tour des paroles pleines de chaleur et d'enthousiasme, tempérées parfois par des suggestions critiques, peut-être fort constructives.

Et ce fut, avant la séparation, le moment des bonnes histoires et des chansons qui menèrent les convives jusqu'à une heure fort avancée de l'après-midi.

PEYREHORADE

Dimanche brumeux de novembre. Mais dans le cœur de nos cliquards, de nos harmonistes il y a de la joie. C'est Sainte-Cécile !

Pour tout musicien, c'est le jour « J ». Rares sont les défections ce jour-là. Tous ont pris à cœur de répéter inlassablement les morceaux que le chef, René Lessourgues, a prévus au programme.

Dans une église archicombles, nos musiciens prennent place, les jeunes de l'école de solfège et les petites majorettes ont les honneurs et occupent les premiers rangs de la nef. Sur le parvis, le président accueille les personnalités parmi lesquelles M. Paul Lartigue, maire et conseiller général du canton ; Mlle Dupouy, MM. Serre, Labarthe, Darricousseq, maires adjoints ; de nombreux membres du Conseil municipal.

Après avoir interprété « Georgie », l'harmonie donnera au cours de l'office son programme religieux. Aux dires des connaisseurs, ce fut parfait en tout point.

Pour saluer l'entrée du clergé, composé de M. l'abbé Lapeyre, curé d'Hastings, aumônier de la clique et harmonien puis de son frère, M. l'abbé Lapeyre, ancien curé doyen de Biscarosse, récemment nommé aumônier diocésain des patronages landais ; de M. l'abbé Brethoux, nouveau doyen des Gaves et aumônier des Coquelicots de Bézus ; de M. l'abbé Fudji, M. l'abbé Lesclauze, curé de Peyrehorade, accueillis dans son église les fidèles venus nombreux assister à cette messe et au concert de musique religieuse, messe dite plus particulièrement cette année à la mémoire de deux musiciens : Jules Pasquau et Léonce Petit.

Puis il adresse à l'artisan de cette journée, le chef René Lessourgues, ses plus chaleureuses félicitations.

M. l'abbé Lapeyre, en toute simplicité, présente le nouvel aumônier diocésain à l'assistance et on découvre en lui des qualités humaines, exceptionnelles. Une ovation vient clôturer cette présentation et créera ce lien qui fait que tout homme peut se comprendre.

Notre curé, M. l'abbé Desclauze, est très heureux lui aussi de cette journée, et souhaite que les jeunes persévèrent et suivent les enseignements des anciens.

M. l'abbé Brethoux, doyen des Gaves, dit sa satisfaction et invite les musiciens à redonner le même concert en son église de Bézus. C'est accepté.

ORTHEZ

C'est une journée bien agréable qu'ont vécue les musiciens de notre cité, ce dimanche 25 novembre 1973 à l'occasion de la Sainte-Cécile avec, en filigrane, l'impression du Cinquantenaire de la société, qui devait être souligné de belle manière.

Dès le matin, quelques membres du bureau entourant Messieurs Moutet et Camet, allaient apporter à marque du profond souvenir à ceux qui, il y a cinquante années bâillaient une si belle société. M. Moutet déposait une gerbe sur la tombe de M. Emile Doussere, décédé en 1961, membre fondateur qui fut pendant de nombreuses années président de l'Harmonie.

Bien que décédé en 1941 l'Harmonie Municipale n'oubliait pas son Maire et principal fondateur sur le 1923, M. Georges Moutet, sur la tombe duquel M. Camet déposait à son tour la gerbe de la reconnaissance. M. Léon Capdeboscq, autre fondateur et premier chef de l'Harmonie n'était pas davantage oublié dans le souvenir et une gerbe de fleurs fut déposée par sa fille Mme Esquer présente à cette cérémonie. Rappelons que M. Capdeboscq est décédé en 1939.

Ensuite, le groupe toujours grossissant, sympathiques et membres de l'Harmonie, accompagnaient à travers les allées du cimetière, la marche du souvenir. Ce n'est pas sans émotion que M. Jean Camou, vice-président de l'Harmonie, déposait une plaque - souvenir sur la tombe de Maurice Laborde, disparu il y a quelques mois à peine.

En associant tous les musiciens décédés et plus particulièrement M. Henri Bourdet, le président Camet conduisit l'assistance sur les tombes de MM. Henri Lacazezicu, décédé en 1966, Alexis Dupouy, en 1966 également et Jacques Lataste, décédé en 1969, où furent déposées d'autres gerbes et ravivé combien d'agréables souvenirs.

Après ce pèlerinage qui démontre que l'Harmonie municipale est une grande famille, chacun regagna sa place de sociétaire en l'église Saint-Pierre où était offert à des auditeurs recueillis et attentifs un concert de qualité.

Pendant l'office, sous la baguette de son dynamique directeur M. François Foessel, l'Harmonie présentait « Supplication » de Lasalmonie, puis « L'Entracte de la colombe », de Gounod, et le célèbre « Panis Angelicus » de César Franck avec, au trombone solo, un brillant Marcel Tautzia. Et pour terminer ce concert spirituel, c'était « Cortège et Carillon » de Lasalmonie.

parvis de l'Hôtel-de-Ville pour la photo-souvenir.

Tout ce monde fut conduit ensuite par les cars à Basseres où fut servi avec grâce, qualité et bon goût un magnifique repas dans une ambiance évidemment toujours très belle et ne faisant que s'amplifier au fil des plats et heures passées en commun avec en prime le bel canto présenté par Louis Groussat, imité de belle manière par Léon Nobbes, Pierre Lataste, François Jouanlong, et autres historiens et chanteurs animés par Guy Peyrusseaux, plein d'entrain, J. Castaing, le tout souvent ponctué par la cheville ouvrière de l'Harmonie et toujours en forme Bernard Caunla, dirigeant des chœurs chaleureux.

Quelques anciens musiciens avaient tenu à revivre l'ambiance de la société et de la Ste-Cécile, journée qu'ils n'oublieront pas de sitôt ; MM. Gratiant Fourcade, Louis Laborde, Jean Claverie, Ernest Mousqués (Nénesse pour les dames) P. Cazabon, Robert Labrit, Léon Nobbes et Etienne L., ainsi que les invités, M. Moutet, maire et président d'honneur, M. Lartigue, secrétaire de mairie ; M. Groussat, Mme Arizat, et autres excusés des médaillés pour cinquante ans de dévouement de leurs maris avaient un juste droit aux honneurs du jour ; Mmes Jouanlong, Ros, Camet, Guilbert (M. et Mme Léon Magas étant excusés en raison d'un deuil récent).

M. Moutet, représentant le ministère des Affaires Culturelles, remetait les médailles et diplômes aux récipiendaires chaleureusement félicités par toute l'assistance avec une pensée particulière à M. et Mme Léon Magas représentés par leur fils Jean-Yves.

M. Camet prenait la parole pour dire sa satisfaction à travers 50 ans d'Harmonie d'avoir parcouru (dans des conditions parfois difficiles) un aussi brillant chemin qui marque dans une ville et fait de l'Harmonie une des plus belles sociétés. M. Camet excuse les absents appelle l'attention des anciens, avec une pensée pour les absents et souhaite que l'Harmonie continue tout aussi brillamment en donnant rendez-vous dans... cinquante ans...

M. Moutet quant à lui devait dire son bonheur et sa fierté devant une aussi belle phalange musicale qui a toujours répondu, au Concours de Caudebec, à celui de Tarbes (le dernier en date) et, en cette journée, à son attention. Il demande aux musiciens de poursuivre l'héritage moral laissé par les anciens en continuant à faire abstraction de toute politique et autres dissensions ce qui fait l'honneur et la force de l'Harmonie. Cette Harmonie qu'il chérit et qu'il abandonnera jamais et c'est pour cela qu'en se levant il est heureux de dire une fois de plus avec force et tout son cœur Vive Orthez, Vive l'Harmonie Municipale.

Les quelques mots de M. Foessel directeur de l'Harmonie, furent bien sûr compris d'une assidue qui est aussi nécessaire à la bonne marche de cette si belle société, dit-il. Le secret de la réussite c'est l'héritage des Anciens qui ont montré fidélité, travail et assiduité à l'Harmonie. Il demande à chacun de faire son examen de conscience c'est un devoir que le chef rappelle à tous. M. Foessel se réjouit de cette belle journée et du concert réussi en l'église St-Pierre. Il félicite le noyau de constructeurs qui est la vôtre maîtresse de l'Harmonie.

Voilà ce qu'a été cette journée vécue avec l'Harmonie municipale et ses amis, auxquels n'avaient pu hélas se joindre M. et Mme Maréchal et quelques autres amis excusés. Que retient de tout cela ? Le beau poème en béarnais écrit et dit par Louis Groussat à ses amis. La satisfaction des cinq « rescapés » du Cinquantenaire, comme dit le président Camet, du travail fait et bien fait ; Le bonheur et la fierté de M. le maire devant une aussi belle réussite et que tout le monde doit poursuivre ! Le rappel de M. Foessel qui dit qu'avec toutes ses qualités l'Harmonie ne peut pas vivre sans travail et assidue aux répétitions !

Pour notre part en nous souvenant du merveilleux « Temps des Cerises » (toujours aussi bien chanté par Raymond Incamps), nous pensons et souhaitons comme beaucoup que ce temps, qu'il soit passé présent ou à venir, et pour de nombreuses années, soit simplement et d'une belle manière : « Le Temps de l'Harmonie Municipale »...

J. CASTAING

POMAREZ

Dimanche 25 novembre, l'Harmonie Pomarézienne célébrait Sainte-Cécile.

Dès 11 heures, nos musiciens se rendaient à l'église où M. l'abbé Royale, curé de Pomarez, les accueillait très aimablement.

Sous la baguette autorisée de M. Raymond Dupouy, ils se faisaient entendre dans un programme de qualité.

La nombreuse assistance pouvait apprécier des œuvres magistralement interprétées : « La Marche Nuptiale » de Mendelssohn ; « Chant religieux », de Palestrina ; « La Vok des Cloches », de Lulinski ; et pour terminer, la Fantaisie sur « Tanhauser » de Wagner.

A l'issue de l'office, les musiciens et leurs invités se rendaient à la mairie où les attendait un vin d'honneur.

Puis, c'était le banquet traditionnel. Une centaine de convives parmi lesquels de nombreuses équipes de musiciens se retrouvaient au restaurant ; menu de haute qualité de nature à satisfaire les plus gourmets.

Au dessert, le docteur Luxe, président fédéral, le chef et les exécutants pour la magnifique audition du matin, et les remercia pour leur dévouement, leur travail contenu, il

les invitait à persévérer dans cette voie qui permettra à l'Harmonie de maintenir sa bonne renommée. M. Raymond Dupouy chef, à son tour, remerciait ses musiciens. Parlant de l'école de musique, il était heureux d'annoncer que de nombreux élèves ont pris les instruments et qu'ils viendraient un jour prochain grossir les rangs de la société.

M. J.-E. Baultaa, maire, disait toute sa joie de participer à la fête des musiciens, constatant avec plaisir que l'Harmonie conserve sa belle vitalité, et remerciait les musiciens de leur dévouement. A l'occasion des diverses manifestations.

Nous entendions encore M. Dubrasquet, maire de Tih : M. l'abbé Peryalc; M. René Cescosse président du Comité des fêtes et M. Dutrouilh, maire de Donzacq, apporter leurs félicitations et leur gratitude à nos musiciens et leur chef, pour le précieux concours toujours apporté sans réserve, que ce soit à l'occasion de fêtes locales ou de diverses manifestations.

40ème anniversaire des cours de musique de la Chorale S.N.C.F. de Bordeaux.

L'an dernier, la Chorale mixte a fêté ses 40 ans d'existence, et ses cours de musique qui ont vu le jour en octobre 1933, ne doivent pas être oubliés.

Ce sont MM. L. Dintrans, W. Pouput et J. Lajous qui ont chargé M. A. David de les diriger. A l'origine, ces leçons étaient réservées aux chanteurs de la Chorale, mais en définitive ils furent surtout suivis d'abord par les garçons et quelques temps après par les filles des cheminots et leurs familles.

En juin 1958 il recevait à la Sorbonne, la médaille d'honneur de vermeil de l'Encouragement au bien.

Le 26 mars 73, au cours du congrès fédéral du Sud-Ouest, le président J. Semler-Collery, de la CMF, lui remettait la médaille d'or de Direction chorale de 50 années (Chorale SNCF).

Le 8 avril, au congrès annuel de l'UAICF à Capdenac, il recevait des mains de M. Tual, président régional, la médaille d'or de Jeunesse, Sports et Loisirs.

En mai dernier c'est la médaille de vermeil des Arts, Sciences et Lettres, qui venait clore cette copieuse distribution.

Pour être complet, il faut ajouter que ce récipiendaire a fait partie du jury des chorales au concours national de musique en mai 1928 à Bordeaux.

Par la suite il figurait au Comité fédéral en 1944 puis fut élu en 1960 Secrétaire de la Commission Artistique et des Examens et vice-président en mars 1962.

ont obtenu, aux examens depuis 1933 jusqu'à nos jours, les meilleurs résultats. Qu'ils veuillent trouver ici toute notre gratitude: MM. Cauly, Roch, Deny, Dourneau, Barrère, Mmes Baudrous, Renier, Lambert, Belin, ainsi que MM. Laffitan, F. Larriba, H. Martin.

Ces cours gratuits ont été particulièrement encouragés durant 40 ans par les présidents de la chorale, ci-après: MM. Lajous, M. Guzol, T. Missaut, Ch. Blanc, A. Loubery et M. Saint-Araïlle qui déstinent appeler un infatigable soutien à la Chorale mixte et au développement de son Ecole de musique, dont il a partagé le 14 octobre dernier, la présidence avec M. A. Sallard, vice-président délégué de M. H. Ciran, président de la FSMSO lors de la distribution annuelle des diplômes aux élèves. Et ce fut l'occasion d'entendre de brillantes productions en solfège, chants et instruments à la satisfaction des parents et amis venus nombreux applaudir les lauréats.

Des attributions de diplômes «Jeunes Musiciens» avec médailles d'argent furent remises à Chr. Olhagaray, Ph. Gabarrot et P. Arèse.

Si ce 40ème anniversaire marque une étape dans l'enseignement du chant et de la musique, cela a été pour le directeur responsable des cours M. A. David, la récompense méritée par les distinctions dont il a été l'objet cette année. La première partagée avec M. L. Lajanne, directeur, qui ont reçu, ensemble, le 4 février à l'Hôtel de Ville, la Croix de Chevalier en vermeil de l'Encouragement au Dévouement, des mains de M. le maire.

A l'origine, M. David avait reçu, en 1926, les insignes d'Officier d'Académie puis était devenu Officier de l'Instruction publique en 1938.

Il était alors directeur de 4 sociétés bordelaises, en même temps que co-directeur avec M. Dintrans à la Chorale SNCF.

Le 26 mars 73, au cours du congrès fédéral du Sud-Ouest, le président J. Semler-Collery, de la CMF, lui remettait la médaille d'or de Direction chorale de 50 années (Chorale SNCF).

Le 8 avril, au congrès annuel de l'UAICF à Capdenac, il recevait des mains de M. Tual, président régional, la médaille d'or de Jeunesse, Sports et Loisirs.

En mai dernier c'est la médaille de vermeil des Arts, Sciences et Lettres, qui venait clore cette copieuse distribution.

Pour être complet, il faut ajouter que ce récipiendaire a fait partie du jury des chorales au concours national de musique en mai 1928 à Bordeaux.

Par la suite il figurait au Comité fédéral en 1944 puis fut élu en 1960 Secrétaire de la Commission Artistique et des Examens et vice-président en mars 1962.

Depuis de nombreuses années, le partage avec ses collègues la préparation des examens fédéraux dans les 6 départements dépendant de la Fédération du Sud-Ouest. Nous adressons nos félicitations à ce dévoué collaborateur musical.

Le président-directeur, M. Daniel Lhoumeau et toute l'Union musicale de Marcellac peuvent être légitimement fiers du succès du merveilleux festival qui s'est déroulé à Marcellac, dimanche 13 mai, l'après-midi. 54ème manifestation musicale et artistique du groupement des sociétés musicales du Blayais-Cubzaguais, c'est la première fois, depuis 1912 que fut fondé ce groupement, que nous avons vu un tel afflux de sociétés et de majorettes et un tel nombre de spectateurs fervents et chaleureux.

A 10 h 15, en l'église Saint-Vincent, a été célébré la messe du Festival avec le concours de l'Harmonie de Berson qui, sous la magistrale baguette de M. Jean Ambroise, a interprété à la perfection: Marche du «Sacre du Prophète» de G. Meyerbeer; Chanson d'autrefois, de G. Pierné; «Lohengrin» (prélude du premier acte), de R. Wagner; Marche Triomphale, extrait de «la Reine de Saba» -Ch. Gounod).

Abbé Constantin laissa éclater sa joie profonde d'accueillir dans cette église cette société musicale qui participe si agréablement à cette messe d'ouverture du Festival. Son seul regret est que, s'il avait vu avoir une telle affluence, il aurait célébré cette messe en plein air, dans l'enceinte du Festival. Il faut dire que l'église était beaucoup trop petite pour la nombreuse assistance.

M. Lhoumeau, dit-il, m'avait dit mandé des prières pour avoir du beau temps pour ce Festival. Je constate que nous avons été largement exaucés par la belle journée qui se prépare.

Au premier rang de l'assistance, nous avons noté MM. Desos, sous-préfet de Blaye; Gérard Dellaune, député, maire de Saint-Ciers-sur-Canesse, conseiller général; Penaud, conseiller général, maire de Saint-Aubin-de-Blaye; Ciran, président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest, vice-président de la Confédération; Davier, vice-président de cette Fédération et d'autres personnalités, dont M. Etelain, maire de Marcellac.

Ce fut ensuite le défilé avec les Merlots de Cars et Blaye, vers le monument aux morts où une magnifique gerbe de fleurs fut déposée pendant que les Merlots exécutaient les sonneries réglementaires et que la minute de silence était observée. L'Harmonie de Berson et les Merlots exécutèrent une vibrante «Marcellaise».

Dans la salle de cinéma, un vin d'honneur était servi aux officiels, chefs et dirigeants des sociétés.

A 12 heures, le président Lhoumeau accueillait les personnalités

Tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES COIFFURES CHEMISES

MAJORETTES

S.A. DENIAU-PIQUET 30, rue de Lisbonne PARIS-8^e 522-34-00

pour le repas, sous la présidence du sous-préfet, du député, MM. Ciran Davier, Marsaud, maire de Braud-et-Saint-Louis; Régis Sirdet, président du Groupement des sociétés musicales du Blayais-Cubzaguais; du lieutenant Bernard Deill, chef de musique; André Tremine, adjudant-chef tambour-major de la 3ème RA:

MM. Roger Curot, président des Merlots; Maurice Michaud, directeur de la même formation; Gérard Gauthier, délégué de la Fédération; Jean Ambroise, directeur de l'Harmonie de Berson; René Bibraben, maire de Villeneuve, président de la Coarde; les présidents et directeurs de sociétés musicales:

MM. Paul Genty, directeur, et Daniel Rivière, président de la Batterie de Braud et cannes-major, etc.

Au dessert, M. Etelain, maire, a dit toute sa joie de recevoir dans sa commune toutes les personnalités, les nombreuses sociétés musicales et des majorettes en nombre imposant.

M. Penaud félicite les organisateurs de cette journée consacrée à la musique, cet art à la portée de tous à la condition de beaucoup travailler.

Le président Ciran, Blayais à 50 %, dit sa joie de revenir à Marcellac pour une journée comme celle-ci et il félicite M. Lhoumeau et son équipe pour avoir préparé un si beau festival. Il est infiniment heureux du programme entendu à la messe, félicite le directeur Jean Ambroise et annonce que celui-ci vient d'être élu trésorier adjoint de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest. Il félicite les conseillers généraux Penaud et Dellaune pour leur action au sein du Conseil général en faveur de la Fédération.

M. Régis Sirdet dit combien il était heureux que le Festival du Groupement ait un tel succès et il se réjouit de voir ses efforts joints à ceux de M. Daniel Lhoumeau pour leur récompense.

M. Dellaune est heureux en ce jour où la joie se lit sur tous les visages. Il félicite M. Lhoumeau pour cette parfaite organisation. Il est heureux de la présence du lieutenant Fernand Deill et de l'adjudant-chef tambour-major qui représentent si bien la musique de la 3ème région aérienne.

Le sous-préfet tire les conclusions de ces allocutions: «Grande est ma joie, dit-il, d'être venu à Marcellac par une si belle journée. Votre souhait a été exaucé, le soleil est avec nous et j'apprécie les efforts des dirigeants et animateurs pour tenir ces sociétés musicales car cela est bien utile aujourd'hui si l'on veut qu'elles marchent et mon plus cher désir est de les aider pour qu'elles continuent à nous apporter la joie».

Sur le stade municipal, à 9 h., les batteries-fanfars ont joué devant un jury composé du lieutenant Bernard Deill, de l'adjudant-chef Tremine, de MM. Paul Genty et René Robert.

A 15 heures, un public extrêmement nombreux, venant bien sûr de Gironde, mais encore infiniment plus de la Charente-Maritime toute proche.

Aux huit sociétés (cinq harmonies et trois batteries-fanfars) composant le Groupement des sociétés musicales du Blayais-Cubzaguais sont venues s'ajouter deux sociétés musicales de Gironde et six sociétés musicales de la Charente-Maritime, dont une chorale et onze groupes de majorettes.

Une à une les sociétés, qui sont parties de divers points de la commune, entrent sur le stade et font un tour d'honneur devant la tribune où les officiels ont pris place. Il faut ajouter la présidence de Mme Duviol, maire de Saint-Christoly-de-Blaye et présidente d'honneur des hauts de Gironde, et de M. Bosquet, maire de Cars, président d'honneur des Merlots.

Le Festival commence par la remise du drapeau du Groupement par l'Harmonie des hauts de Gironde, qui le détenait depuis le dernier à Saint-Christoly, à M. Lhoumeau, président de l'Union musicale de Marcellac, après les allocutions de MM. Sirdet et Ciran.

Et voici sur le podium, l'Harmonie des hauts de Gironde qui interprète «Au pays Lorrain», sous la direction de son chef M. Jean Eté, une ouverture de G. Ballay.

Puis la Joyeuse Chevancelaise batterie-fanfars, qui interprète un morceau sous la direction de son chef, M. E. Boyer, pendant que les majorettes de Chaillevette font de gracieuses évolutions.

Ensuite, c'est l'Harmonie Ecclésiastique de Saint-Ciers-de-Canesse qui interprète «Fête au Trésor», sous la direction de son chef M. Jean Eté, une fantaisie de Popy.

Puis la Batterie-Fanfars de Saint-Georges-de-Didonne, qui interprète «Les Zouaves de la Caillou», sous la direction du chef M. Caillot.

Ce qui n'est pas terminé dans nos festivals, c'est la présence d'une chorale. Or, voici la chorale de l'Au-

caïque de Saintes, forte de 75 éléments, jeunes garçons et filles, qui vont interpréter sous la direction du chef, M. Mouché, «la Vallée des regrets» de Brahms. Très chaleureuses félicitations du jury et des officiels.

Voici la Batterie-Fanfars de Saint-Aiguin et ses majorettes qui interprète sous la direction du chef, M. André Buil, «Trompette de gloire», de Colteux. Très belle présentation des majorettes.

Ensuite c'est l'Harmonie de Saint-André-de-Cubzac qui interprète, sous la direction de M. Claude Janot, «Miss Helvétia», fantaisie de M. Audran.

Puis la Batterie-Fanfars de Saint-Ciers-sur-Gironde interprète «le Flambar» de Colteux, sous la direction de son président-chef, M. Courpon. Bonne présentation de son groupe de majorettes tout nouveau.

Ensuite, la Société musicale de St-Thomas-de-Cônac interprète «la Vallée des roses» de Gadenne sous la direction de M. Pierre Gauthier.

Puis les Merlots de Cars-et-Blaye qui interprète «le Trait d'union», de Robert Marin, sous la direction de M. Maurice Michaud, sont applaudis au jury et chaleureusement félicités. Les majorettes du Stade Blayais ont fait une belle prestation.

Ensuite l'Harmonie de Berson va interpréter «Marche de Berson», de Wagner, sous la direction du chef M. Ambroise. Puis la Coarde de Saint-Ciers-de-Canesse interprète «la Marche des enfants de l'Empire» sous la direction de M. René Perroy. Très bonnes évolutions de ses majorettes. Ensuite la Coarde accompagne en musique les majorettes de Surgères.

Voici l'Espoir Villegeuzois qui interprète un morceau sous la direction de son chef, M. René Tama. Charmante évolution de ses majorettes.

Puis la Batterie-Fanfars de Cozes interprète un morceau pendant les gracieuses évolutions de ses majorettes.

Et pour terminer, voici la musique du Nord-Blayais, Braud-Marcellac et leurs cannes-majors qui interprètent sous la direction de leur chef, M. Paul Genty, «Les Africains», de Millet.

Magnifique festival dont tous ceux qui y ont participé garderont le meilleur souvenir.

André COICAUD.

VAUCLUSE

Fraternelle Oppedoise Philharmonique Aptésienne

C'est le dimanche 25 novembre que les musiciens de nos deux sociétés se sont réunis sous la baguette de M. Harold Borghesi, dans le chœur de la magnifique cathédrale Sainte-Anne d'Ap afin d'honorer, comme chaque année leur patronne, Sainte Cécile.

Au cours de la messe solennelle de 10 heures ils ont exécuté, avec leur brio coutumier et peut-être même à un degré supérieur, un programme comprenant:

Entrée: La Marche Pontificale (Gounod); Offertoire: L'Ave Verum (Mozart); Élévation: Célébre Paris Angélique (César Franck) (au cours duquel le soliste Marc Vanel se fit remarquer pour l'exécution de cette page pour trombone solo).

Communión: L'Adagio d'Albinoni fut l'occasion pour l'ensemble, de donner toute mesure d'une interprétation frisant la perfection.

Puis les «cuivres» ont pris place devant sous les verbes en prélude à la Marche Religieuse de la Flûte Enchaînée de Strauss, la 1ère partie.

Ensuite, le chœur a interprété une grandiose et un acoustique parfait. Comme à l'accoutumée un apéritif cocktail était offert par M. l'Archiprêtre Chevillat, sous les participations avant que soit prise la route pour Oppedois, où le traditionnel banquet devait être servi dans le restaurant de la ville.

«Le Gîte» et où les membres de nos deux sociétés ont pu se réunir en amicale plus qu'en amicale.

C'est avec un grand plaisir que nous avons pu assister à la soirée de M. l'Archiprêtre Chevillat, sous les participations avant que soit prise la route pour Oppedois, où le traditionnel banquet devait être servi dans le restaurant de la ville.

C'est avec un grand plaisir que nous avons pu assister à la soirée de M. l'Archiprêtre Chevillat, sous les participations avant que soit prise la route pour Oppedois, où le traditionnel banquet devait être servi dans le restaurant de la ville.

C'est avec un grand plaisir que nous avons pu assister à la soirée de M. l'Archiprêtre Chevillat, sous les participations avant que soit prise la route pour Oppedois, où le traditionnel banquet devait être servi dans le restaurant de la ville.

C'est avec un grand plaisir que nous avons pu assister à la soirée de M. l'Archiprêtre Chevillat, sous les participations avant que soit prise la route pour Oppedois, où le traditionnel banquet devait être servi dans le restaurant de la ville.

fanfares et harmonies

WELTKLANG

Buffet-Crampon
REPRÉSENTANT EXCLUSIF

18-20 Passage du Grand-Cerf / PARIS 2^e / Tél. 488.88.78

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs

pour instruments de musique

56, rue Lepic, PARIS 18^e
Anches et becs pour artistes

Tél. : MONTmartre 39.87

but, et c'est sous un tonnerre d'applaudissements qu'il transmettait ses pouvoirs à M. Borel afin de remettre à M. Alex Hugon, chef de la Fraternelle Oppédoise, la médaille d'or en récompense de cinquante années au service de la musique populaire.

Place fut laissée aux conteurs et

chanteurs pour terminer cette journée d'amitié et d'ambiance réussie en tous points et dont chacun gardera un excellent souvenir.

SERIGNAN-DU-COMTAT

Le charmant pays de l'Entomologiste Henri Fabre situé au nord d'Orange était en fête samedi 24 novembre en soirée, à l'occasion de la Sainte-Cécile.

L'Élan Sérignonnais avait invité M. le maire Augustin Henri et Mme, ses adjoints du conseil municipal, les membres du bureau de l'Élan Sérignonnais et tous les musiciens, sans oublier le secrétaire général de notre Fédération Grégoire Metaxian et son président M. Trinquier.

Son distingué président Henri Pérard souhaita la bienvenue à tous les invités, et de suite après, notre président fédéral remettait à quelques jeunes musiciens, des diplômes d'encouragement et en particulier au fils du président Pérard un garçon fort sympathique et dévoué à l'Élan Sérignonnais.

Quelques chansons et deux ou trois morceaux exécutés par les musiciens de l'Élan Sérignonnais, un bilan fort honorable des activités de l'Élan, agréable soirée, et l'assurance pour l'avenir d'un succès certain, sous l'impulsion du sympathique président Henri Pérard.

AVIGNON

En l'honneur de Sainte-Cécile,

leur patronne, l'Harmonie Municipale nous a donné un remarquable aperçu de son talent, au cours de la messe donnée en la paroisse de Saint-Agricol, le dimanche 2 décembre, sous la baguette de son chef M. Emile Dal-Bello.

Au cours de la cérémonie, l'Harmonie a interprété successivement : un extrait de messe de R. Martin; Musique Funèbre de R. Wagner; Sérénade de la Sonate de J.-S. Bach, exécutée par M. Clergue; Pègre Gyn de Grieg, et pour terminer la 3ème Marche aux flambeaux de Meyerbeer, morceau particulièrement bien rendu où brillèrent nos jeunes trompettistes.

La veille samedi 1er décembre, en présence de Me Duffaut, député-maire d'Avignon, de MM. les adjoints Bousquet, le vice-président de l'Harmonie, Goubert, Colombe, Travail, Dolorme et Lavrissé de M. Trinquier, président de la Fédération des Musiciens de Vaucluse, à l'inlassable dévouement pour tout ce qui concerne la musique, un repas amical réuni, sait invité et musiciens de l'Harmonie, dans les salons du restaurant "Leon".

Cette année ce repas avait un caractère particulier, car la commémoration de leur patronne se doubla de la remise de la médaille d'honneur des Musiciens et Chorales de France à onze de nos camarades : Constant, Bauza, Bourges, Chanut, Clamon François, Genin, Goubert, Guigou, Rasclès, Duclot et Devine.

Les Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée 71009 Charnay-lès-Mâcon

fournissent tous les morceaux imposés dans les examens de la C.M.F.

Médailles bien méritées allant aux plus nucléons de chez nous et comptant pour certains 43, 52 et même 60 ans de participation à des musiques populaires. Un merci chaleureux et de tout cœur à ces pionniers de la musique, qui ouvrent toujours par leur amour de l'art, de la camaraderie, tout cela dans un désintéressement total.

À l'issue du repas, M. Bousquet, président actif donna un concert de louanges. Il remercia toutes les chevilles ouvrières de la musique à Avignon, notamment leur chef M. Dal-Bello, Chanut sous-chef, Bourque analyste et Testenières trésorier administratif dont le dévouement est permanent et continu. Il engloba dans ses louanges Me Lecart et l'Orchestre municipal, le quintette à vent, le trio Pro Arto, la Chorale Ste-Cécile, et après un bref

résumé des activités de l'Harmonie au cours de l'année écoulée, termina en assurant que si l'Harmonie Municipale prend part à toutes les cérémonies officielles, elle le fait toujours de bon cœur par la majorité de ses membres et avec dignité et ce qui concerne les cérémonies du souvenir.

Me Duffaut termina les discours en soulignant la valeur du travail accompli par l'Harmonie, qui maintient avec succès la tradition d'art d'Avignon et sa nature indispensable : « La culture est nécessaire dans le cadre de cette civilisation triplante que nous connaissons ».

En résumé deux journées marquantes dans une soirée toujours vivante grâce à l'expérience des Anciens, de l'appui des jeunes et de nombreux lauréats ont en abondance supérieure de notre Conservatoire de Musique.

MONTFAVEI

Soirée familiale de la Jouvence de Mount-Favet

Tous les responsables du groupe, les Tambourinaires, Les Compagnons et tous les amis de la Jouvence se retrouvèrent samedi 17 novembre dans la grande salle du Parc Séguin, pour une soirée familiale fort réussie. Pendant tout le spectacle, le nombreux public a pu juger de sérieux travail accompli par ce groupe, travail fort apprécié aussi à l'extérieur à Nevers et Dijon où la Jouvence remporta la coupe et le diplôme d'honneur de la ville pour sa participation brillante aux Jeux d'automne 1973 et aux fêtes internationales de la Vigne.

Au programme de la soirée le public a pu apprécier la Moisson, Les Jardiniers, le Rigaudon, Les Cordeliers, le Tambourin, la Priamène, la Mazurka et en 3ème partie le Ballet des Filles de Mayre, une chorégraphie matelote, au cours des danses présentée par les benjaminiens du groupe, la Gigite et une bien sympathique farandole dans la salle entraînant le public qui, à l'occasion a pu se joindre au groupe et ainsi tout se terminait en dansant.

Un grand bravo à M. Vergara, le sympathique président de la Jouvence, M. Verdier, M. Vintony et tous les membres du bureau qui lors de la Jouvence ont été si bien servis de 10.000 à Montfavet.

CHATEL-GUYON

L'Amicale des Anciens de la Musique Nationale C.M.F. de Chatel-Guyon organise un grand rassemblement national de ses adhérents dans le Vaucluse pour Pâques prochains.

Cette réunion, placée sous le double signe de la musique et de l'amitié regroupera pour 3 jours un nombre important de musiciens ayant appartenu à cette prestigieuse phalange.

Les Anciens de la Musique Nationale nous offriront entre autres manifestations un concert au théâtre antique de Vaison-la-Romaine le dimanche 14 avril à 15 h. avec le concours de l'Harmonie Municipale d'Orange et un concert d'orgue et de musique de chambre ce même dimanche en soirée, à 21 h. à l'église Notre-Dame de Valréas.

CARPENTRAS

A l'occasion d'un brillant concert de fin d'année, l'École municipale de musique a couronné ses lauréats.

Grâce au petit Conservatoire de la musique de notre ville, l'année 1973 s'est achevée il y a quelques jours dans la joie heureuse d'un brillant concert offert dans le cadre de la vaste salle du conseil municipal où cette manifestation très réussie avait un double objet. L'École municipale de musique profitait en effet de la circonstance pour couronner les quelque 200 élèves qu'elle compte et remettre aux lauréats les prix qui ont consacré à la fin de l'été dernier leur brillante année d'étude musicale.

De très nombreux parents et amis des élèves formaient une assistance imposante qui prit d'abord un vif plaisir au programme musical proposé par la classe d'orchestre sous la baguette de M. Lucien Magny, directeur de l'école, musicien de talent et pédagogue de qualité. La formation qui comprend une trentaine d'élèves était renforcée par une quinzaine de musiciens confirmés qui viennent régulièrement prêter leur concours à l'orchestre de l'école et parmi eux M. Mahieu d'Entraigues, 1er prix international de trombone à Munich (actuellement professeur à Toulouse), M. Hubert Pindola, violoncelliste, M. Sanchez, professeur de l'école de musique de Carpentras, MM. Gilbert et Alphonse Testenières, d'Avignon et de Montoux, M. Blanchini, de Sarrians et d'autres encore que nous félicitons ainsi que tout l'orchestre pour une brillante interprétation.

À l'issue du concert très applaudi avait lieu la distribution des diplômes par Mlle Cardaire, professeur de l'École de musique qui félicita tour à tour les lauréats.

De nombreuses personnalités du conseil municipal autour de Maître Charrellet, maire et conseiller général, et de M. Trinquier, président de notre Fédération.

Imprimerie de la Vigie de Dieppe
Le gérant : J. SEMLER-COLLERY

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée — 71009 - CHARNAY - LES - MACON

Téléphone : 3 lignes groupées (85) 38-11-58 à Mâcon

Pour vos prochaines sorties, pensez à la présentation de votre société

Nous sommes à votre disposition pour tout ce dont vous pouvez avoir besoin concernant l'habillement et l'équipement. Nous vous donnons ci-dessous les prix actuels des articles les plus couramment demandés.

N'omettez pas de tenir compte des délais nécessaires pour tous les articles à fabriquer spécialement : vêtements 5 à 6 semaines : coiffures 3 à 4 semaines.

En raison des conditions économiques actuelles les prix ne sont pas garantis. Ils peuvent être modifiés sans préavis.

MUSICIENS

ARTICLES D'HABILLEMENT

VESTON drap bleu marine	354,00
Serge bleu marine	400,00
Gabardine bleu marine	400,00
Tergal bleu marine	376,00
Popeline toile bleu roi, rouge, verte, beige croisé blanc	114,00
PANTALON drap bleu marine	120,00
Serge bleu marine	156,00
Gabardine bleu marine	156,00
Tergal bleu marine	136,00
Popeline toile (coloris ci-dessus)	104,00
Croisé blanc	95,00
Sergé blanc	86,00

CHEMISE (livraison immédiate) croisé bleu marine	58,00
Tergal blanc ou bleu ciel	66,00
CASQUETTE drap bleu marine, broderie lyre et palmes or, forme marine	60,00
Forme aviation (livraison immédiate)	62,80
BOUSSE blanche toile sanforisée (livraison immédiate), forme marine	12,00
Forme aviation	13,15
CALOT modèle armée, soufflet et soutache couleur	26,00 et 31,00
BERETS BASQUES, BERETS GENRE PARACHUTISTE, tous modèles sous questionner	

ARTICLES D'EQUIPEMENT

NOUS FOURNISSONS TOUS ARTICLES D'EQUIPEMENT : Ceintures, cravates, fourragères, gants et crispins, gibernes, guêtres, pattes d'épaules, etc.. Nous questionner ou consulter notre catalogue.

MAJORETTES

ARTICLES D'HABILLEMENT

VESTE tergal lavable, rouge, bleu roi, blanc, vert ou jaune	173,00
PLASTRON tergal lavable (mêmes coloris)	51,50
L'UNIQUE tergal lavable (mêmes coloris)	205,00
ROBE, tergal lavable (mêmes coloris)	130,00
Tissu lame argent	142,00
JUPE courte oussée, tergal lavable (mêmes coloris)	116,00
CAPE tergal lavable (mêmes coloris) modèle court sans col, doublée nylon	71,00
Reversible tergal	91,00
Modèle ample avec col doublée nylon	115,00
Reversible tergal	163,00
COIFFURE hôtesse de l'air tergal (mêmes coloris)	26,40
Drap couleur au choix	28,00

SHAKO matière plastique blanche	76,40
Drap couleur au choix	93,40
Tergal (mêmes coloris que les vêtements)	91,00
Imitation fourrure noir, blanc ou rouge	152,00
PLUMET rouge bleu roi, blanc, vert, ou jaune : « Palette »	22,45
« Collet », mêmes coloris	39,00
Plume d'autruche véritable, mêmes coloris	48,80

NOUS FOURNISSONS TOUS ATTRIBUTS POUR GARNIR LES VESTES : Brandebourgs, pattes d'épaules, épaulettes, fourragères etc.. Nous questionner ou consulter notre catalogue

ARTICLES D'EQUIPEMENT

(Livraison immédiate)

BOTTES A LACETS, vernis trippé blanc extrêmement souple, lacage factice devant par crochets bottines métal chromé, fermeture éclair sur le côté, modèle très élégant et très pratique	69,00
du 35 au 41 talon blanc 4 cm	76,00
BOTTES blanches matière plastique, sans lacage ni fermeture éclair	
La paire : du 22 au 27	12,00
La paire : du 28 au 31	16,00
La paire : du 35 au 41	20,00
COLLANT nylon, mousse, beige, sans démarcation	5,85
GANTS sans crispins, coton	10,10
Nylon polyamide	9,00
CRISPINS matière plastique léger, blanche rouge ou bleu roi	9,50
FOURRAGERIE, modèle armée	7,40
Modèle gendarme	15,65

BATONS

(Livraison immédiate)

se font en 55, 60, 65 et 70 cm (à préciser)

Pous ces batons sont équilibrés pour le maintien et le lancer, ils sont en métal chromé, pommeau et embout caoutchouc blanc	
BATON STAR fabrication française	40,00
BATON « CONSTELLATION », nouveau modèle entièrement martelé, fabrication française	50,00
BATON « FRESNIE DE LUXE », véritable bâton américain Selmer-Clarek martelé	54,00
BATON LUMINEUX « Firefly », véritable modèle américain Selmer-Clarek, longueurs 65 et 70 cm	133,00
CANNE de majorette-chef, avec cordon or : longueur 1 m 10, poids 1 kg	380,00
Peut se faire en 1 m 20 ou 1 m 30 au même prix	
Délai 2 à 3 semaines pour ces deux longueurs.	

DRAPEAUX - BANNIÈRES - FLAMMES

DRAPEAU 90 x 90, fibrane	300,00
FANION 60 x 60, fibrane	196,00
BANNIÈRE 120 x 75 velours	438,00
FLAMME drap clairon ou trompette	18,00
Clairon basse trompette basse, cor de chasse	22,00
Tambour	27,00
Grosse caisse	40,00

(Broderies et accessoires en sus)

Pour plus amples détails, consultez notre catalogue ; si vous ne l'avez pas demandé-le en indiquant très exactement le nom de votre Société et les fonctions que vous y occupez